

PAGES
MANQUANTES

EN achetant vos conserves, ayez
soin de vous procurer celles
empaquetées par Dominion Can-
ners, Limited Leur qualité est
garantie. Vous ne courez aucun
risque

MARQUES PRINCIPALES :

“Aylmer”
“Little Chief”
“Log Cabin”
“Simcoe”
“Delhi”
ETC.

DOMINION CANNERS
LIMITED
HAMILTON

PRIX COURANTS.

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.,

	La lb.
Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1-4 lb. et 1-2 lb.	0.35
Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs.	0.44
German Sweet, boîte de 6 lbs.	0.26
Breakfast Cocoa, bte de 1-5, 1-4, 1-2, 1 et 5 lbs.	0.41
Cracked Cocoa, bte de 1-2 lb., bte de 12 lbs., Ex. sac de 6 lbs.	0.32
Chocolat sucré, Caracas, bte de 6 lbs.	0.32
Soluble Cocoa (Soda chaud ou froid), boîtes de 1 lb.	0.38
Caracas Tablets, 100 paquets 5 noués ensemble	3.00
Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs.	0.32
Ces prix sont F.O.B. Montréal.	

BRODIE & HARVIE,
Montréal.

Farines préparées de Brodie.	La doz.
Red XXX pqts de 6 lbs.	3.10
Red XXX pqts de 3 lbs.	1.60
Crescent pqts de 6 lbs.	2.90
Crescent pqts de 3 lbs.	1.50
Superb pqts de 6 lbs.	2.70
Superb pqts de 3 lbs.	1.40
Buckwheat pqts de 3 lbs.	1.60
Buckwheat pqts de 6 lbs.	3.10
Griddle-Cake pqts de 3 lbs.	1.60
Griddle-Cake pqts de 6 lbs.	3.10
Caisses contenant 3 doz., paquets de 6 lbs. ou 2 doz. paquets 3 lbs., 20c. chaque.	

L. CHAPUT, FILS & CIE,

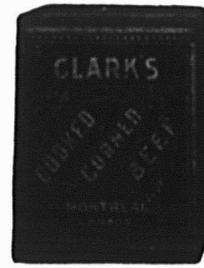
Montréal

Thé Noir Ceylan "Owl"	La lb.
No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse	20c
No 5. ½ lb. 30 lbs. par cse	21c
No 10. 1 lb. 30 lbs. par cse	26c
No 10. ½ lb. 30 lbs. par cse	27c
No 15. 1 lb. 30 lbs. par cse	32c
No 15. ½ lb. 30 lbs. par cse	33c
No 30. 1 lb. et ½ lb. 30 lbs. par cse	40c
Thé Vert Ceylan "Owl"	La lb.
No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse	20c
No 5. ½ lb. 30 lbs. par cse	21c

WILLIAM CLARK,
Montréal.

Conserves	La doz.
Vlantes assorties	0.00
Compressed Corned Beef 1s	1.85
Compressed Corned Beef 2s	3.25
Lunch Ham 1s	0.00
Lunch Ham 2s	3.50
Ready Lunch Beef 1s \$1.85	2s 3.00
Geneva Sausage 1s	2.20
English Brawn 1s	1.90
Boneless Pigs Feet 1s	1.90
Sliced Smoked Beef ½s 1.50	1s 2.50
Roast Beef 1s	1.85
Ready Lunch Loaves, Veau, Jambon, Boeuf, assortis ½s	1.40
Dito 1s	2.55
Boeuf Bouilli 1s	1.85
Boeuf Bouilli 2s	3.25

Boeuf Bouilli 6s 11.50



Pork and Beans, sauce tomates	1s	0.60
Pork and Beans, sauce tomates	2s	0.90
Pork and Beans, sauce tomates boîtes plates	3s	1.00
Pork and Beans, boîtes hautes, sauce tomates	3s	1.25



Pork and Beans, Plain	1s	0.60
Pork and Beans, Plain	2s	0.90
Pork and Beans, Plain, boîtes plates	3s	1.00
Pork and Beans, boîtes hautes, Plain	3s	1.25

PURITY, MEDALLION, THREE STARS,

Trois Marques
de Farine sur lesquelles on
peut compter.

WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO., Limited
TORONTO, MONTREAL, ST-JOHN, N. B. WINNIPEG, BRANDON.



Cold Storage

Circulation d'air froid et sec, ventilation parfaite, Température appropriée à la nature des produits à conserver.

Conservation d'après les méthodes scientifiques les plus approuvées, de

**Beurre, Fromage,
Oeufs, Fruits.**

Coin des rues des Sœurs Grises et William, MONTREAL.

O. M. GOULD, Gérant.

Vendez le Saindoux de Qualité, qui donne satisfaction.

Saindoux Composé de Lainé

Il n'y en a pas de plus fin. Garanti exempt d'eau.

THE LAING PACKING & PROVISION CO., Limited, RUE MILL, MONTREAL.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 30 juillet 1910.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprunteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Juillet 25			Jules Archambault	Félix Cusson	St-Antoine	Obligation.
" 26			Succ. Wm Dow	Dme Vve G. A. Campbell	"	Prêt.
" 26			F. W. Evans et al trustees	Jacob M. Orkin	Ouest	"
" 27			Ogdenburg Coal & T. Co.	Dme John P. Kavanagh	St-Antoine	Obligation.
" 28			J. E. Gravel	J. O. Gravel	Ste Anne	"
" 29			The Synod of Diocese of Montreal	Patrick McDermott	"	Prêt.
" 29			do	Dme Vve C. A. M. Henderson	St-Antoine	"
" 29			Catherine Scullion	Dme Jas McGovern	"	"

BUREAU DE MONTREAL EST

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprunteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Juillet 25	\$ 1200	6½	Montreal Loan & Mortgage Co	Maxime Chayer	Ste Marie	Obligation.
" 25	1500	6	Maria Roux	J. B. Pelletier	"	"
" 26	3000	8	Jos. Lamoureux	Ernest Lemoine	St-Louis	Prêt.
" 26	3500	6	Succ. I. Hurtubise	A. Soubre dit St Jean	"	Obligation.
" 27	4500	6	Dme Vve O. Bissonnette	A. S. Bissonnette	St Jacques	"
" 27	2000	6	Wilfrid Seers	Jos. Lapierre	St Marie	"
" 28	2500	5	J. O. Gravel	Jules E. Gravel	St Jacques	"
" 29	1000	6	J. B. Lavigne dit Poudrette	Ernestine Clément	St-Louis	"
" 29	400	6	Dme Vve John Swall	Dme F. Larocque	St Jacques	"
" 29	3000	7	Gustave Vinet	Hormidas T. Lapointe	Ste Marie	"
" 29	250	12	Arthur Juliens	Dme Edmour Pilon	"	"
" 29	3000	6	Wm Boyce	Dme Vve Thos Whittet	St-Louis	Prêt.
" 29	1800	6	Crédit Foncier F. C	Ernest Boivin et al	Ste Marie	"
" 29	8000	5½	J. M. Wilson	Dme Vve J. J. S. Gelinac	St-Laurent	Obligation.
" 29	10000	6	R. Ann King	Parker Foundry Co.	Ste Marie	Prêt.

BUREAU D'HOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprunteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Juillet 21	\$ 800	5½	Dme Thos Plante	Frs Larivière	Verdun	Obligation.
" 21	1000	6½	Dme Vve E. Trudel	Dme F. S. Mackay	St-Jean-Baptiste	"
" 21	2500	6	Arthur Rheauume esqual.	Eliza Gascon	Laurier	"
" 21	1800	6	Arthémise Laganère et al.	Henri Lefebvre	Verdun	"
" 21	1500	6	Dme Vve M. Chevalier	Aza. Filiatrault, ar.	St-Denis	"
" 21	800	6	Crédit Foncier F.-C	Israel Nantel	Hochelega	Prêt.
" 21	1300	6	Dme Vve E. Marcotte	J. L. Guilbert	St-Henri	Obligation.
" 21	700	6	Dme Vve John Angell	Théo. Rattelle	St-Denis	"
" 21	600	6	H. F. Barré	J. D. Couillard	Maisonneuve	"
" 21	7000	6	Dme Vve Chs Berger esqual.	M. Yeruslavitz	St-Jean-Baptiste	"
" 21	3600	6	Dme Vve J. B. Sicard	Maxime Deslauriers	DeLorimier	"
" 22	10700	6½	Trust & Loan Co of C	L'Hon. L. Beaubien	Laurier	Prêt.
" 22	500	6	D. Bastien	Abraham Benoit	Emard	Obligation.
" 22	800	6	Dme Vve E. Valiquette	Louis Bisson	Sault au Recollet	"
" 22	1800	6½	Yorkshire Ins. Co.	L. J. St Jean	N. Dame de Grâces	Prêt.
" 22	2465	6	Alphonse Hétu et al	F. X. Roy	Duvernay	Obligation.
" 22	3500	6	Alfred B. Trudel	E. Gervais	N. Dame de Grâces	"
" 22	500	8	Arthur Guibault	Rodrigue Leduc	St-Denis	"
" 22	2051	6	Cie Mutuelle d'Immeubles	Eug. Bédard, père	"	Prêt.
" 22	410	4	Albert Lauzon	Jos. Lauzon	Hochelega	"
" 22	2300	6	Pierre Roy	Victor Despatie	Laurier	Obligation.
" 23	2000	6	Rév. C. A. Lamarche	J. R. Dagenais	St-Denis	"
" 23	500	6	Rév. A. Lemire dit Marsolais	J. O. Beilerose	Sault-au-Recollet	"
" 23	1500	7	Dme A. Girouard	Jos. Rinfret	DeLorimier	"
" 23	500	6	Osias Legault	Ad. Joly	Paroisse St-Laurent	"
" 23	7000	6	S. Viau	Nap. Boileau et al	Laurier	"
" 23	1918	6	Cie Mutuelle d'Immeubles.	Dme E. Gingras	St-Denis	Prêt.
" 23	2500	6	John Bourgouin	J. E. Tremblay	Hochelega	"
" 25	3000	6	Dme Vve Chs Berger esqual.	Jos. Dufort	"	Obligation.
" 25	1000	7	Damase Marsolais	Jos. H. Demers	"	"
" 25	5500	6	Dme E. Elie	Jos. Elie	St-Gabriel	"
" 25	3600	6	Azarie Riopel	Horm. Charpentier	Maisonneuve	"
" 25	8300	6	Fulgence Riopel	Desnoyers, Varin & Cie, Ltée	Hochelega	"
" 25	1100	7	Valentine Turcot	Alfred Couture	"	"
" 25	14000	6½	Yorkshire Ins. Co.	William Blittcliffe	Westmount	Prêt.
" 25	6000	6	People Mutual Bldg Society.	Dme Wm A. Sadler	"	Obligation.
" 25	7500	6	Crédit Foncier F.-C	Dme F. M. Griffin	N. Dame le Grâces	Prêt.
" 25	3000	7	Thos Hannah	G. E. Blaiklock	Westmount	"
" 25	4000	5½	Dme Vve S. F. Wilson esqual.	Jas P. Anglin	"	Obligation.
" 26	1800	6	Crédit Foncier F. C.	Ant. J. Rattelle	DeLorimier	Prêt.
" 26	900	8	E. Bissonnette	A. Thibert et al	Ste Cunégonde	Obligation.
" 26	2000	6	Jos. Hurtubise et al esqual	O. Guérin	Verdun	"
" 26	600	6	Edouard Gauthier	Dme L. Plette Tempo	Pointe-aux-Trembles	"
" 26	830	6	Dme Pierre Charron	Léon Côté	Longue-Pointe	"
" 26	75	12	A. Jetté & Cie	E. Douville	Laurier	"
" 28	16000	5½	Standard Life Ass. Co	A. A. Morrice	Westmount	Prêt.
" 28	4200	7	Trust & Loan Co.	W. Joron et al	St-Paul	"
" 28	10000	7	"	Henri Forget	Hochelega	"
" 28	4500	6	Dme Vve David Madore	J. Jacob	"	Obligation.
" 28	1412	6	J. A. Pilon	L. J. Levrier	Longue-Pointe	"
" 28	1500	6	J. B. M. Forest	R. T. Beaudoin	Laurier	"
" 28	300	8	Adolphe Picard	Alfred Fiset	Pointe-aux-Trembles	"
" 28	2500	6	J. E. Desmarais	D. Tremblay	Hochelega	"
" 28	3000	6	Cordéla Demers	Adolphe Picard	Maisonneuve	"
" 27	325	6	Donalda Thauvette	Nap. Lecompte	Laurier	"
" 27	600	6	Dme Vve B. Goyer	H. Larose	Mont-Royal	"
" 27	2000	6	Louis Demuy	Wm ou G. Bédard	Hochelega	"
" 27	300	7	O. Taillefer	J. B. Gaudaire	"	"
" 27	1000	7	Charles Matte	Alp. Beaulieu	St-Denis	"
" 27	4500	5½	Dme F. C. Grant de Longueuil et al.	Jas B. Scott	Westmount	Prêt.
" 27	2500	6	Alliance Nationale	Leon Dubois	Maisonneuve	Obligation.
" 27	2000	6	Crédit Foncier F.-C.	David Dépatie	St-Denis	Prêt.
" 27	1000	6	Géraldine Harbour	A. Charbonneau	St-Henri	Obligation.
" 27	25000	5½	Succ. Wm Dow	Geo. Wilkins	Westmount	Prêt.
" 27	500	6	Henry Jas Tellier	Henri Roy	Laurier	"

Pork and Beans, sauce Chill	1s	0.60
Pork and Beans, sauce Chill	2s	0.90
Pork and Beans, sauce Chill	3s	1.00
Ox Tongue (whole)	1½s	7.50
Ox Tongue (whole)	2s	8.50
Ox Tongue (whole)	2½s	9.50
Jellied Veal	1s	1.85
	2s	3.00
Gelées de Bouillon	2s	3.50
"	6s	10.00

Potted Meats

Ham, Tongue, Beef and Veal,	La doz.	
	½s	0.50
	½s	1.00
Tongue, Ham and Veal	½s	1.20
Veal and Ham, pâtés	½s	1.10
Soupes	La doz.	
Chicken	pts.	1.50
Chicken	qts.	3.00
Mulligatawnay, Oxtail, Kidney		
Tomato, Vegetable, Mock Tur-		
tle, Consommé, Pea	pts.	1.00
Dito	qts.	2.00
Mince Meat		
(Tins fermées hermétiquement).	La doz.	
1s	\$1.00	2s 1.95
3s	2.90	4s 3.90
5s	4.90	

Plum Pudding

Anglais	1s	1.50
Plum Pudding,		
Anglais	2s	2.00
Boeuf fumé en		
tranches "Inglass"	½s	1.50
Boeuf fumé en tranches "In-	½s	2.10
glass"	½s	2.10
Boeuf fumé en tranches "In-	1s	3.35
glass"	1s	3.35



COMPAGNIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE,
232 rue Lemoine, Montréal.

Axolline, poudre à nettoyer les métaux:		
Axolline ordinaire pour les métaux communs, les 100 paquets		\$ 6.50
Axolline spéciale pour métaux précieux, les 100 boîtes		17.50
Eaux minérales.		
Eau de Vichy St-Yorre source Régente, la cse de 50 bouteilles		6.00
Eau d'Evian, source Cachat, la cse de 60 bouteilles		9.50
Eau d'Evian, source Cachat, la cse de 60 demi-bouteilles		7.75
Savonnerie Parfumerie "Maubert"		
Savon aux amandes nu en caissettes de 50 morceaux, le cent		3.75
Savons enveloppés en boîtes, cent modèles différents, depuis 30 cts jusqu'à \$4.25 la douzaine.		
Poudre de riz "Parisette". La doz.		0.48
Poudre de riz "Gilberta". La doz.		0.60
Poudre de riz "Velouté de Rose Lys". La douzaine		0.96
Poudre de riz en boîtes fantaisie, 30 modèles différents (depuis 50 cents jusqu'à \$4.50 la douzaine).		
Dentifrices de Botot.		
Eau de Botot, flacons avec bouchons, depuis la douzaine		4.00
Eau de Botot, flacons Stilligoute, depuis la douzaine		5.00
Pâte Dentifrice Botot en tubes. La douzaine		1.50
Pâte Dentifrice en boîtes porcelaine. Petit Modèle. La douzaine		2.45

Pâte Dentifrice en boîtes porcelaine. Grand Modèle. La douzaine	5.85
Le "Sublime de Bottot" pour les cheveux. La douzaine	8.50
Pétrole Hahn contre la chute des cheveux. Petit Modèle. La doz.	6.75
Pétrole Hahn contre la chute des cheveux. Grand Modèle. La doz.	12.00
Produits Pharmaceutiques.	La doz.
Comprimés aux sels de Vichy (Flacons de 100 comprimés)	3.00
Pastilles de Vichy à la Menthe en boîtes	1.75
Pastilles de Vichy à la Menthe, en demi-boîtes	1.15
Charbon Naphtolé Granulé H. Joulesse	5.50
Glycérophosphate de Chaux granulé "Thévenot", en flacons	4.50
Levure de Bière granulée "Thévenot"	4.50
Sedlitz granulé "Thévenot"	3.25
Sirop Pectoral "Thévenot", au Bromoforme composé	6.00
Sirop Iodotannique Phosphaté "Thévenot"	6.00

J. M. DOUGLAS & CO.
Montréal.



Bleus à laver.
La lb.
"Blueol", boîtes 10 lbs., 50 ppts de 4 carrés. 15c
"Sapphire", btes de 14 lbs, ppts de ¼ lb., 12½c.
"Union", boîtes de 14 lbs, ppts de ½ et 1 lb, 10c.

Soyez entendu sur le Problème du Profit

LES FÈVES AU LARD
MARQUE KITCHENER

sont égales comme qualité aux meilleures marques du marché et se vendent à 25 pour cent de moins.

Pourquoi, M. l'Épicier, ne pas faire ce profit ?

Nos fèves sont toutes cueillies à la main et empaquetées dans les nouvelles boîtes sanitaires contenant 1, 2 et 3 livres avec ou sans sauce tomates. Nous avons aussi une ligne complète de fruits et de légumes. Si votre marchand de gros ne peut pas vous en fournir, écrivez-nous directement pour les prix.

THE OSHAWA CANNING CO., Limited
OSHAWA, - - ONT.

AU COMMERCE

Nous offrons aujourd'hui un lait pur, exempt de microbes, livré en bouteilles hermétiquement closes et de conservation indéfinie :

LE LAIT LAURENTIA

Traité par un procédé exclusivement mécanique, répond à toutes les exigences de la Profession Médicale et à tous les besoins de la famille. **La Crème Laurentia** est traitée par le même procédé.

LE LAIT MATERNISÉ est la nourriture idéale pour le bébé—se rapproche le plus du lait maternel.

DEMANDEZ NOS PRIX.

La Cie Canadienne de Produits Agricoles Limitée
21, RUE ST-PIERRE, MONTREAL. TEL. BELL MAIN 4619.

Les Marchandises de Rowat se
Vendent Rapidement.

Propriétaires: ROWAT & CO., Glasgow, Ecosse.

Distributeurs Canadiens :—Snowdon & Ebbitt, 325 Edifice Cristine, Montréal, Québec, Ontario, Manitoba et le Nord-Ouest ; F. K. Warren, Halifax, N. E. ; F. H. Tippett & Co., St. John, N. B. ; C. E. Jarvis & Co., Vancouver, C. A.

Ayez une prise plus ferme sur vos profits.

Gagnez vous de l'argent sur votre huile? Probablement beaucoup moins que vous ne pensez. Si vous pouviez vous rendre un compte exact du peu de profit que vous faites, vous seriez étonné. Rappelez-vous que l'évaporation seule peut réduire la gazoline et le kérosène de 6 à 25% par mois. Puis tenez compte du débordement, du dégouttement, du répandage et de la mesure trop forte par chaque pinte vendue, et parfois même du coulage. Ces petites pertes combinées font facilement disparaître vos quelques cents de profit. Vous ne pouvez pas augmenter le prix pour vos clients et vous ne pouvez pas réduire le prix auquel vous payez l'huile; aussi le seul moyen qui vous est laissé est de réduire la perte et la dépense résultant de la manipulation de l'huile. Cela peut se faire avec

Un Réservoir à Huile "Bowser" à Mesure Automatique.

D'un coup de la brimbale de la pompe, vous pouvez tirer avec une exactitude absolue un gallon ou toute fraction de gallon, directement dans le bidon de votre client, sans employer d'entonnoir ni de mesures huileuses. Le réservoir est absolument à l'épreuve du coulage et de l'évaporation. Vos profits accrus paieront dans un an notre meilleur appareil.

N'aimeriez-vous pas vendre chaque gallon d'huile avec aussi peu de trouble, des mains aussi propres et en faisant un profit aussi sur que lorsque vous vendez un paquet de thé? Le "Bowser" fera cela. Permettez-nous de vous en dire davantage à ce sujet.

Demandez le bulletin No 84.

S. F. BOWSER & CO., Limited
66-68 Avenue Frazer,
Toronto, Ont.



Cette affiche tentante (9' 3" x 7") en couleurs naturelles, est affichée dans tout le Canada par la
CANADIAN POSTER COMPANY.
Edifice Power, - - Montréal.
Consultez-nous au sujet de vos annonces.

Lait Evaporé

Marque
JERSEY CREAM

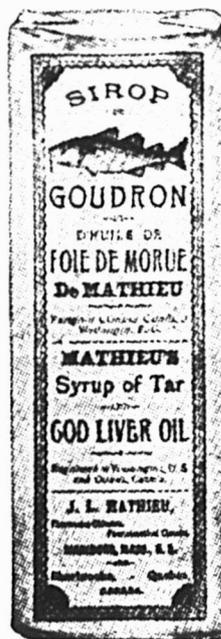


LE PLUS RICHE
D'après l'Essai du Gouvernement.

THE TRURO CONDENSED MILK CO., LIMITED, TRURO, N. E.

Le Sirop Mathieu

(DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE)



Voici la saison où l'on vend de grandes quantités de "SIROP MATHIEU (de Goudron et d'huile de Foie de Morue)." C'est le temps où tout le monde que vous rencontrez a le rhume et touse. Les neuf-dixièmes de ces gens demandent du "SIROP MATHIEU" (de Goudron et d'huile de Foie de Morue) car l'efficacité de ce remède est reconnue. **Morale:** Ayez un bon approvisionnement de SIROP MATHIEU—il se vend vite et vous donne un profit raisonnable.

Les "POUDRES NERVINES" MATHIEU combinées avec le "SIROP MATHIEU" sont le meilleur remède que l'on puisse trouver contre la Grippe, les Frissons févriques, etc.

Envoyez nous votre commande aujourd'hui même.

LA CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire
SHERBROOKE, P.Q.

L. CHAPUT FILS & Cie., Dépositaires en Gros
MONTREAL.

The EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd

Montréal

Empois de buanderie	La lb
No 1 Blanc ou Bleu, cartons 3 lbs.	0.06½
No 1 Blanc ou Bleu, cartons 4 lb.	0.06½
No 1 Blanc, barils et petits barils	0.06
Canada Laundry (cse de 40 lbs)	0.05½
Silver Gloss, btes à coulisses, 6 lbs.	0.07½
Silver Gloss, canistres de 6 lbs.	0.07½
Kegs Silver Gloss gros cristaux	0.06½
Edwardsburg's Silver Gloss, paquets chromos de 1 lb.	0.07½
Benson's Satine, cartons de 1 lb.	0.07½
Canada White Gloss, pqts de 1 lb.	0.06
Benson's Enamel, par boîte de 20 et 40 paquets	1.50 et 3.00

Empois de cuisine	La lb
Benson's Celebrated prepared Corn, Boîtes de 20 et 40 lbs.	0.07½
Canada Pure Corn Starch, boîtes de 20 et 40 lbs.	0.05½

Empois de riz "Edwardsburg"	La lb
No 1 blanc, étiquette chromo, cartons de 1 lb.	0.10

N. K. FAIRBANK COMPANY,

Montréal



Prix du Saïndoux
Composé, Marque
BOAR'S HEAD.
Tierces . lb. 0.12½
Demi qrts lb. 0.12½
Tinnettes, 60
lbs . lb. 0.12½

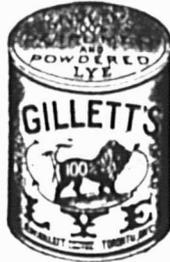
Seaux en bois, 20 lbs.	2.60
Chaudières, 20 lbs.	2.50
Caisnes, 3 lbs.	0.13½
Caisnes, 5 lbs.	0.13½
Caisnes, 10 lbs.	0.13½

E. W. GILLETT CO., LTD.

Toronto, Ont.



Levain en Tablettes
"Royal."
Boîtes 36 paquets à
5c. . . . la boîte \$1.15



Lessive en Poudre de
Gillett.
La cse
4 doz. à la caisse \$3.50
3 caisses 3.40
5 caisses ou plus . 3.35



Poudre à Pâte "Magic"
Ne contient pas d'alun.
La doz.
6 doz. de 5c. . . \$0.50
4 doz. de 4 oz. . . 0.75
4 doz. de 6 oz. . . 1.00
4 doz. de 8 oz. . . 1.30
4 doz. de 12 oz. . . 1.80
2 doz. de 12 oz. . . 1.85
4 doz. de 16 oz. . . 2.25
2 doz. de 16 oz. . . 2.30
1 doz. de 2½ lbs. . . 5.00
1 doz. de 5 lbs. . . 9.50
2 doz. de 6 oz. } à
1 doz. de 12 oz. } La Cse
1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Soda "Maglo"

No	La cse
No 1 caisse 60 pqts de 1 lb.	2.60
5 caisses	2.50
No 2 caisse 120 pqts de ½ lb.	2.60
5 caisses	2.50



No 3 caisse	
30 pqts. de 1 lb. } \$2.60	
et 60 pqts. de ½ lb.	
5 caisses	\$2.60
No 5 caisse	
100 pqts. de 10 oz.	2.65
5 caisses	2.55



Crème de Tartre de "Gillett"	La doz.
½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse)	\$.90
¼ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse)	1.80

	La cse
4 doz pqts., ¼ lb.	{ ASSOR- } \$7.20
2 doz. pqts., ¼ lb.	
	La doz.
¼ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse)	\$2.00
1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse)	\$3.75
	La lb.
5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse)	0.30
10 lb. boîtes en bois	0.27½
25 lb. seaux en bois	0.27½
100 lb. barils	0.25½
360 lb. barils	0.25

PAPIER POUR MIMEOGRAPH

Demandez à votre LIBRAIRE la
marque "Northern Mills"
qualité supérieure pour PA-
PIER A COPIE.

Manufacturée par

La Compagnie des Moulins du Nord,
278 rue St-Paul, Montréal.

Ciment Granit "VOL-PEEK."



est une découverte merveilleuse. Il sert à raccommoder tout ustensile percé par l'usage. Il n'est besoin d'aucun outil pour s'en servir. Il coûte très peu et est très économique. Toute personne qui s'en sera servie une fois, sera obligée d'admettre que ce Ciment est indispensable dans chaque famille.

Tous les marchands devraient s'en procurer, ils y trouveraient leur profit. Pour toute information, adressez-vous à

N. A. Bedard & Cie., 45, rue William, MONTREAL.
Seuls Agents dans la Province de Quebec pour
H. NAGLE & CIE., Manufacturiers.

Nous payons les plus hauts prix du marché pour
les Oeufs Strictement Frais.

Ecrivez-nous ou Télégraphiez-nous.

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, 241, rue St-Paul, Montréal.



Les Connaisseurs

Apprécient les Célèbres

Pipes "Peterson."

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabricant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

Propriétaires des
Marques bien connues



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

GENIN, TRUDEAU & CIE

22. RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.



CINQ PRODUITS RENOMMÉS DE FAIRBANK

Votre stock n'est pas complet sans les CINQ PRODUITS RENOMMÉS DE FAIRBANK, c'est-à-dire :

Poudre à Laver Gold Dust de Fairbank.

Savon Fairy (pour Toilette et Bain) de Fairbank.

Savon à la Glycérine et au Goudron de Fairbank.

Savon Sunny Monday (ne contenant pas de résine) de Fairbank.

Savon Pummo de Fairbank.

½ Boîte de GOLD DUST Gratuite avec chaque achat de 5 boîtes.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY, MONTREAL, CAN.

GUNN, LANGLOIS & Co., Limited,



Prix du saindoux
composé,
marque EasiFirst.

Montréal.

Tierces	0.12½
Demi-quarts	0.12½
Tinettes, 60 lbs.	0.12½
Seaux en bois, 20 lbs.	2.60
Chaudières, 20 lbs.	2.50
Caisses, 3 lbs. lb.	0.13½
Caisses, 5 lbs. lb.	0.13½
Caisses, 10 lbs. lb.	0.13½
Pains moulés d'une livre	0.14

A. HANDFIELD,

11 rue Bonsecours, Montréal.

Sucre d'érable composé, lb.	0.08
Sirup d'érable composé, gal.	0.60

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF
CANADA, Limited

Cigarettes.	Le 1000
Richmond Straight Cut	12.00
Sweet Caporal	8.50
Athlete	8.50
Old Judge	8.50
New Light (tout tabac)	8.50
Sub-Rosa Cigarros (tout tabac)	8.50
Derby	6.35
Old Gold	6.30
Prince	5.75
Sweet Sixteen	5.75
Dardanelles ordinaires	12.25
Dardanelles, bouts en liège ou en argent	12.50
Murad (turques) bouts en papier.	12.00

Moguls, bouts en papier ou en liège. 12.00

Yildiz (turques) 15.00

Yildiz Magnums, bouts en papier,
en liège ou en or 20.00

Tabacs à cigarettes. La lb.

Puritan et B. C. No 1 1/12s 1.00

Sweet Caporal 1/13s 1.15

Tabacs coupés. La lb.

Old Chum 10s 0.79

Lord Stanley, Tins 1-2 lb. 1.05

Meerschaum 10s 0.79

Athlete Mixture, Tins 1-2 et 14 lb. 1.35

Old Gold 12s 0.95

Seal of North Carolina 12s 0.95

Duke's Mixture (Cut Plug) 0.82

Old Virginia, ppts 1-2 et 1 lb. 0.72

Duke's Mixture (Granulated),
1-10s. Bags 5 lb. carton 0.85

Bull Durham.

1-10 bags, 5 lb. carton 1.25

1-16 bags, 5 lb. carton 1.25

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA,
Limited, Montreal.

(Empire Branch).

Tabacs à chiquer. La lb.

Moose bars 5½ cuts to the lb., ½
butts 8 lbs 0.40Snowshoe bars, 6½ cuts to the lb.,
Butts. 22 lbs., ½ butts, 11 lbs. 0.43

Black Watch 12s 0.45

Black Watch 6s 0.44

Bobs 6s et 12s 0.46

Currency 12s 0.46

Old Fox 12s 0.44

Pay Roll 7½s 0.56

Tabacs à fumer. La lb.

Empire 6s et 12s 0.44

Rosebud 6s 0.45

Ivy 7s 0.50

Shamrock 6s 0.45

Tabac haché. La lb.

Great West (Sac) 8s 0.59

HENRI JONAS & CIE,

Montréal.

Extraits Culinaires. La doz.

1 oz. Plates, Triple concentré . . . 0.80

2 oz. Plates, Triple concentré . . . 1.50

2 oz. Carrées, Triple concentré . . . 1.75

4 oz. Carrées, Triple concentré . . . 3.00

8 oz. Carrées, Triple concentré . . . 6.00

16 oz. Carrées, Triple concentré . . . 12.00

2 oz. Rondes, Quintessence 1.75

2½ oz. Rondes, Quintessence 2.00

5 oz. Rondes, Quintessence 3.50

8 oz. Rondes, Quintessence 6.00

4 oz. Carrées, Quintessence. Bou-
chons émerl 3.508 oz. Carrées, Quintessence. Bou-
chons émerl 7.00

2 oz. Anchor 1.00

4 oz. Anchor 1.75

8 oz. Anchor 3.00

16 oz. Anchor 6.00

2 oz. Golden Star "Double Force" 0.75

4 oz. Golden Star "Double Force" 1.25

8 oz. Golden Star "Double Force" 2.25

16 oz. Golden Star "Double Force" 4.25

2 oz. Plates, Soluble 0.75

4 oz. Plates, Soluble 1.25

8 oz. Plates, Soluble 2.25

16 oz. Plates, Soluble 4.25

1 oz. London 0.50

2 oz. London 0.75

Extraits à la livre de . . . \$1.00 à 3.00

Extraits au gallon de . . . \$6.00 à 24.00

Mêmes prix pour Extraits de tous
fruits.

Saumon Marque Quaker

Votre clientèle a besoin de conserves d'une haute catégorie uniforme.
Vous ne pouvez pas vous permettre de servir des qualités inférieures
à vos clients.

Un essai, et vous-même ainsi que vos clients, insisterez pour avoir la
MARQUE QUAKER.

MATHEWSON'S SONS, --- EPICIERS EN GROS,
202, RUE MCGILL, MONTREAL.

L'EAU DE VICHY ST-YORRE

"SOURCE REGENTE," NON DECANTEE,

est NATURELLE, pure, richement minéralisée. Légèrement gazeuse, son goût est agréable, son effet
assuré. Son prix très avantageux en fait pour le marchand un ARTICLE RÉCLAME très précieux.

COMPAGNIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANÇAISE

Importateurs directs, seuls agents pour le Canada.

232 RUE LEMOINE

MONTREAL

La Qualité d'un Biscuit

ne dépend pas moins de la pureté des ingrédients et de l'habileté et du soin mis à leur mélange et à la cuisson que de l'emballage.

Votre garantie absolue contre des biscuits spongieux consiste à vendre exclusivement—



C'est la sorte qui vous arrive toujours dans le même état frais et croustillant que lorsque ces biscuits sortent de nos fours.

Votre commerce de biscuits sera excellent, cet été, si vous vendez les biscuits de

MOONEY.

Donnez un ordre aujourd'hui même.

The Mooney Biscuit
& Candy Co., Limited

Stratford, Can.



EMPLOYEZ EN QUANTITÉ LES FLY PADS DE WILSON

le mercredi après-midi et le dimanche, et tenez autant que possible votre magasin libre de mouches.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successors de CHS. LACADIE & CIE.

EPICIERS EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops,
Fruits Secs, Thés, Vins, Liqueurs,
Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile
et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

Fabricants de Farine "FIVE ROSES"

MEUNERIE A KEEWATIN

Capacité 9000 barils par jour

MEUNERIE A PORTAGE LAPRAIRIE

Capacité 1500 barils par jour

Capacité Totale 10500 barils par jour.

Bureaux: MONTREAL, TORONTO,
WINNIPEG, KEEWATIN,
PORTAGE-LAPRAIRIE.

CHOCOLAT "Elite"

Non Sucré

DES EPICIERS

Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de 1/2 lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. S.

J. A. TAYLOR, AGENT, MONTREAL

"LA FAVORITE"

La Mine par excellence pour les poêles.
Elle donne un lustre permanent,
Ne tache pas les mains.

GRASSE COON

La meilleure combinaison de graisse à chaussures, conserve le cuir et lui donne un lustre parfait.

PROTECTORINE

La meilleure graisse pour harnais, assouplit et conserve le cuir en le mettant à l'épreuve de l'eau

Vernis "UNCLE SAM"
Donne à la chaussure un brillant étincelant et durable.

Ces produits sont en vente chez tous les Epiciers en gros. S'adresser au besoin à

Uncle Sam Dressing Co. Lanoraie, P.Q.

Représentants à Québec: BOIVIN & CRENIER
63 RUE DALHOUSIE

Laurence & Robitaille

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAU ET CLOS

Coin des rues Craig et St-Denis

MONTREAL

Bell Tél., Main 1488—Tél. des Marchands, 804

CLOS AU CANAL

Coin des rues William et Richmond

Bell Tél., Main 3844

BONBONS. VIAU BISCUITS.

Y a-t-il dans le commerce des friandises plus délicieuses que celles de cette maison? ¶ Les détaillants ont-ils plus de satisfaction d'acheter d'autres marques? ¶ Tout le monde sait que Qualité est la devise de la maison.

VIAU & FRERE,

- - -

Viauville, Montréal.

Chocolat "BORDO" *Marque Enregistrée.*

Tous les hommes, femmes et enfants, amateurs de chocolat, après avoir essayé une fois le "Chocolat Bordo", insisteront toujours pour avoir ce chocolat.

Comme qualité excellente et goût délicieux, il est sans égal. Il représente une amélioration distincte dans la fabrication du chocolat.

Le **Chocolat Bordo** se vendra plus que tout autre chocolat, parce qu'il est simplement trop délicieux pour être oublié. Les personnes qui entrent dans votre magasin et y achètent du **Bordo**, en demanderont toujours, parce qu'elles savent qu'il n'a pas d'égal.

Aucun autre ne peut le remplacer.

Nous donnerons une agence exclusive, dans chaque ville, à la personne qui remplira les conditions voulues.

Ecrivez promptement—Premier arrivé, premier servi.

The Montreal Biscuit Company,

Manufacturiers de Friandises "Donnant Satisfaction".

Demandez l'Encre Noire

MARCEL

PARIS, FRANCE.

En vente chez les principaux Epiciers et Libraires en Gros.

Agent Général pour le Canada:

M. J. LACHAPELLE

229, rue St-Hubert, Montreal.

A. HANDFIELD

11, RUE BONSECOURS, - MONTREAL.

SUCRE et SIROP d'ERABLE

Qualité Supérieure. Prix Modéré.

Manufacturé au moyen d'un très nouveau procédé.

Toutes les sortes de Sirop de F. ults.

Nous invitons cordialement MM. les Epiciers à nous donner un ordre à titre d'essai.

Oranges, Citrons, Bananes, Fraises, Légumes verts et Noix de toutes sortes.

PATATES "GREEN MOUNTAINS"

Les ordres par lettre ou téléphone recevront une attention toute spéciale.

The A. P. de Sambor Import Co.,

Fruits et Légumes en Gros

8, CRAIG OUEST, - MONTREAL, QUE.
Téléphone à longue distance Main 5129

PRIX LES PLUS BAS

Viandes de Clark en pots

Pendant les grandes chaleurs, les Viandes en Pots sont l'objet d'une forte demande. Vos clients se rendent-ils compte de l'ennui et du temps qu'ils s'épargnent ?

Mentionnez-leur les Viandes de Clark en Pots.

Ces Viandes leur plairont, car leur saveur et leur qualité sont parfaites.

Wm. CLARK

MONTREAL

Manufacturier de Spécialités Alimentaires de haute qualité.

LA FARINE PRÉPARÉE

(SELF-RAISING FLOUR)

DE BRODIE & HARVIE

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, il suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

14 et 16 rue Bleury

MONTREAL

CONFITURES PURES

DE UPTON

CONFITURES PURES,
NOUVELLE SAISON,
- - DE UPTON, - -
MAINTENANT PRÊTE.



Absolument pures et de saveur délicieuse, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

Pure Marmelade
d'Oranges
de UPTON

Bien et favorablement connue de l'épiciers et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.

52 DES PLUS HAUTES RECOMPENSES
EN EUROPE ET EN AMERIQUE

LES CACAOS ET CHOCOLATS

PURS, DE HAUT GRADE

DE

WALTER BAKER & CO.
LIMITED



Leur Cacao pour le Céjeuner, est absolument pur, délicieux, nutritif et coûte moins de 1 cent par tasse.

Leur Chocolat Premium No 1, Enveloppes Bleues, Etiquettes Jaunes, est le meilleur chocolat nature sur le marché, pour l'usage de la famille.

Marque de Commerce.

Leur Chocolat Caracas au sucre est le plus fin chocolat à manger qui soit au monde.

Un livre de recettes de choix, en Français, sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Walter Baker & Co., Limited

Etablis en 1780

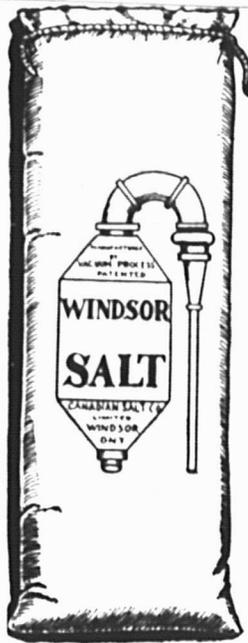
DORCHESTER, MASS.
Succursale, 86 rue St-Pierre,
MONTREAL.

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottam Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gros.



BLACK JACK
Rapide, Propre, Commode.
ESSAYEZ-LE
En vente chez
Tous les Marchands de Gros.
Boîtes 3/4 lb.—3 doz. par caisse.

Victor Archambault
BISCUITS, SUCRERIES ET
TABACS EN GROS,
Désire avoir agences et marchandises à
commission dans l'épicerie.
—Références sur demande.— Grands
Entrepôts.
SHERBROOKE, -:- QUEBEC.



N'est-ce pas un fait plu-
tôt significatif que plus
de 95% du sel vendu au
Canada pour la table et
la fabrication du beurre
et du fromage, est du
Sel Windsor
Les autres marques à vente lente valent-
elles la place qu'elles prennent dans votre
magasin?
THE CANADIAN SALT CO., LIMITED
Windsor, - - - - Ontario

Moutarde Française.	La Grosse
2 doz. à la caisse.	
Pony	7.50
Medium	10.00
Large	12.00
Small	7.20
Tumblers	10.80
Egg Cups	12.00
No. 67 Jars	12.00
2 doz. à la caisse.	
Mugs	12.00
Nugget Tumblers	12.00
Athenian Tumblers	12.00
Goblets	12.00
1 doz. à la caisse.	
No. 64 Jars	15.00
No. 65 Jars	18.00
No. 66 Jars	21.00
No. 68 Jars	15.00
No. 69 Jars	21.00
Vernis à chaussures.	La doz.
1 doz. à la caisse.	
Marque Froment	0.75
Marque Jonas	0.75
Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau	2.00

THE LAING PACKING & PROV. CO.,
Montréal, Canada

Lard en Baril Marque "Anchor"

Lard pesant, Canada Short Cut, Mess, brl.	29.00
Lard pesant, Canada Short Cut, Mess, 1-2 brl.	14.75
Lard de famille, dos, Canada Short Cut, Mess, brl.	29.50
Lard de famille, dos, Canada Short Cut, Mess, 1-2 brl.	15.00
Lard léger, clair, brl.	(manque)

Lard pesant, Brown Brand, désossé, tout gras, brl.	29.00
Lard clair, tout gras du dos, très pesant, brl.	32.00
Lard de flanc, pesant, brl.	31.00
Pickled Rolls, brl.	30.00
Bean Pork, petits morceaux gras, baril	24.00
Saindoux Composé Raffiné choix Mar- que "Anchor"	
Tierces, 375 lbs. lb.	0.125
Boîtes, 50 lbs. net (doublure parchemin) lb.	0.125
Tinettes, 50 lbs. net (TINETTE imi- tée) lb.	0.125
Seau de bois, 20 lbs. net	\$2.60 0.13
Seau de fer-blanc, 20 lbs. brut	\$2.45 0.124
Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, bleu	0.124
Caisnes 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, Bleu	0.124
Caisnes, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse	0.13
Briques de saindoux composé, 60 lbs en cse, ppts 1 lb	0.14
Saindoux Marque "Anchor" (Garanti absolument pur).	
Tierces, 375 lbs.	0.154
Boîtes, 50 lbs. net, (doublure parchemin)	0.154
Tinettes, 50 lbs. net (tINETTE imi- tée)	0.154
Seau de bois, 20 lbs. Net (dou- blure parchemin)	\$3.20 0.16
Seau en fer-blanc, 20 lbs. brut	\$3.05 0.154
Caisnes, 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, Rouge	0.154
Caisnes, 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, Rouge	0.154

Caisnes, 3 lbs. tins, 60 lbs. en caisse Rouge	0.16
Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs. en caisse	0.164
Viandes fumées	
Jambons: Notre meilleure qualité. Extra gros, 25 lbs. et plus (trés gros)	0.17
Gros, 18 à 25 lbs.	18
Moyen, 13 à 18 lbs.	0.20
Petits, 10 à 13 lbs.	0.21
Jambons désossés, roulés, gros, 16 à 25 lbs.	0.19
Jambons désossés, roulés, petits, 9 à 12 lbs.	0.21
Bacon, à déjeuner, marque anglai- se, sans os, choisi	0.204
Bacon de Brown, à déjeuner, mar- que anglaise, sans os, épais	0.20
Bacon de Laing, Windsor, dos pelé	0.22
Petit Bacon, épicé, désossé	0.18
Jambons de Laing, choisis "Pique- Nique"	0.17
Bacon choisi, Wiltshire, côté 50 lbs	0.19
Cottage Rolls.	(manque)
Saucisses fumées	
Bologna (Bondon de Boeuf)	0.08
Bologna (Enveloppe claire)	0.08
Brunswick (Beef Middles)	0.08
Frankfurts	0.09
Polish	0.09
Garlic	0.09
Empress (Poulet, jambon et langue) doz.	1.10
Saucisses fraîches	
Saucisses de porc (tripes de porc)	0.08
Saucisses de porc (tripes de mou- ton)	0.09
Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.)	0.09
Saucisses de fermier	0.12

Chair à saucisses (seaux de 20 lbs.)	0.08
Boudin blanc	0.07
Boudin noir	0.08

AGENCES

LAPORTE MARTIN & CIE, LTEE,
Montréal.
Eaux de Vichy.

	c/s	
La Capitale, c/s 50 btls. Qts.	5.00	
La Neptune, c/s 50 btls. Qts.	6.00	
La St-Nicholas, c/s 50 btls. Qts.	7.00	
La Sanitas (Gazeuse), 50 Bout.	8.00	
La Sanitas (Gazeuse), 100 Bout.	9.00	

Eau "Vichy Limonade"

	50 Qts.	50 Pts.
La Savoureuse	7.50	5.00
La St-Nicholas	8.00	5.50

Eaux de table

	50 Qts.	100 Pts.	100 Spllts
Sun-Ray Water "Gazeuse"	6.50	8.50	7.50
Sun-Ray Water "Naturelle"	6.50		

Ginger Ale importé

Belfast Mineral Water Co.	
"Trayders" Brand, Dry	Doz. 0.90
"Trayders" Brand, Extra Dry	Doz. 1.00

Huile d'Olive

Minerva.	
c/s 12 btls 1 litre	6.50
c/s 12 btls. Qts.	5.75
c/s 24 btls. Pts.	6.25
c/s 24 btls. 1/2 Pts.	4.25

Légumes "Le Soleil"

Petits pois.
Sur-Extra Fins, Extra Fins, Très Fins, Fins, Mi-Fins, Moyens No 1, Moyens No 3.
Haricots.
Verts, Nains Extra Fins, Verts Fins, Verts Moyens, Verts Coupés.
Asperges.
Branches géantes, grosses, extra fines, coupées sur-extra, 1er choix, 2e choix, pointes, têtes, Macédoines, Epinards, Fla geolets.—Prix sur demande.

JOHN P. MOTT & CO.

J. M. Douglas & Co., Agents, Montréal.
Chocolats et Cacaos Mott.



Elite	per doz.	0.90
	La lb.	
Prepared Cocoa		0.28
Breakfast Cocoa		0.38
No 1 Chocolate		0.32

Diamond Chocolate	0.24
Navy Chocolate	0.29
Cocoa Nibbs	0.35
Cocoa Shells	0.05
Confectionery Chocolate	0.18 à 0.30
Plain Chocolate Liquors	0.18 à 0.35
Vanilla Stick	la gr. 1.00



ST. CHARLES CONDENSING CO'Y.,

Ingersoll, Ont., Can.

Laits et Crèmes Condensés.

St. Charles "Family"	3.50
St. Charles "Baby", 4 doz., la cse	2.00
St. Charles "Hotel"	3.70

Lait "Silver Cow"	4.55
"Purity"	4.25
"Good Luck"	4.00

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec:	
Moins de 5 caisses	\$5.00
Cinq caisses ou plus	4.95

SALADA TEA CO.



THÉS DE CEYLAN "SALADA."

	Gros.	Détail
Etiquette Brune, 1's et 1/2's	\$0.25	\$0.30
Etiquette Verte, 1's et 1/2's	0.27	0.35
Etiquette Bleue, 1's, 1/2's, 1/4's et 1/8's	0.30	0.40
Etiquette Rouge, 1's et 1/2's	0.36	0.50
Etiquette Dorée, 1/2's	0.44	0.60



SNAP CO., LTD.,

Montréal.

Snap Hand Cleaner.

Cse de 3 doz.	3.60
Cse de 6 doz.	7.20
	30 jours.

Profitable

Délicieux

Tel que fourni à Sa Majesté le Roi.

Tel que fourni à la Chambre des Communes Britannique.

Cordial au Jus de Citron de "Stower."

Peu de personnes achèteraient du Jus de Citron ordinaire, si elles essayaient une bouteille de CORDIAL au JUS DE CITRON de "STOWER," tout prêt pour l'usage, mélangé pour convenir exactement au goût des plus difficiles, et si commode.

Le CORDIAL au JUS DE CITRON est un des breuvages les plus populaires. Il est déliéieux, étanche la soif, tient en excellent état le sang et les organes de la digestion.

Le CORDIAL AU JUS DE CITRON de "STOWER" est préparé au moyen de jus de Citron fraîchement comprimé, toute impureté étant enlevée avec soin. Il ne fermente pas et est sucré avec le meilleur sucre en pain raffiné.

PAS DE GOUT DE MOISI.

ARTHUR P. TIPPET & CO.,
SEULS AGENTS

LES CHEVAUX

en mauvais état sont simplement ramenés à leur pleine capacité de travail, quand on les nourrit de

MOLASSINE MEAL

Cet aliment améliore la digestion, prévient et guérit les douleurs intestinales, diarrhées et toux et améliore remarquablement les Robes.

POUR MATIERE A LIRE ET PRIX, S'ADRESSER A

ANDREW WATSON

SEUL IMPORTATEUR

91 Place d'Youville, MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITÉ

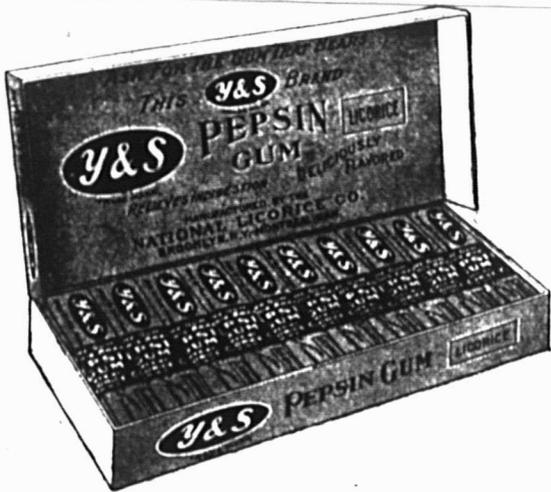
Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné "BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82, rue McGill, MONTREAL

Manu. acture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.



Prenez note de la marque—Y & S—placée sur notre Gomme à la Pepsine. Cette marque—Y & S—est employée par nous et par nos devanciers depuis quarante ans et placée sur la réglisse en bâtons la plus connue aux Etats-Unis et au Canada. Cette marque signifie une qualité tout aussi élevée quand elle est mise sur notre gomme à mâcher. Quatre aromes: **RECLISSE**, Peppermint, Wintergreen et Menthe Verte. Chaque morceau est enveloppé séparément, 5 morceaux par paquets, 20 paquets par boîte. Commandez à votre fournisseur une boîte à titre d'essai, assortie, si vous le voulez.

National Licorice Co.
MONTREAL

Quand vous achetez du Sucre Extra Granulé

Redpath

vous vous assurez les résultats du procédé le plus nouveau, d'une machinerie moderne et d'un nombre d'années d'expérience.

Manufacturé par

**THE CANADA SUGAR REFINING
COMPANY, Limited**

MONTREAL, P. Q.

ARTICLE PUR ET DE CONFIA GE



N'hésitez pas

à mettre en stock et à recommander

Le Soda à Pâte "**COW BRAND**"

Il est connu pour sa force, sa pureté et la confiance qu'on peut y avoir; c'est un favori notoire de la cuisinière. Examinez vos stocks. Donnez un ordre à votre fournisseur.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED.
Manufacturers, MONTREAL.

CH
A
Q
U
E

B
O
I
T
E



ST. CHARLES CREAM

G
A
R
A
N
T
I
E

Crème Evaporée

St. Charles

**MEILLEURS PROFITS,
PLUS DE VENTES,
CLIENTS SATISFAITS**

Avec un Bon
Stock de
Marchandises
St. Charles.



St. Charles Condensing Co'y.
INGERSOLL, ONT. CANADA.



SODA
Cow Brand

Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
Caisse, 120 paquets de 1-2 lb., \$3.00.
Caisse, 30 pqt. 1 lb. et 60 pqt. 1-2 lb., \$3.00

Caisse de paquets de 5c., contenant 96 paquets, \$3.00.

ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal.
Lime Juice "Stowers" La cse
Lime Juice Cordial, 2 doz. pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz. pts. 3.50
Double Refl. Lime Juice 3.50
Lemon syrup 4.00

THE UNCLE SAM DRESSING CO.,
Laforce, P.Q.

Vernis "Uncle Sam"
Bout. 6 oz. No 1 1.80
Bout. 4 oz. No 1 1.25
Bout. 4 oz., No 2 doz. 0.90
Bout. 4 oz., (bout nue) doz. 0.75
Vernis Chocolat.
Bout. 6 oz., No 1 1.80
Bout. 4 oz., No 1 1.25
Vernis noir No 1 Extra Brls 40
gallons 1.60
Vernis noir No 1 Extra Cans 1 à 5
gallons 1.75
Vernis chocolat No 1, brls 40 gals. 1.60
Vernis chocolat No 1, Extra cans 1
à 5 gallons 1.75
Grasse "Protectorine"
(Pour harnais et chaussures).
Boîtes 8 oz. 1.25
Boîtes 4 oz. 0.75
Cirage Combiné "Coon".
Cirage à Chaussures "Coon" doz. 0.75
Mine à Poêle "Favorite"
Mine "Favorite", No 4, doz. 0.45
Mine "Favorite", No 8, doz. 0.65

Mine "Favorite", No 12, doz. 0.75

T. UPTON & CO.,

Hamilton

Confitures garanties pures
Framboises, Fraises, Cassis, verres de 1 lb., 2 doz. par cse doz. 1.90
Pêches, Gadelles Rouges, Gro-selles, verres de 1 lb., 2 doz., par caisse doz. 1.70
Prunes, verres de 1 lb., 2 doz. par caisse doz. 1.60
Assorties
Verres de 1 lb., 2 doz. à la cse, doz. 1.75
Marmelade de Pamplemousse (Grape Fruit), verres de 1 lb., 2 doz. à la caisse doz. 1.60
Pure Marmelade d'oranges
Garantie pure.
Verres, 12 oz., 2 doz. à la cse, doz. 1.00
Verres, 16 oz., 2 doz. à la cse, doz. 1.45
Pint Sealers, 1 doz. à la cse, doz. 2.25
Quart Sealers, 1 doz. à la cse, doz. 3.25
Tins, 2 lbs., 2 doz. à la cse . lb. 0.08
Tins, 4 lbs., 2 doz. à la cse . lb. 0.08
Tins, 5 lbs., 8 au crate lb. 0.07½
Tins, 7 lbs., 12 à la caisse lb. 0.07½
Seaux en bois, 7 lbs., 6 seaux par crate lb. 0.07½
Seaux en bois, 30 lbs. lb. 0.07½
Miel Pur Clarifié
Verres, 12 oz., 2 doz. à la cse, doz 1.40
White Clover
Verres, 12 oz., 2 doz. par cse (manque)
Confitures composées
Framboises rouges, Fraises, Pêches, Prunes, Gadelles rouges, Cassis, Gro-selles, Bluets, Abricots, verres, 12 oz., 2 doz. par caisse, doz. 1.00
Tins, 2 lbs., 2 doz par cse . lb. 0.07½
Seaux en fer-blanc, 5 lbs, 8 seaux par crate lb. 0.07½
Seaux en fer-blanc, 7 lbs., 6 seaux

par crate lb. 0.07
Seaux en bois, 7 lbs., 6 seaux par crate lb. 0.07
Seaux en bois, 30 lbs. lb. 0.06½
Empaquetées en caisses assorties ou crates si désiré.
Gelées composées
Framboises, Fraises, Cassis, Gadelles rouges, Ananas, verres, 12 oz., 2 doz. à la cse doz. 1.00
Seaux en fer-blanc, 2 lbs., 2 doz. à la cse lb. 0.07½
Seaux en fer-blanc, 5 lbs., 8 seaux par crate lb. 0.07½
Seaux en bois, 7 lbs., six seaux par crate lb. 0.07
Seaux en bois, 30 lbs. lb. 0.06½
Empaquetées en caisses assorties ou crates si désiré.

Apple butter
Seaux en fer-blanc, 5 lbs., 8 seaux par caisse le seau 0.37½
Fret payé d'avance sur 5 caisses ou davantage expédiées directement de la manufacture à
Windsor, North Bay, Montréal, et à tous les points intermédiaires en Ontario. Pour tous les autres endroits, une allocation de fret de 25 cents par cwt. sera faite. Termes: net, sans escompte

ARCHDALE WILSON,
Hamilton



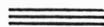
Wilson's Fly Pads, en boîtes de 50 paquets à 10c. La Bte
1 boîte 3.00
3 boîtes 2.80

EXAMINEZ

Votre Stock de

SEL

et donnez une commande en temps convenable.



VERRET, STEWART & CO.

Limited

MONTREAL

Sucre Granulé et
Sucre Jaune d'Or
ST-LAWRENCE

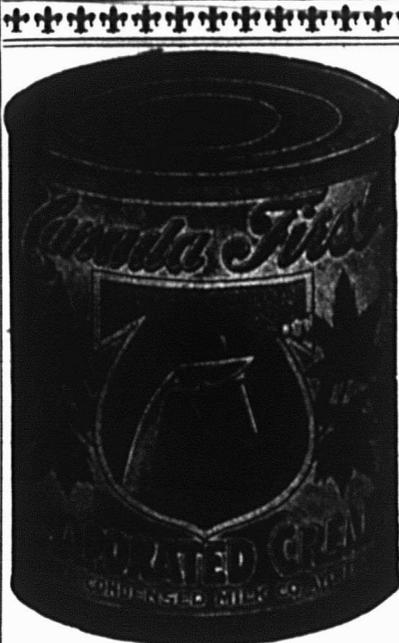
FAITS UNIQUEMENT DE PUR
SUCRE DE CANNE.

Les clients apprécieront l'avantage de nos sacs cousus à la machine, s'ils suivent les instructions suivantes en les ouvrant :

Couper la chaîne la plus courte près du côté du sac et tirer le fil simple. ::::

C'est une opération rapide, qui laisse le sac en état parfait.

THE ST-LAWRENCE SUGAR REFINING
COMPANY, Limited,
MONTREAL.



Il y a une raison pour laquelle

Crème Evaporée Canada First

se vend si bien tout le long de l'année.

Les clients savent que le procédé de manufacture est aussi parfait que possible, grâce au soin, à l'habileté et à la propreté qui y sont exercés, et que les boîtes en fer-blanc hermétiquement fermées, sans acide ni soudure, sont d'une sécurité uniforme. Mettez en stock et recommandez cette splendide ligne de vente.

Donnez un ordre à votre fournisseur.

The Aylmer Condensed Milk Co., Limited
AYLMER, - ONT.

Appuyez Spécialement sur le fait que

SNAP

Accomplit sa tâche honnêtement

Il n'y a pas de demi-mesure dans la manière dont SNAP enlève des mains souillées tout vestige de goudron, crasse, graisse, ou peinture. De plus, il est antiseptique et fait du bien à la peau.

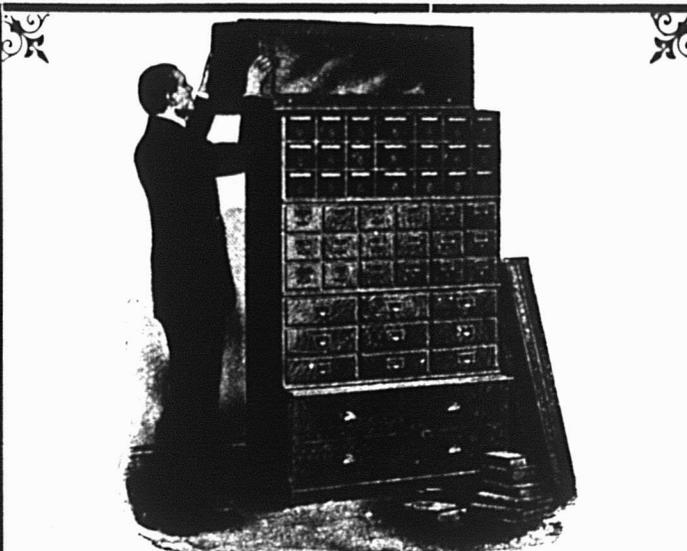
SNAP SE VEND EN TOUT TEMPS.

ESSAYEZ-LE

SNAP Company Limited



Montréal, P. Q.



Spécialité de Mobilier et Accessoires pour Bureaux

PUPITRES (Desk)
de tout genre pour Bureaux d'Affaires.

CLASSEURS (Filing Cabinets)
en Bois et en Acier.

TABLES ET CHAISES
pour Bureaux de Direction.

BANCS ET SIEGES pour Eglises, Maisons d'Education, Théâtres et Salles de Réunions.

Correspondance Soignée

CANADA OFFICE FURNITURE CO., LIMITED

221, rue St-Jacques, - MONTREAL

Le Gazogène "National"

Rpond à un besoin.

L'ACÉTYLÈNE est le moyen d'éclairage par excellence, sa lumière est celle qui se rapproche le plus des rayons du soleil. Il fallait trouver un moyen de produire l'acétylène sans qu'il se surchauffe. Il fallait aussi détruire les bulles de ce gaz afin de l'amener à une température uniforme, le sécher, parce qu'à son état primitif il est toujours humide, le laver et le filtrer. Le générateur "National" est le seul qui réponde à ce besoin, et d'une manière parfaite. Sa construction est faite d'après des lois scientifiques, de manière à ce qu'il donne la meilleure lumière possible, et avec la plus grande économie.

Le carbure ne s'évapore pas. Il est placé dans le gazogène en quantité suffisante pour donner la lumière pendant plusieurs jours, il est dans un récipient fermant hermétiquement et il peut y demeurer tant qu'il n'est pas dépensé. C'est là un fait important.

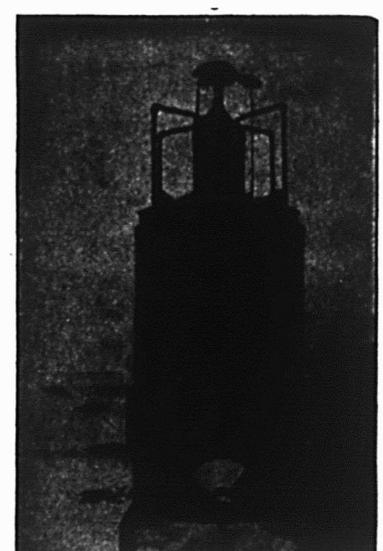
Le Gazogène "National" est certainement le système d'éclairage le plus sûr et le plus économique.

Manufacturé par la

National Acetylene Gas Co.

SHERBROOKE, QUÉ.

Toute personne visitant MONTREAL peut voir ce gazogène en fonction chez Mr. R. N. SEVIENY, 610 rue St-Jacques, près de la gare Bonaventure.





Le Retour du Client

est absolument assuré, quand vous recommandez la Poudre à Pâte "Magic". Sa pureté absolue et ses qualités hygiéniques en font l'article favori de chaque ménage. C'est le résultat perfectionné d'une expérience de cinquante ans dans la fabrication de la Poudre à Pâte.

La Poudre à Pâte "Magic"

est annoncée splendidement et vous procure un profit substantiel. Tous les épiciers avisés du pays en vendent. **En vendez-vous?**

Si votre marchand de gros ne veut pas vous en fournir, donnez-nous une commande et nous vous l'expédierons directement de notre magasin de Montréal.



Etablie en 1852.

Empaquetage
Parfait



Populaires et
Délicieux

ALIMENTS MARQUE "BRUNSWICK"

PROVENANT DE LA MER.

Lignes que vous pouvez tenir avec profit.

Sardines à l'Huile, $\frac{1}{4}$ boîte.
Sardines à la Moutarde, $\frac{3}{4}$ boîte.
Harengs, Sauce Tomates.
Harengs Kippered.

Finnan Haddies.
Clams.
Coquilles St-Jacques.

Vos rayons sont-ils garnis de ces splendides articles de vente, qui donnent satisfaction ?

Agents :

LEONARD BROS., Montréal.
C. H. B. HILLCOAT, Sydney.
A. W. HUBAND, Ottawa.
JAS. HAYWOOD, Toronto.
CHAS. DUNCAN, Winnipeg.
GRANT OXLEY & CO., Halifax.
C. DE CARTERET, Kingston.
BUCHANAN & AHERN, Québec.
J. L. LOVITT, Yarmouth.

CONNORS BROS., LIMITED

BLACK'S HARBOUR, N. B.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants
du Canada, Limitée,

80 rue St-Denis, MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

ABONNEMENT Montréal et Banlieue, \$2.50
Canada et Etats-Unis, 2.00 PAR AN.
Union Postale, Fra. 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal".

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits pay-
ables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

ASSOCIATION DES MARCHANDS- DETAILLEURS

La formation des Succursales de Comités

A la récente convention de l'Association des Marchands-Détaillants de la Province de Québec, une résolution a été adoptée, demandant aux Officiers du Bureau Provincial de poursuivre l'organisation de Succursales de l'Association dans la province, afin d'aider dans toute la mesure du possible les marchands de la campagne.

Nous sommes heureux d'apprendre que le commerce d'épicerie et le commerce de ferronnerie de détail ont formé, chacun de leur côté, un comité qui devra s'aboucher avec les marchands de gros et ces deux branches de commerce pour prendre conjointement avec eux les mesures propres à donner satisfaction au vœu de la Convention.

Mais les officiers de l'Association qui sont à la tête de ce mouvement ne veulent pas s'en tenir seulement à l'organisation de succursales pour les deux branches de commerce susmentionnées; ils désirent que chacune des lignes de l'activité commerciale ait sa section dans les principaux centres de la province autant que possible, dans tous les chefs-lieux de comtés.

Une campagne d'organisation de ces succursales de comtés va commencer incessamment. Nous faisons donc appel aux commerçants les plus influents de chaque comté, aux marchands intelligents qui comprennent le but de l'Association des Marchands-Détaillants et les avantages qu'elle offre à ses membres. Nous leur demandons de se prêter à mettre la machine en mouvement et à n'épargner aucun effort pour attirer dans la succursale de leur comté les marchands des campagnes et villages environnants.

Il est impossible que les officiers de l'Association consultent tous les mar-

chands les uns après les autres avant d'en arriver à commencer le travail; ils doivent pouvoir compter sur la bonne volonté de tous les membres actuels de l'Association, pousser sans le moindre retard et avec activité l'organisation des succursales de comtés.

Chaque section de l'Association devrait, comme l'ont fait la Section des Quincailliers et la Section des Epiciers, nommer un Comité chargé de s'entendre avec le commerce de gros correspondant sur les mesures qui peuvent être utiles au développement du commerce.

Ce n'est pas en vain, nous en sommes certains, que l'Association des Marchands-Détaillants fait appel au zèle éclairé et au dévouement intelligent de ses membres.

Pour tous renseignements que pourraient désirer les marchands au sujet de l'organisation d'une succursale, nous les prions de s'adresser à M. J. A. Beaudry, secrétaire provincial, 80 rue St-Denis, Montréal.

LE CREDIT COMMERCIAL BASE SUR LA CONFIANCE

IV

Un dernier mot sur ce sujet.

Avant de terminer cette série d'articles, nous voulons rappeler à nos lecteurs un fait qu'ils connaissent sans doute, pour l'avoir lu à différentes reprises dans les journaux quotidiens et peut-être même dans le "Prix Courant".

Quand on demandait au fondateur de l'ancienne maison Carsley, feu Samuel Carsley, quelle était la cause de son grand succès en affaires, il répondait invariablement qu'il devait sa fortune au crédit. Il aimait à rappeler ses débuts modestes et à dire que, sans le crédit, il serait toujours resté le petit marchand qu'il était au commencement de son en-

trée en affaires. "Mais", ajoutait-il avec une juste fierté, "j'ai pu obtenir le crédit qui m'a permis de grandir et de prospérer, parce que jamais je n'ai laissé protester un billet, jamais je n'ai été en retard d'une minute dans mes paiements. C'est à cela et à cela seul que j'attribue mon succès."

Tous ceux qui, comme feu S. Carsley, peuvent dire qu'ils n'ont jamais été en retard dans leurs paiements, tous ceux-là sont certains qu'ils inspirent confiance à leurs fournisseurs prêts à leur ouvrir le crédit dont ils ont besoin pour augmenter leurs affaires, le cas échéant.

L'homme exact dans ses paiements est généralement exact en tout et sa ponctualité dans tous ses devoirs de marchand lui vaut non seulement la confiance de ses fournisseurs, mais aussi celle de ses clients, c'est-à-dire qu'il court au succès par deux voies parallèles.

Le marchand exact, ponctuel est un homme droit, cela va sans dire, ce n'est pas lui qui, voyant le marché en sa défaveur, annulera un ordre donné antérieurement à des prix plus élevés que ceux ayant actuellement cours. Ce n'est pas lui, non plus, qui retournera des marchandises dans les mêmes conditions; ce n'est pas lui qui laissera les lettres de ses fournisseurs sans réponse; ce n'est pas lui qui négligera de retourner les billets qui lui ont été envoyés pour être signés; ce n'est pas lui qui enverra des chèques alors qu'il n'y a pas de fonds à la banque pour les payer; enfin, ce n'est pas lui qui prétextera à l'échéance, alors qu'il faudrait payer, qu'il manquait des marchandises sur un envoi et qu'il ne doit pas le montant qui lui est réclamé.

Non, tous ces tireurs de ficelles, tous ces marchands peu scrupuleux ne s'attirent pas la confiance de leurs fournisseurs et jamais ils n'obtiendront d'eux les crédits qui leur permettraient de croître et de prospérer.

C'est leur juste punition.

FIN DE LA GREVE DU G. T. R.

La grève des conducteurs et employés des trains de la Cie du Grand-Tronc a heureusement pris fin pour le bien général du pays.

Quand on examine les clauses de l'arrangement qui a mis fin à la grève, on ne peut s'empêcher de se demander pour quelle raison les employés ont abandonné le service des trains le 18 juillet.

Ce sont les termes mêmes des propositions acceptées par le président du G. T. R. avant la déclaration de grève qui ont été repris pour en assurer la fin. Ces propositions étaient celles du bureau de conciliation. Il est curieux tout au moins que les chefs des ouvriers qui n'avaient pas trouvé acceptable la décision du bureau de conciliation au moment où elle fut rendue, se soient rendus compte quinze jours après qu'elle était réellement raisonnable.

Pour être juste, il faut dire que les conducteurs et employés des trains ont obtenu que leurs salaires seraient modifiés d'après l'échelle-étalon de la partie est à partir du 1er janvier 1912 ou lieu du 1er janvier 1913. Mais, c'est un point qu'il aurait été facile d'ajuster sans qu'il soit besoin de déclarer la grève.

Jamais grève n'a été moins justifiée; jamais des chefs d'ouvriers n'ont eu moins de raison d'ordonner à leurs hommes de cesser le travail. Le peu qu'ils ont obtenu, et qu'ils auraient pu obtenir sans grève, ne compensera pas les pertes qu'ont subies les hommes privés de leur emploi et celles occasionnées au commerce dans toute l'étendue du pays.

Les employés sont actuellement tout à la joie d'être retournés au travail; dans quelques jours ils se demanderont pour quoi ils l'avaient quitté.

DES RELATIONS ENTRE MANUFACTURIERS, MARCHANDS DE GROS ET DETAILLANTS

Une lettre intéressante

Nous donnons ci-dessous la traduction d'une lettre que M. Hugh Blain, le nouveau président de la "Dominion Wholesale Grocers' Guild", a adressée à tous les membres de ladite Guilde.

Il est bon que les marchands de détail en prennent connaissance. Dans ces derniers temps il y a eu dans différentes provinces des conventions de commerçants en gros et de marchands détaillants.

Les lecteurs du PRIX COURANT ont été tenus au courant de ce qui s'est passé dans ces diverses conventions et s'ils veulent bien s'en souvenir la note dominante dans chacune de ces réunions, a été la nécessité d'une entente cordiale entre le commerce de gros et le commerce de détail.

On verra par la lettre ci-dessous, que le nouveau président de la "Dominion

Wholesale Grocers' Guild" revient sur cette idée dont il se fait l'avocat.

Maintenant que l'Association des Marchands-Détaillants du Canada possède une charte fédérale qui lui permet d'étendre ses ramifications dans tout le Canada, il lui est facile de former des comités comme l'indique M. Hugh Blain, des comités provinciaux aussi bien qu'un Comité fédéral, qui faciliteraient les relations entre marchands de gros et marchands de détail et leur permettraient de travailler à l'unisson dans l'intérêt du commerce entier.

Bientôt tous les Epiciers de Gros feront partie de la Dominion Guild. Ils savent maintenant pouvoir légalement s'entendre avec leurs collègues sans s'exposer à des poursuites futiles et coûteuses. Leur intérêt leur commande de s'unir et ils le comprennent trop pour ne pas s'organiser fortement.

Les marchands-détaillants n'ont pas un intérêt moindre à s'organiser et à faire de leur Association une puissante fraternité commerciale qui les englobe tous pour le bien de tous en général et de chacun en particulier.

Qu'ils lisent donc la lettre ci-dessous et comprennent les avantages qui découlent de l'Association et de la bonne entente entre commerçants:

Toronto, 30 Juin 1910.

Cher Monsieur,

Je prends la liberté de remercier les membres présents à l'Assemblée Annuelle des Epiciers de Gros, à Montréal, de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'élevant Président de la "Dominion Wholesale Grocers' Guild", honneur que j'apprécie hautement, d'autant plus qu'il m'a été conféré alors que j'étais absent et sans que je m'y attende ou que je l'aie aucunement sollicité.

Dans ces circonstances, je sens qu'il est de mon devoir d'accepter et de remercier cordialement les membres de la Guilde de cette marque de confiance.

En prenant possession de ma charge, je me plais à reconnaître que jamais dans notre histoire commerciale les conditions n'ont été aussi favorables pour placer le commerce d'Epicierie sur une base honnête et satisfaisante. Le public en général reconnaît plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici, l'importance du commerce d'Epicierie comme facteur vital relativement à la santé publique; et, avec la législation que veut établir le Gouvernement du Dominion, le commerce sera en mesure de mieux garantir au public la pureté des articles alimentaires. Une loi récente rendant criminels les rabais secrets, a de même qu'une décision des tribunaux, donné plus de force au commerce et l'a mis en mesure d'exiger une adhérence rigide aux principes les plus élevés de la morale en affaires.

Le "Contrat de Vente des Manufacturiers", accompagné de la déclaration vo-

lontaire qui en assure l'exécution, a été approuvé et adopté par la Guilde des Epiciers de Gros du Dominion comme une suprême délivrance pour tout le commerce du Canada. Le devoir de ses officiers et de ses membres est de veiller désormais à ce que chaque partie de la machine que nous possédons soit constamment en mouvement afin d'obtenir toute la mesure des bienfaits qui doivent résulter de ce plan unique de protection. L'honnête homme verra avec satisfaction qu'on y tienne la main d'une façon rigide, tandis que l'individu malhonnête devra tôt ou tard sentir ses justes coups. Je sollicite vivement l'active coopération de chacun des membres de la Guilde pour qu'il s'efforce sincèrement de placer le commerce d'Epicierie sur des bases satisfaisantes et honnêtes.

Je désirerais faire ressortir la dépense énorme de temps et d'argent qu'il en a coûté aux membres de la Guilde pour mettre le commerce d'Epicierie sur le pied qu'il occupe aujourd'hui, et avancer cette prétention que seuls, les membres de la Guilde devraient profiter des avantages spéciaux qui en découlent.

En plus de la préparation et de la révision deux fois l'an des livres de tarifs égaillés sur le sucre, pendant les douze dernières années, qui ont coûté des milliers de dollars (ainsi que de toutes les autres dépenses incidentes, nécessaires à une bonne organisation), le procès récent contre la Guilde a coûté à la Guilde plus de \$12,000 et, tout cela pour prouver au public que nos méthodes sont justes, honorables et nécessaires aux intérêts du commerce. D'après une telle expérience alors que je serais heureux de servir et avec le même plaisir et de la même manière tous ceux qui sont dans les affaires, je ne puis comprendre ni admettre que je devrais travailler pour ceux qui n'ont pas contribué d'un sou à ces dépenses et paraissent si indifférents à nos intérêts en tant que membres de la communauté commerciale.

Comme distributeurs des produits des manufacturiers, il convient que nous justifions de la raison de notre existence. Nous entendons souvent des ignorants dire: "Finissons-en avec les intermédiaires et épargnons les profits qu'ils font". Cela sonne bien pour un esprit superficiel. S'il en juge d'après un cas isolé, il en conclut que la question entière est résolue d'accord avec sa propre opinion. Quelque manufacturier a vendu une forte quantité de ses produits à prix réduits à un détaillier particulier. Ce détaillier a probablement aussi coupé le prix au consommateur qui obtient ainsi les marchandises à un prix moindre que le prix régulier. Notre individu aux idées socialistes, ennemi de l'intermédiaire saute sur cette conclusion que le consommateur achète meilleur marché, parce que le manufacturier vend directement au détaillier.

Mettons le télescope de l'expérience de

vant les yeux de cet individu à l'esprit étroit et à la courte vue, demandons lui de regarder au-delà du petit cercle de sa propre vision étroite et d'envisager la situation d'une manière plus large et plus éclairée. Il verra le représentant de ce même manufacturier (dépensant chaque jour en frais de voyage trois, quatre ou cinq dollars et ayant encore un salaire plus élevé) vendre ces mêmes marchandises aux détailliers de tout le pays à des prix réguliers. Supposons cent voyageurs vendant chacun leur propre ligne de marchandises et vous verrez vite l'énorme dépense qui en résulte; et, (comme la loi de la moyenne doit s'appliquer aux prix du manufacturier, s'il veut réussir, aussi bien qu'aux autres choses) alors que l'acheteur spécial et son client obtiennent les marchandises au-dessous de la moyenne, ou prix raisonnable, le commerce de détail en général et le consommateur en général sont obligés de payer plus que le prix moyen. C'est ainsi que vont invariablement les choses quand on élimine le prétendu Intermédiaire.

Voyez maintenant ce qui se passe avec les mêmes marchandises distribuées par le canal régulier. Les marchandises sont réunies en larges quantités dans les entrepôts du commerce de gros, avec le moins de dépenses possibles pour le manufacturier et souvent au taux de fret par char. Elles sont alors vendues par un seul voyageur du commerce de gros au lieu de l'être par les voyageurs des Cent manufacturiers et pratiquement avec la même dépense qu'exigerait un seul d'entre eux. Il y a naturellement plus d'un voyageur des marchands de gros qui vendent ces cent lignes différentes mais, en règle générale, il faut beaucoup plus d'un voyageur pour distribuer la production d'une manufacture, si elle est vendue directement au commerce de détail. En fait, il faut moins de voyageurs pour distribuer des marchandises au commerce de détail par les maisons de gros qu'il n'en faut quand le manufacturier vend directement au détail. Je crois être dans le vrai quand j'exprime la croyance que les marchandises peuvent être distribuées aux marchands de détail par le "jobber" à un prix d'un tiers ou de moitié moindre que ne le pourrait faire le manufacturier et avec plus de satisfaction pour le détaillier. Ce genre de vente à prix plus bas pour les détailliers qui vendent beaucoup c'est-à-dire à un prix moindre que ne paient généralement les commerçants de détail, a toujours lieu quand le manufacturier vend directement au commerce de détail et il constitue une injustice envers la grande majorité des détailliers. Agir ainsi est toujours une erreur de la part du manufacturier. C'est une pratique qui abaisse la situation commerciale du détaillier moyen et lui enlève son intérêt et son appui loyal dans la vente des marchandises.

Le détaillier, si grand soit-il au point

de vue des affaires, n'est simplement qu'un incident des conditions du commerce et, s'il était rayé de l'existence, le commerce du pays marcherait comme d'habitude; mais si le commerce de détail en général était balayé, il en résulterait une espèce de chaos commercial. L'existence humaine deviendrait intolérable jusqu'à ce que les affaires reprennent de nouveau des voies précises et ces voies seraient, j'en ai la conviction, exactement ce qu'elles sont aujourd'hui. Le manufacturier, le marchand de gros et le détaillier sont les rameaux naturels du commerce. Il est aussi naturel pour le marchand de gros d'assembler les marchandises du manufacturier de manière à ce que le détaillier puisse, avec facilité, obtenir son assortiment, qu'il l'est pour le marchand de détail de réunir ses marchandises de façon que le consommateur puisse obtenir ce qu'il veut à une place appropriée sans être obligé de faire des centaines de milles peut-être pour se procurer ce dont il a besoin. Songez un instant et demandez-vous comment un détaillier pourrait jamais débiter dans les affaires, s'il n'avait à sa portée la maison de gros où sont assemblées toutes les marchandises qu'il lui faut et parmi lesquelles il peut choisir son stock. J'ai essayé de montrer clairement que notre existence est justifiée, en ce sens qu'elle est une division nécessaire du commerce. Si, cependant, il faut d'autres preuves, nous avons le témoignage surabondant et du manufacturier et du détaillier.

Après avoir acquis l'assurance que le commerce de gros est nécessaire, comme l'est le commerce de détail aussi, il est important que nous travaillions en harmonie avec les autres branches du commerce. On a beaucoup fait dans ce sens pendant l'année dernière. Les conditions existant entre le manufacturier et le commerce de gros se sont bien améliorées. Des douzaines de contrats sur le plan de protection ont été faits avec les manufacturiers, avec le droit de réclamer une déclaration en cas de soupçon de violation de contrat, et on a remarqué que ce système fonctionnait bien. Il en est résulté une communauté d'intérêts beaucoup plus resserrée entre ces deux divisions du commerce. Le manufacturier comprend et admet l'avantage de distribuer ses produits par l'intermédiaire du gros, parce que c'est la méthode de distribution la moins coûteuse et la meilleure et je crois que de nombreux manufacturiers saisissent maintenant la nécessité d'une compensation plus libérale pour les services du marchand de gros, en sa qualité de distributeur.

Des progrès également satisfaisants ont été faits avec le commerce de détail et c'est avec un plaisir et une satisfaction sans mélange que je constate la cordialité chaque jour plus grande des relations entre eux et tous. Il n'y a pas un détaillier sur cent qui veuille un rabais secret

sur le prix des marchandises s'il est certain que son concurrent n'en a pas. Il veut, cependant, un champ ouvert, sans faveurs. Il veut savoir si son voisin n'obtient pas dans ses achats des avantages qui permettraient à ce voisin de vendre à prix plus bas que lui. Il veut pouvoir dire à ses clients: "Je sais que j'achète bien mes marchandises" et que je puis, en conséquence, vous vendre aussi bon marché que quiconque se soit dans le commerce." C'est le devoir impérieux du marchand de gros, devoir qui lui procurera en même temps le plus grand plaisir, de veiller constamment aux intérêts de ses clients du détail. Quand un manufacturier lance un article sur le marché, le marchand de gros devrait s'aller au détaillier et insister pour que le détaillier ait une marge convenable de profit. Il devrait également exiger que les marchandises de marque (proprietary) soient vendues à tous les détailliers aux mêmes prix et aux mêmes conditions. Dans l'Ontario la Guilde des Epicier^s de gros a nommé un comité et l'Association du Détail a également nommé un comité et ces deux comités n'en formeront qu'un. J'ai l'espoir que le commerce, aussi bien celui du gros que celui du détail, donnera un tel appui, une telle approbation et un tel encouragement à ce comité que, si un manufacturier se refuse à laisser au commerce un profit raisonnable, les commerçants de gros et de détail refuseront absolument de tenir ses marchandises.

On ne peut pas penser qu'un homme, parce qu'il est dans le commerce d'épicerie, pourrait être forcé de vendre ses services aux manufacturiers pour moins qu'il ne lui en coûte. C'est cette vente de services au-dessous du prix de coût qui est la cause de quatre-vingt-dix pour cent de tous les actes de malhonnêteté dans le monde, aujourd'hui. Au point de vue de la morale, c'est une chose pire que l'esclavage, parce qu'elle vous force non seulement à travailler pour autrui, mais encore à le faire, pour moins qu'il ne faut pour vivre. Elle pousse l'homme d'une extrémité à l'autre, jusqu'à ce qu'elle enlève de sa conscience toute fibre morale. Je me réjouis de savoir qu'il y aura entre le commerce de gros et le commerce de détail une coopération telle qu'en temps voulu, elle fera disparaître cette disgrâce de nos annales commerciales. Si quelqu'un doute de l'avènement de cette cordialité et de cette coopération entre ces deux branches du commerce, qu'il étudie le discours de M. H. M. Trovorn, Secrétaire de l'Association des Marchands-Détailliers, discours prononcé à Toronto à la Convention Annuelle de la Guilde des Epicier^s de Gros d'Ontario.

Laissez-moi répéter que je suis déterminé à travailler exclusivement au bénéfice de la Guilde. Toute Association travaille et devrait travailler pour le bénéfice de ceux qui sont associés ensemble. La Société Légale pour l'Homme de Loi,

le Conseil Médical pour le Docteur, et ainsi de suite pour chaque profession. Pourquoi alors la Guilde ne travaillerait-elle pas pour ses propres membres? Si quelque membre a une idée ou un plan en vue qui, dans sa pensée, serait avantageux à nos membres, je le prierais de m'écrire et je veillerais à ce que la chose soit prise en considération. Souvenons-nous que pour arriver à des résultats satisfaisants, il faut que l'action individuelle se combine avec l'effort de tous.

En remerciant de nouveau les membres qui m'ont porté à la Présidence de la Guilde du Dominion, je demeure,

Votre tout dévoué,

Hugh Blain.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

Les Marchands sont généralement des gens charitables, au cœur sensible, prêts à soulager la misère et l'infortune.

Si dans les villes et cités de ce continent nous jetons un regard autour de nous, nous voyons maintes institutions hospitalières et de bienfaisance dont les fondateurs ont été des marchands, des commerçants.

A Montréal, il en est ainsi de toutes les institutions de bienfaisance spécialement réservées aux malheureux de langue anglaise. Des marchands les ont fondées, des marchands les ont dotées, des marchands les soutiennent de leur argent.

La population de langue française n'a qu'un seul hôpital d'urgence à Montréal; cet hôpital est endetté et à la veille de disparaître si nous ne venons promptement à son secours.

Nous ne pouvons cependant pas avoir la douleur et la honte de voir notre seule institution hospitalière s'effondrer, faute de quelques dizaines de milliers de dollars.

Est-ce que les marchands de langue française n'auraient pas le même esprit de charité que leurs confrères de langue anglaise?

Nous ne pouvons le croire!

Allons! un bon mouvement: haut les cœurs! sauvons l'Hôpital Notre-Dame!

DECES

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Andrew Gunn, président de la Compagnie Gunn, Limited, de Toronto, décédé à l'âge de 63 ans.

M. Andrew Gunn qui se rendait chez lui à Toronto, venant de Port Dover, est mort subitement dans le train, lundi de cette semaine. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, jeudi à Toronto.

M. John Gunn, de Montréal, vice-président de la maison Gunn, Langlois & Cie, de cette ville, est allé assister aux funérailles de son oncle. Nous lui présentons nos sincères condoléances.

UN TROISIEME TRANSCONTINENTAL

D'après les journaux quotidiens, M. William MacKenzie, de passage à Montréal, aurait déclaré que le Canadian Northern Railway désirait obtenir la possession du Chemin de Fer Intercolonial, de Montréal à Halifax et Sydney.

Le président du C. N. R. a déclaré, en même temps, que, cette année, sa compagnie avait jusqu'à présent posé 261 milles de voies ferrées dans l'Alberta et la Saskatchewan. Elle a accordé, en plus d'un contrat de 60 milles de la côte du Pacifique vers l'Est, un contrat pour la construction de 140 milles de chemin à l'Est d'Edmonton et la ligne principale va être poussée vigoureusement en partant des deux extrémités, jusqu'à ce que les ouvriers de la voie se rencontrent à un point donné dans la montagne, ce qui demandera trois ans. La Compagnie aura alors complètement son réseau entre les eaux de l'océan Pacifique et celles du Lac Supérieur, sinon celles du St-Laurent.

Depuis quatre ans et demi, a déclaré M. MacKenzie, le Canadian Northern n'a rien fait sur sa ligne principale, mais pendant ce temps il n'a pas construit moins de 1200 milles d'embranchements, et c'est grâce à cette politique de construction d'embranchements que le Canadian Northern a eu du succès pour le transport du fret dans la prairie et le Lac Supérieur vers l'Ouest.

M. W. MacKenzie ne croit pas que d'autres compagnies de chemins de fer aient jeté leurs vues sur l'Intercolonial.

Le gouvernement fédéral ne verrait sans doute pas d'un mauvais œil la création d'une troisième ligne transcontinentale, surtout si cette dernière lui enlevait le fardeau de l'Intercolonial.

Souhaitons donc que le désir de M. William MacKenzie de voir l'Intercolonial passer entre les mains du Canadian Northern Railway, devienne en temps opportun, un fait accompli.

COMMENT ON NOUS JUGE

Nous publions la lettre ci-dessous avec une très grande satisfaction, non seulement parce qu'elle nous montre que nos efforts pour être utiles au commerce sont appréciés, mais aussi parce que nous constatons que, de plus en plus, les lecteurs du "Prix Courant" portent assez d'intérêt à la lecture de leur journal pour nous soumettre leurs idées au sujet des questions à traiter dans nos articles de rédaction.

Nos reviendrons certainement sur la question de la loi des faillites ou plutôt de l'absence d'une loi des faillites, car c'est une question d'une importance capitale qu'il faudra pourtant bien régler un jour, quoique les législateurs reculent tou-

jours quand il s'agit de l'aborder de front. Voici la lettre de notre abonné:

Joliette, 21 Juillet 1910

Le Prix Courant Montréal.

Monsieur le Rédacteur,—J'ai reçu votre carte postale, me demandant de bien vouloir continuer mon abonnement à votre journal, "Le Prix Courant", c'est avec plaisir que je continuerai à recevoir votre journal, et je considère que tous les marchands, de la ville et de la campagne devraient le recevoir, non seulement le recevoir, mais aussi le lire et savoir apprécier les écrits concernant le commerce. En plus, je dois vous dire que quand bien même le prix de votre journal serait beaucoup plus élevé, je crois encore que les avantages à en retirer, sont de beaucoup plus élevés encore que la somme qu'on aurait à payer pour l'abonnement.

Maintenant, monsieur, permettez-moi de vous parler de la loi des faillites qui est, d'après moi, des plus défectueuses sous tous les rapports. Je considère qu'un pays comme le Canada devrait insister sur cette loi, par la voix des journaux d'affaires, tel que votre journal "Le Prix Courant" concurremment avec les autorités de l'Association des Marchands-Détailliers du Canada, toutes les Chambres de Commerce, en même temps que toutes les têtes dirigeantes du commerce, tels que les chefs des Maisons de commerce en gros, soit dans l'épicerie ou dans le commerce de merceries, ou dans toute autre ligne du commerce.

Vous remerciant d'avance de tout ce que vous pourrez faire, pour la loi des faillites, dans l'intérêt du Commerce en général.

Veillez me croire,

Votre dévoué,

J. J. SOUMIS.

Assemblée annuelle de la Ontario and Lamp Co., Limited

L'assemblée annuelle de la Ontario and Lamp Co., Limited, a eu lieu au bureau principal de cette compagnie, à Hamilton, mercredi, 27 juillet parmi une grande assistance; tous les actionnaires sauf un, étaient présents.

Le rapport présenté aux directeurs accuse une augmentation phénoménale d'affaires. La nouvelle aile de la bâtisse construite en novembre dernier est absolument insuffisante pour faire face à cet immense accroissement. La mesure prise par le bureau des directeurs de faire construire une vaste annexe à la nouvelle propriété de la compagnie, rue Cannon, à l'est de cette propriété, a été approuvée, et il a été unanimement décidé de mettre à cette construction un étage de plus qu'on n'en avait l'intention au début.

Les profits faits grâce au soin apporté aux affaires et malgré une opposition très forte, ont été jugés favorables, et le dividende ordinaire a été déclaré.

Les directeurs suivants ont été élus: MM. W. H. Ginder, P. D. Crerar, C.R., F. W. Gates, Alfred Ward et Geo. F. Webb. A une assemblée subséquente, Mr. W. H. Ginder a été réélu à l'unanimité président et directeur gérant.

POLITIQUE DE CLOCHER

Nous avons précédemment dit un mot au sujet d'une loi relative aux Compagnies, qui est entrée en vigueur le 1er juillet dans la Colombie Anglaise; mais, les dépêches premières ne nous avaient pas fait connaître toute la portée de la loi, aussi croyons-nous bon d'y revenir.

Cette loi touche toutes les compagnies autres que celles qui ont obtenu leur charte originale dans la Colombie Anglaise. Toutes ces compagnies sont désormais tenues de se faire enregistrer ou d'obtenir une licence du Gouvernement Provincial de la Colombie Anglaise. Le droit d'enregistrement varie, suivant le capital, de \$50 à \$250. Les agents ou représentants de commerce sont tenus également d'avoir une licence et il n'est pas permis légalement de remplir au dehors les ordres par correspondance. Toute contravention à la dite loi peut être punie d'une amende de \$50 par jour pour les compagnies ayant leur siège en dehors de la province et de \$20 par jour pour un agent.

Ces clauses draconniennes paraissent encore raisonnables comparées à celle qui interdit à une Compagnie ou Corporation non licenciée dans la province d'intenter une action, une poursuite, ou un procès quelconque en raison d'un contrat qui aurait été fait dans la province.

Il nous semble que la Législature de la Colombie Anglaise a dépassé les limites et qu'elle a empiété sur les prérogatives du Parlement Fédéral en matière de législation commerciale. De plus, la loi de la Colombie Anglaise est un obstacle au commerce intérieur; elle favorise le commerce de la province au détriment du commerce du pays en général et les autres provinces ne manqueront sûrement pas de faire à Ottawa les représentations nécessaires contre cette politique de clocher.

Le principe de traiter les compagnies incorporées différemment de celles qui ne le sont pas pour leur imposer des charges plus lourdes est un principe mauvais.

D'autre part, quand une compagnie a obtenu une charte lui donnant les pouvoirs de faire affaires dans toute l'étendue du Canada, il n'est pas loisible à la Colombie Anglaise d'interdire à cette compagnie d'y traiter des affaires, si elle ne demande pas une nouvelle incorporation ou une licence. Sous ce rapport encore la loi est abusive.

En voulant trop protéger les compagnies purement locales, les législateurs de la province de la Colombie Anglaise risquent fort de retarder, le développement commercial et industriel de leur province. Elle n'est pas encore assez avancé dans le commerce et dans l'industrie et n'a pas au point de vue financier plus d'institutions locales qu'il n'est nécessaire pour pouvoir se passer du concours des fortes compagnies incorporées qui ont leur siège social au Canada, mais en dehors de la

Colombie Anglaise. En matière d'affaires comme en toutes choses, une politique large vaut mieux qu'une politique étroite.

LA RECOLTE DES PRUNES

Les nouvelles que nous recevons encore de divers côtés, dit "l'Épicier", de Paris, confirment pleinement celles que nous avons données précédemment sur la récolte des prunes en France: à peu près partout on signale une récolte mauvaise et par exception, dans les endroits privilégiés, une demi-récolte.

Voici les derniers renseignements qui nous parviennent:

Prunes d'Ente.—En Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne, dans le premier département surtout, récolte mauvaise, en forte diminution sur celle de l'année dernière, déjà médiocre. La demi-récolte, qui a résisté à la température, constamment défavorable jusqu'à ces derniers jours, paraît maintenant assurée, le temps étant assez beau et la crainte des chenilles ayant à peu près disparu.

Reine-Claude.—Dans le Bordelais, récolte médiocre, par suite du temps désastreux qui a sévi au moment de la floraison.

En Seine-et-Oise, on compte seulement sur une demi-récolte.

Dans la Marne, peu de fruits, petit grappillage, récolte nulle sur les hauteurs.

En Corrèze, les derniers orages ont jeté bas quantité d'arbres et fait tomber beaucoup de fruits de ceux qui ont résisté.

Dans l'Yonne, récolte considérée comme nulle.

Dans l'Hérault et dans l'Aude, notamment dans les régions de Béziers et de Carcassonne, la récolte est considérée comme assez satisfaisante.

Dans les environs de Paris, la récolte est à peu près nulle dans certaines régions, très peu meilleure dans d'autres, mauvaise dans son ensemble.

Par contre, les nouvelles d'Italie et d'Espagne nous signalent une bonne récolte.

RECENSEMENT DES PRODUITS FORESTIERS

Le recensement des produits forestiers du Canada, qui sera fait le 1^{er} juin 1911, comprendra le bois équarri, flacheux ou méplat, les billots (bois en grume) pour bois de service et autres produits divers.

Dans la première catégorie sont compris le frêne, le bouleau, l'orme, l'érable, le chêne, le pin et tous les autres bois équarris, flacheux ou méplats, et l'énumération de ces bois se fera par pieds cubes et par valeur.

Les billots pour bois de service, qui sont compris dans la deuxième catégorie, sont les bois d'orme, de noyer dur, de pruche, de chêne, de pin, et d'épinette blanche. Ils seront énumérés dans le recen-

sement par quantités de 1000 pieds, mesure de planche, avec la valeur basée sur la même unité.

Les produits divers de la forêt comprennent l'écorce pour les tanneurs, les pieux de clôtures, le bois de chauffage, les échelas à houblon et feuillards, les mâts et espars, les pilotis, la potasse et la perlasse, les traverses de chemin de fer, les douves, les billes à douves et les fonds, les poteaux de télégraphe (y compris les poteaux de téléphone et autres poteaux pour fils électriques), le bois à pulpe, et les fourrures et les peaux brutes des animaux de la forêt. Ces produits énumérés par nombre ou quantité et par valeur.

Le recensement des produits forestiers se fera principalement parmi les cultivateurs et les locataires d'exploitations forestières.

LES FERMIERS ET LE COMMERCE

La population rurale forme soixante-dix pour cent de la population totale du pays. Ne s'en suit-il pas que cette portion de la société domine partout. Elle a forcément de l'importance et de la puissance dans le commerce. Les fermiers sont les gens les plus indépendants au monde. Ce sont des producteurs. Dans les grandes villes on pourrait se passer de briques et de mortier, mais on ne pourra jamais se passer de cultivateurs. Un poète, David Farum a écrit une jolie petite poésie, qui peut se résumer ainsi: "Avant que nous puissions être débarrassés des faillites et des alarmes financières, les garçons devront abandonner les places de commis et revenir à la ferme." Cela ressemble à un principe de philosophie.

Aujourd'hui le fermier est instruit. Mieux il cultive sa terre, plus il en retire et plus aussi les marchands de la campagne en profitent. C'est une chaîne sans fin. Le fermier idéal produit le marchand de campagne idéal. Les intérêts commerciaux locaux dépendent tellement de ceux du fermier qu'ils doivent marcher de pair. En conséquence, les plans ayant pour but d'augmenter la productivité du sol, de donner du confort et de l'attrait à la vie des champs, devraient avoir la sympathie des hommes d'affaires de la communauté.

On peut faire beaucoup en prenant les moyens convenables, mais il faut agir avec prudence. Par les associations d'hommes d'affaires, les Instituts de Fermiers, les bureaux d'écoles, la presse locale, et autres moyens, on peut accomplir beaucoup de choses. Dans les endroits où rien n'est encore fait, les hommes d'affaires auront avantage à s'entendre et à faire de l'agitation autour de la question.

L'instruction est à la base de tout développement, instruction qui attirera l'attention des enfants des écoles rurales sur la beauté de la vie des champs, son caractère élevé et, par-dessus tout, l'honneur

et la paix qu'elle procure, et s'il est nécessaire, sa valeur au point de vue financier; en même temps, cette instruction conduira le fermier à employer des méthodes plus scientifiques et plus profitables. Il n'y a pas d'époque meilleure que maintenant pour agir.

AROMATES ET CONDIMENTS

(Suite)

Le **Yary** d'Amérique est composé de la manière ci-après:

Dagdafolium, 80 grammes. — Piment jaune ou rouge dit de Cayenne, 10 grammes. Le tout séché et finement pulvérisé.

Laurier. — Feuille du "laurier-sauce" ou "laurier commun", qui est employée en cuisine comme aromate quand elle est sèche; elle entre alors dans la préparation des épices fines. En général, le laurier ne doit pas entrer dans la condimentation des sauces blanches.

Macia. — On donne ce nom à la coque ou partie qui enveloppe la noix muscade, fruit du muscadier, et qui est très aromatique. Lorsque cette coque est fraîche, elle est rouge et orangée, mais elle devient jaune quand elle est sèche; elle est alors employée pour aromatiser certaines confitures dans les pays tropicaux; et elle entre dans la préparation de certaines liqueurs.

Marjolaine. — Plante aromatique de la famille des labiées, aussi appelée origan; elle est cultivée dans les jardins.

Le Marjolaine est employée en cuisine dans la condimentation des marinades, des macérations, dans la confection des épices et dans un grand nombre d'autres assaisonnements; elle est tonique et stimulante.

Moutarde. — Plante dont les graines, après avoir été pulvérisées, sont mélangées avec du sel fin et des plantes aromatiques pulvérisées; puis le tout est mouillé avec du vinaigre, de manière à en former une pâte crémeuse dont on se sert comme condiment. Les racines de "Moutarde de Chine" sont aussi des condiments.

Noix muscade. — Ainsi que l'indique son nom, c'est une noix aromatique, de forme sphérique ou ovoïde, sillonnée en tous sens de rides. L'extérieur est d'un gris rougeâtre uniforme, excepté dans la creusure des sillons qui sont blanchâtres. L'intérieur est d'un gris terné veiné de rouge, de consistance onctueuse et dure. Sa nature aromatique est utilisée pour la condimentation de certains mets ou sauces.

Les Oignons. — Comme l'ail, la ciboule et l'échalotte, l'oignon appartient à la famille des liliacées. Il existe une multitude de variétés d'oignons dont la saveur varie suivant leur provenance; mais elle est plus âcre au nord, plus

douce et plus sucrée au midi. L'oignon est certainement la plante potagère la plus souvent employée en cuisine, soit pour condimenter les préparations culinaires, ou même pour en confectionner des mets.

Paprika. — Sorte de poivre rouge qui croît en Hongrie. Après avoir été pulvérisé il est employé comme le poivre de Cayenne pour condimenter les préparations culinaires.

Persil. — Herbe ombellifère employée, surtout à l'état frais, comme assaisonnement à cause de ses propriétés aromatiques. Elle forme la base du bouquet garni mais elle présente le danger d'être confondue avec la ciguë qui est une plante très vénéneuse. Aussi, est-il préférable d'employer le persil frisé qui évite de le confondre avec la ciguë.

Piment. — Sous ce nom on comprend un certain nombre de plantes dont les fruits servent à condimenter les préparations culinaires, soit qu'ils soient employés à l'état frais ou pulvérisés. Dans ce dernier cas ils constituent alors le poivre de Cayenne ou le paprika.

Poivre. — Plante sarmenteuse de la famille des pipérinées, qui est originaire de l'Inde. Ses fruits sont de la grosseur d'un petit pois dont l'intérieur est d'une teinte noirâtre tandis que la partie intérieure est d'un blanc sale. Lorsqu'il est employé tel que ou pulvérisé, il constitue le "Poivre noir"; mais lorsqu'il est dépouillé de son enveloppe corticale et noirâtre, il constitue le "Poivre blanc". On donne le nom de Poivre "mignonnette" aux grains de poivre grossièrement broyés. La saveur excitante du poivre est utilisée pour condimenter les mets; mais à cause de ses propriétés très excitantes, il ne doit être employé que modérément.

Poivre de Cayenne. — On donne ce nom à une poudre obtenue en pulvérisant une sorte de piment rouge, dit piment enragé, dont la saveur est aromatique mais brûlante et âcre. On l'emploie pour relever fortement le goût des mets; mais il ne doit être employé que judicieusement et très modérément.

Raifort. — Plante crucifère dont la racine qui est d'un goût âcre et brûlant, et d'une odeur pénétrante, est employée, après avoir été râpée ou finement découpée, pour condimenter certaines sauces, bouillons ou salades, ou accompagner des viandes froides.

Romarin. — Arbrisseau de la famille des labiées dont les feuilles et les fleurs, à odeur aromatique, sont employées comme condiments ou aromates dans la préparation de quelques marinades. En Italie, on s'en sert quelquefois pour condimenter le rizotto. Le Romarin entre également dans la composition de plusieurs liqueurs.

Safran. — Sous ce nom, on désigne les stigmates de la fleur de "Crocus Savi-

tus". Son principe aromatique et la teinte jaune d'or qu'il communique sont utilisés en cuisine pour condimenter, aromatiser ou colorer certains mets, tels que la bouillabaisse ou autres préparations culinaires d'origine orientale.

Sariette. — Plante très répandue dans la région méditerranéenne et réputée comme condiment spécial pour les petits pois et les fèves.

Sauge. — Plante aromatique utilisée surtout dans la cuisine anglaise, et dans la cuisine provençale. On en fait également des infusions.

Sel de cuisine. — Ce sel, "chlorure de sodium des chimistes", est le seul condiment d'origine minérale. Il existe deux sortes de sel: 1o le "sel marin", qui est retiré par évaporation de l'eau salée de la mer; 2o le "sel gemme", que l'on extrait des mines de sel qui se trouvent dans certaines contrées, et d'où on l'extrait avec la ploche.

Serpolet. — Plante à odeur aromatique dont les sommités sont utilisées, mais assez rarement, dans la cuisine moderne, pour condimenter les préparations culinaires.

Thym. — Plante aromatique qui possède une odeur forte mais agréable; elle est utilisée pour la condimentation des préparations culinaires.

Zeste de citron et d'orange. — Sous ce nom on désigne la partie colorée et aromatique qui recouvre la peau du citron ou de l'orange. On emploie ce zeste pour parfumer certains entremets sucrés, des glaces, des liqueurs, ainsi que diverses confiseries et pâtisseries. Ce zeste peut être retiré du fruit à l'aide d'une râpe, ou détaché sous forme de mince ruban avec un petit couteau d'office. Le meilleur moyen d'employer ce zeste est de râper l'écorce du citron ou de l'orange sur un morceau de sucre en pain, d'où on le retire en raclant avec la lame du couteau la partie de sucre sur laquelle on a frotté le zeste du fruit.

Épices fines. — Pour la préparation de ces épices composées, que l'on appelle également les "quatre épices", ou épices fines; on emploie les substances suivantes dont voici les proportions: laurier, 15 grammes, thym, 10 grammes, noix muscade, 5 grammes, clous de girofle, 15 grammes, sauge, 15 grammes, estragon, 5 grammes, romarin, 5 grammes, poivre blanc, 50 grammes. Toutes ces substances qui doivent être bien sèches, sont pilées très finement puis tamisées. On les conserve dans un flacon que l'on tient hermétiquement bouché.

E. Barthelemy.

(L'Épicerie Française).

Un marchand n'a absolument rien à faire avec un procès, quel qu'il soit. Les seules personnes qui tirent profit des procès sont les avocats.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

REVUE DES MARCHÉS

COMMERCE

La grève du G. T. R. est maintenant réglée et les expéditions vont pouvoir désormais reprendre leur marche normale sur les différentes lignes de ce réseau.

Les affaires à la campagne sont en général moins actives, en raison des travaux des champs et, à la ville, elles sont quelque peu influencées par les villégiatures. Pour les mêmes raisons il y a quelque lenteur dans les paiements.

FINANCES

La Union Bank of Halifax paiera à ses actionnaires, le 31 août courant un dividende trimestriel de 2 p.c.

• • •

Les Banques suivantes paieront à leurs actionnaires, le 1er septembre prochain, un dividende au taux ci-après indiqué:

Banque de Montréal	2½ p.c.
Canadian Bank of Commerce	2¼ p.c.
Merchants Bank of Canada	2¼ p.c.
Banque d'Ottawa	2¾ p.c.
Banque d'Hochelega	2 p.c.
Union Bank of Canada	1¾ p.c.

• • •

Le Marché de Montréal est sorti du marasme qui l'étreignait; ce n'est pas que les transactions en bourse soient bien actives, mais les cours se relèvent, peut-être même un peu vite pour quelques valeurs.

Voici les différences survenues depuis notre dernière revue:

Gains.—C. P. R. (ancien), 4 1-4; Soo (com.), 5 1-4; Detroit United Railway, 12 3-8; Halifax Electric Transit, 1; Montreal Street Ry., 2 1-2; Quebec Ry. (com.), 2; Toronto Rys., 7-8; Twin City Rapid Transit (com.), 2 1-8; Winnipeg Electric Str. Ry. (com.), 1 3-4; Mackay (com.), 2 1-4; Mackay (préf.), 2; Montreal L. H. & P., 1-2; Richelieu & Ontario, 1 3-4; Rio de Janeiro L. & P., 1-4; Amalgamated Asbestos (com.) 5-8; Amalgamated Asbestos (préf.), 4; Can. Cement (com.), 2 1-4; Can. Cement (préf.), 1-2; Can. Converters, 1; Dom. Iron & Steel (préf.), 1-2; Dom. Steel and Coal Corporation, 3 1-4; Dom. Textile (com.), 3; Dom. Textile (préf.), 4; Lake of the Woods (com.), 12; Nova Scotia Steel (com.), 2; Penmans (com.) 2; Shawinigan W. & P., 1-4.

Pertes.—Mexican L. & P. (com.), 1-4; B. C. Packers (préf.), A, 1; Black Lake Asbestos (com.), 2 1-2; Can. Car Foundry (préf.), 1-2; Can. Rubber (préf.), 10;

Dom. Coal (préf.), 4; Lake of the Woods (préf.), 1; Montreal Cotton, 3; Montreal Steel Works (préf.), 3; Oglivie Flour Mills (préf.), 2 1-2.

Nous donnons la cote de la dernière transaction pour chacune des valeurs ci-après:

Chemins de fer

Can. Pac. Ry.	185¾
Can. Pac. Ry (nouveau)	175
Can. Pac. Railway (rights)	9½
Duluth S. S. & A. Ry. (com.)	14½
Duluth S. S. & A. Ry. (préf.)	28¾
Duluth Superior	66¾
Minn. St. Paul and Soo (com.)	122¾
Minn. St. Paul & Soo (préf.)	152
Minn. St. Paul & Soo (rights)	7¾

Tramways

Detroit United Railway	53¾
Halifax Electric Transit	119
Hamilton Electric Railway	92
Havana Electric Railway (préf.)	92½
Havana Electric Railway (préf.)	94½
Illinois Traction (préf.)	89
Montreal Street Railway	231
Northern Ohio	37
Porto Rico Railway	48
Quebec Railway (com.)	40
Quebec Railway (préf.)	120
Sao Paulo (com.)	139
Sao Paulo (préf.)	137
St. John Railway	100¼
Toledo	11
Toronto Railways	115¾
Tri-City (com.)	87¾
Tri-City (préf.)	90
Trinidad Railway	75¼
Twin City Rapid Transit (com.)	106½
Twin City Rapid Transit (préf.)	86
West India Electric (com.)	67
Winnipeg Electric Street Railway (com.)	179¼
Winnipeg Electric Ry. (préf.)	116

Télégraphes, Etc.

Bell Telephone	142½
Mackay (com.)	81
Mackay (préf.)	73
Montreal Telegraph	150

Divers

Can. North West Land	95
Mexican L. & P. (com.)	74½
Mexican L. & P. (préf.)	99¾
Montreal L. H. & P.	126
Montreal Loan & Mortgage	148
Ottawa L. and P.	110
Richelieu and Ontario Nav.	80¾
Rio de Janeiro L. & P.	90¾
Windsor Hotel	108

Valeurs Industrielles

Amalgamated Asbestos (com.)	15½
Amalgamated Asbestos (préf.)	79
Auto Ry. Signal	50
B. C. Packers (com.)	180
B. C. Packers (préf.), A	72
B. C. Packers (préf.), B	87¾
Black Lake Asbestos (com.)	24
Black Lake Asbestos (préf.)	63¾
Canada Cement (com.)	18¾
Canada Cement (préf.)	80
Canadian Car Foundry (com.)	63
Canadian Car Foundry (préf.)	99
Canadian Converters	88
Canadian General Electric	105¾

Canadian Rubber (com.)	95
Canadian Rubber (préf.)	105
Dom. Coal (com.)	63¾
Dom. Coal (préf.)	105
Dom. Iron and Steel (com.)	57
Dom. Iron and Steel (préf.)	102
Dom. Steel and Coal Corporation	57¾
Dom. Textile (com.)	64
Dom. Textile (préf.)	102
Granby	92¾
International Coal (com.)	70
Intercolonial Coal (préf.)	85
I. P. Cement	143
Lake of the Woods (com.)	111½
Lake of the Woods (préf.)	124
Laurentide Pulp (com.)	136
Laurentide Pulp (préf.)	135
Laurentide Rights	9¼
Magdalen Islands (com.)	31¾
Magdalen Islands (préf.)	5
Montreal Coal	90
Montreal Cotton	127
Montreal Gas	150
Montreal Street Works (com.)	104
Montreal Steel Works (préf.)	115
Nova Scotia Steel (com.)	83¾
Nova Scotia Steel (préf.)	120
Oglivie Flour Mills (com.)	130¾
Oglivie Flour Mills (préf.)	125
Penmans (com.)	54
Penmans (préf.)	81
Shawinigan W. & P.	96
Shawinigan W. & P. Rights	10

Bons et obligations

Bell Telephone	102¾
Black Lake Asbestos	79
Cable	87¾
Can. Car Foundry	104
Canada Cement	97
Canadian Converters	90
Canadian Rubber	99
Col. Cotton	98¾
Detroit United	99¼
Dominion Textile, D.	96
Dominion Textile, C.	94
Dominion Textile, B.	99½
Dominion Textile, A.	96
Dominion Coal	97½
Dominion Cotton	103
Dominion Iron and Steel	93½
Halifax Traction	100
Havana Electric	86
Intercolonial Coal	85
Keewatin Mills	102¾
Lake of the Woods	112
Laurentide Pulp	110
Magdalen Islands	94
Mexican L. & P.	89
Mexican Electric Light Co.	82
Montreal Harbour, 5 p. c.	102
Montreal L. H. and P.	100
Montreal L. H. & P. 4 1-2 p. c.	99¼
Montreal Street Works	105
Montreal Street Railway	101
Montreal Warehousing	92¾
Nova Scotia Steel	110¾
Nova Scotia Cons.	109
Oglivie	112
Oglivie B.	112
Penmans	89
Porto Rico Railways	83¾
Price Bros.	108
Quebec Railways	80¾
Rio de Janeiro L. & P.	95½
Sao Paulo	99
St. John Railway	101¾
Toronto Radial	100½
West India Electric	80
Windsor Hotel	89
Winnipeg Electric Street Railway	102

REVUE GÉNÉRALE

EPICERIE

Les affaires subissent un ralentissement en raison des travaux des champs. Les paiements sont passables à la campagne, mais laissent plutôt à désirer en ville. Pour les changements de prix, voir les paragraphes suivants: Sucres, Farines et Pâtes alimentaires, Conserves de Légumes, Conserves de Fruits et Salindoux.

SUCRES

Bonne demande. Les prix des sucres raffinés viennent de subir, jeudi, 4 juillet, une baisse de 10c. par 100 lbs.

Extra granulé sac	5.05
Extra granulé baril	5.10
Extra granulé 12 baril	5.25
Extra granulé, balle 5 x 20	5.15
Extra ground baril	5.50
Extra ground bte 50 lbs.	5.70
Extra ground 1-2 bte 25 lbs.	5.90
No 1 Yellow baril	4.70
No 1 Yellow sac	4.65
No 2 Yellow baril	4.80
No 3 Yellow baril	4.90
Powdered baril	5.30
Powdered bte 50 lbs.	5.50
Paris Lump bte	5.85
Paris Lump 1-2 bte 50 lbs.	5.95
Paris Lump 1-2 bte 25 lbs.	6.15
Crystal Diamond baril	5.75
Crystal Diamond, bte 100 lbs.	5.85
Crystal Diamond, 1/2 bte, 50 lbs.	5.95
Crystal Diamond, 1/4 bte, 25 lbs.	6.15
Crystal Diamond, carton 5 lbs.	0.37 1/2
Crystal Diamond, Domino, carton, 5 lbs.	0.40
Sucres bruts cristallisés	3.90 4.50
Sucres bruts non cristallisés	3.75 4.10

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

La demande s'est ralentie, mais reste encore satisfaisante.

Nous cotons:

	Le gal.		
Barbade, choix, tonne	0.30	0.31	0.33
Barbade, tierce et krt.	0.33	0.35	0.36
Barbade, demi qt.	0.35	0.36	0.38
Mélasses fancy, tonne	0.35	0.36	0.36
Mélasses fancy, tierce et quart	0.38	0.39	0.39
Mélasses fancy, demi-quart	0.40	0.41	0.41

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

SIROPS DE TABLE

Très bonne demande.

Nous cotons:

Quarts (700 livres) lb	0.03 1/2
1-2 quarts (350 livres) lb	0.03 1/2
1-4 quarts (175 livres) lb	0.03 1/2
Seaux de 38 1-2 lbs. le seau	1.80
Seaux de 25 lbs. le seau	1.30
Canistres 2 lbs., 2 oz. à la cse, cse	2.50
Canistres 5 lbs., 1 oz. à la cse, cse	2.85
Canistres 10 lbs., 1/2 oz. à la cse, cse	2.75
Canistres 20 lbs., 1/4 oz. à la cse, cse	2.70

GLUCOSE

Nous cotons aux 100 livres:

En quarts	3.05
En demi-quarts	3.30
En barils (kegs)	3.55

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

Bollman, cruches pallées, 4 gall. imp. cruche	0.00	2.20
---	------	------

Domestique, triple, cruches

pallées, 4 gal. imp. cruche	0.10	1.20
72 grains le gall.	0.10	0.12
88 grains le gall.	0.12	0.14
118 grains (proof) le gall.	0.15	0.18

THÉS

La demande est très bonne pour les thés du Japon et très satisfaisante pour les thés de Chine; mais elle pourrait être meilleure pour les thés de Ceylan.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Epices

La demande est très bonne et les affaires sont très florissantes.

Nous cotons:

Alspice, moulu lb.	0.15	0.18
Anis "	0.12	0.15
Canary Seed "	0.04	0.05
Cannelle, moulu "	0.20	0.24
Cannelle enattes "	0.18	0.22
Clous de girofle moulus "	0.20	0.25
Clous de girofle entiers "	0.20	0.30
Crème de tartre "	0.23	0.32
Gingembre moulu "	0.20	0.30
Gingembre en racine "	0.20	0.24
Graine de lin non moulu "	0.04 1/2	0.05 1/2
Graine de lin moulu "	0.06	0.08
Graine de chanvre "	0.05	0.06
Macis moulu "	0.75	1.00
Mixed Spices moulus "	0.18	0.22
Muscade "	0.35	0.50
Muscade moulu "	0.40	0.60
Piments (clous ronds) "	0.10	0.12 1/2
Pimento (poudre Jamaïque) "	0.08	0.10
Poudre blanc rond "	0.21	0.24
Poudre blanc moulu "	0.23	0.27
Poudre noir rond "	0.15	0.16
Poudre noir moulu "	0.16	0.20
Poudre de Cayenne pur "	0.21	0.25
Whole Pickle spice "	0.16	0.20
Sel fin, quart, 8 lbs.	2.95	3.05
Sel fin, quart, 5 lbs.	0.00	2.95
Sel fin, quart, 7 lbs.	2.80	2.85
Sel fin, quart, 10 lbs.	0.00	2.75
Sel fin, quart, 20 lbs.	0.00	2.75
Sel fin, 1-4 sac, 56 lbs.	0.00	0.40
Sel fin, sac, 2 cwts.	0.00	1.40
Sel fin en quart de 280 lbs.		
Ordinary fine	0.00	1.80
Fine	0.00	2.05
Dairy	0.00	2.15
Cheese	0.00	2.45
Sel gros, sac	0.60	0.65

ORGE

Nous cotons:

Orge mondé (pot) sac	0.00	2.25
Orge mondé (pot) baril	0.00	4.70
Orge mondé (pot) lb.	0.00	0.03 1/2
Orge perlé (pearl) sac	0.00	3.50
Orge perlé (pearl) lb.	0.00	0.04

LEGUMES SECS

Nous cotons:

Fèves de Lima de Cal. la lb.	0.07 1/2	0.08
Fèves blanches, Can. minot	2.00	2.10
Fèves blanches, Can., moins d'un sac lb.	0.03 1/2	0.03 1/2
Fèves jaunes minot	2.00	2.10
Flageolets (haricots), sac de 220 lbs lb.	0.00	0.10
Flageolets (haricots), moins d'un sac lb.	0.00	0.12
Lentilles, par sac lb.	0.00	0.06
Lentilles, moins d'un sac, lb.	0.00	0.08
Pois verts No 1 la lb.	0.04	0.05
Pois à soupe No 1, jaunes, le minot	1.20	1.25
Pois à soupe No 1, jaunes, moins d'un minot lb.	0.00	0.02 1/2
Blé d'Inde à soupe, cassé, sac	2.50	2.60
Blé d'Inde à soupe, cassé, lb.	0.00	0.03
Pois fendus sac	2.70	2.75
Pois fendus, moins d'un sac, lb.	0.00	0.03 1/2

FARINES ET PÂTES ALIMENTAIRES

Il y a une très bonne demande pour les pâtes alimentaires françaises. Les farines d'avoine fine, granulée et Standard sont augmentées ainsi que la farine d'avoine roulée en sac et en baril.

Nous cotons:

Farine patente hongroise, qt.	0.00	7.10
Farine patente hongroise, 1/2 qt.	0.00	3.70
Farine patente hongroise, sac	0.00	3.45
Farine patente, 24 1/2 lb.	0.90	0.92
Farine patente 14 lbs.	0.52	0.54
Farine patente 7 lbs.	0.26 1/2	0.28
Farine straight rollers, qt.	0.00	5.95
Farine straight rollers, sac	0.00	2.90
Farine à pâtis. Océan qt.	0.00	6.10
Farine à pâtis. Océan, 1/2 qt.	0.00	3.10
Farine d'avoine granulée, sac	0.00	2.95
Far. d'avoine Standard, sac	0.00	2.95
Farine d'avoine fine, sac	0.00	2.95
Farine d'avoine roulée, brl.	0.00	5.60
Farine d'avoine roulée, sac	0.00	2.70
Farine d'avoine roulée, pochette de 6 livres	0.23	0.27
Farine de sarrasin sac	0.00	2.50
Far. de blé d'Inde jaune, sac	0.00	2.10
Far. de blé d'Inde jaune, brl.	0.00	4.90
Banner Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, caisse	0.00	3.95
Dito, doz.	0.00	2.60
Cream of wheat cse	0.00	5.75
Cream of wheat doz.	0.00	2.00
Fécule de pommes de terre, pqts de 1 lb. doz.	0.00	1.35
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens.		
En vrac lb.	0.04	0.06
En paquets de 1 lb.	0.06	0.06 1/2
Boîtes de 4 lbs. bte	0.17 1/2	0.20
Boîtes de 5 lbs. bte	0.20	0.22 1/2
Boîtes de 10 lbs. bte	0.40	0.45
Qualité extra fine		
Boîtes de 4 lbs. (net)	0.38	0.40
Boîtes de 5 lbs.	0.00	0.32 1/2
Boîtes de 8 lbs. (net)	0.19	0.20
Boîtes de 1/2 lbs.	0.00	0.65
Nouilles aux oeufs:		
Paquets de 1-2 lb. lb.	0.00	0.07
En vrac, cse de 10 lbs. lb.	0.00	0.06
Vermicelle, macaroni, spaghetti, pâtes assorties: alphabet, chiffres, animaux, nouilles, coudes, importées en vrac lb.	0.07	0.07 1/2
En paquets de 1 lb. lb.	0.07 1/2	0.11 1/2
Taploca pearl, la lb.	0.05 1/2	0.06
Taploca seed lb.	0.05 1/2	0.06
Taploca flake lb.	0.07 1/2	0.08
Sagou lb.	0.00	0.00

RIZ

La demande est tranquille.

Nous cotons:

Riz importés.

Riz Patna, sacs de 112 et 224 lbs., suivant qualité lb.	0.04 1/2	0.05 1/2
Riz Patna, sacs de 56 lbs., suivant qualité lb.	0.04 1/2	0.05 1/2
Riz Carolina	0.11	0.12
Riz moulu	0.04	0.06
Riz soufflé (puffed) caisse de 36 paquets de 2 pintes	0.00	2.90

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent à Montréal:

Qualité B, suivant quantité et emballage 100 lbs.	0.00	2.90
Qualité CC, suivant quantité et emballage, 100 lbs.	0.00	2.80
Sparkle	0.00	4.25
India Bright (sac de 250 lbs)	0.00	3.00
Lustre	0.00	3.10
Polished Patna	0.00	3.40

Pearl Patna	0.00	3.50
Mandarin Patna	0.00	3.75
Impérial Glacé Patna	0.00	4.10
Crystal Japan	0.00	4.10
Snow Japan	0.00	4.20
Ice Drips Japan	0.00	4.50
Korean White Crest	0.00	3.45
Korean Glacé	0.00	3.70

FRUITS SECS

Les stocks sont bas; néanmoins la demande est bonne pour les pruneaux et les raisins, étant donnés les faibles stocks en mains.

Les avelines sont à plus bas prix; on les cote de 0.09 1-2 à 0.11 1-2c la livre au lieu de 0.10c à 0.12c.

Dattes et Figs

Dattes en vrac lb.	0.05	0.05½
Dattes en pqt. de 1 lb. lb.	0.00	0.00
Figs, Smyrne, bte carton, 16 oz, 30 s. lb.	0.08	0.08½
Figs, Smyrne, bte 10 lbs., 4 cour. lb.	0.07½	0.09½
Figs, Smyrne, btes car-rées, 12 oz., 4 cour. lb.	0.06½	0.07
Figs, Smyrne, bte 33 lbs., 6 cour. lb.	0.00	0.00
Figs, Smyrne, bte bois 1 lb.	0.10	0.10½

Pruneaux

Pruneaux 30/40	0.09½	0.10
Pruneaux 40/50	0.08½	0.09
Pruneaux 50/60	0.07½	0.08
Pruneaux 60/70	0.06½	0.07
Pruneaux 70/80	0.06½	0.06½
Pruneaux 80/90	0.05½	0.06
Pruneaux 90/100	0.05½	0.06

Raisins de Corinthe

Corinthe Amalias	0.06	0.06½
Corinthe Fillatras	0.06½	0.06½
Corinthe Vostlizas	0.07½	0.08½
Corinthe nettoyés	0.06	0.06½
Corinthe nettoyés, 50 pqt. de 1 lb., A la botte	0.07	0.07½
Corinthe nettoyés aux E.-U., paquet de 1 lb.	0.06½	0.07

Raisins de Malaga

3 couronnes bte	0.00	2.25
4 couronnes bte	0.00	3.50
5 couronnes bte	0.00	0.00
6 couronnes bte	0.00	5.25
8 couronnes bte	0.00	6.00
4 couronnes ½ bte	0.00	0.00
3 couronnes ½ bte	0.00	0.00
6 couronnes ½ bte	0.00	1.40
8 couronnes ½ bte	0.00	1.75
Epépinés, paq. 1 lb., fancy	0.00	0.09
Loose Muscatels, cour 22' lb.	0.08	0.08½

Raisins Sultana

Sultanas, 3 cour.	0.06½	0.07
Sultanas, 4 cour.	0.07½	0.08
Sultanas, fancy nettoyés, 3 cour.	0.09	0.10
Sult., nettoyés, pqt. de 1 lb.	0.08	0.08½

Raisins de Valence

Valence fine off Stalk (btes de 28 lbs.	0.04½	0.05
Valence Selected, btes de 28 lbs.	0.06	0.06½
Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs. lb.	0.06½	0.06½

Raisins de Californie

Epépinés, paq. 1 lb., fancy	0.08	0.09
Epépinés, paq. 1 lb., choix	0.06½	0.07½

Noix et Amandes

Amandes Tarragone	0.13	0.14
Amandes Valence écalées	0.32	0.35
Avelines	0.09½	0.11½
Noix Grenoble Mayette	0.00	0.00
Noix Marbot	0.12½	0.13½
Noix de Bordeaux écalées	0.28	0.30
Noix du Brésil	0.13½	0.14½
Noix de coco râpées en seau, par 15 ou 20 lbs. lb.	0.00	0.16

Noix de coco râpées en qrt., lb.	0.00	0.15
Noix Pécan polles, moyennes	0.18	0.19
Noix Pécan polles, Jumbo	0.22	0.23
Noix Pécan cassées	0.00	0.00
Noix Terragone	0.14	0.15
Peanuts rôties, Coon	0.09	0.10
Peanuts rôties, G.	0.09½	0.11
Peanuts rôties, Sun	0.11	0.12
Peanuts rôties, Bon Ton	0.13	0.14
Peanuts non rôties, Coon	0.07½	0.07½
Peanuts non rôties, G.	0.08	0.08½
Peanuts non rôties, Sun	0.00	0.09½
Peanuts non rôties, Bon Ton	0.00	0.11½
Peanuts françaises, rôties	0.07½	0.08
Peanuts françaises, non rôties	0.06	0.06½

Fruits évaporés

Abricots, boîte 25 lbs.	0.00	0.15
Nectarines	0.09½	0.11
Pêches, boîte 25 lbs.	0.09½	0.10
Poires, boîte 25 lbs.	0.00	0.14
Pommes tranchées évapo-rées btes de 50 lbs.	0.07½	0.08

Pelures de fruits

Citron	0.10	0.11
Orange	0.12	0.13
Citronelle	0.14	0.15

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très bonne demande.

Nous cotons:

	Per doz.	
	Groupe No 2	Groupe No 1
Asperges (Pointes), 2 lbs.	2.95	3.00
Asperges entières can, 2 lbs.	0.00	1.80
Asperges Californie 2 lbs.	0.00	3.65
Betteraves tranchées, 3 lbs.	0.00	1.30
Blé-d'Inde 2 lbs.	0.00	0.90
Blé-d'Inde en épis bal.	0.00	4.75
Blé-d'Inde en épis 3 lbs.	1.85	1.87½
Catsup, bte 2 lbs. doz.	0.00	0.75
Champignons hôtel boîte	0.12	0.14
Champignons choix boîtes	0.15	0.17
Champignon choix ext., bte	0.17	0.20
Choux de Bruxelles imp.	0.15	0.16
Choux-fleurs	0.00	1.65
Citrouilles 3 lbs.	0.85	1.00
Citrouilles gal.	2.75	3.00
Epinards 2 lbs.	1.40	1.45
Epinards 3 lbs.	2.00	2.05
Epinards gall.	5.25	5.30
Epinards imp. bte	0.11	0.12
Fèves Golden Wax 2 lbs.	0.00	0.92½
Fèves Vertes 2 lbs.	0.00	0.92½
Fèves de Lima 2 lbs.	1.25	1.30
Flageolets importés bte	0.13½	0.15
Haricots verts importés, bte	0.13	0.17
Macédoine de légumes, bte	0.10	0.16
Marinades en seau gall.	0.45	0.65
Petits-pois imp., mi-fins, bte	0.10	0.10½
Petits pois imp., fins bte	0.11½	0.12½
Petits pois imp., ext. fins, bte	0.13½	0.14½
Petits pois imp., surfins, bte	0.15½	0.17½
Pois Can. Sweet Wrinkled, 2 lb.	0.00	1.20
Pois Can. English Garden	0.00	0.97½
Pois Can. Eearly June	0.00	1.12½
Succotash 2 lbs.	1.20	1.25
Tomates 1 gallon	0.00	3.00
Tomates 3 lbs.	0.00	0.95
Truffes, 1-8 boîte	5.00	5.40

Conserves de fruits

Très bonne demande.

Nous cotons:

	Per doz.	
	Groupe No 2	Groupe No 1
Abricots de Californie, 2½ lbs.	0.00	3.50
Ananas coupés en dés 1½ lb.	0.00	1.40
Ananas entiers importés, 2½ lbs.	0.00	2.50
Ananas entiers importés, 1½ lb.	1.40	1.45
Ananas tranchés imp. 2 lbs.	0.00	2.00

Ananas entiers (emp. Can.) 3 lbs.	0.00	2.35
Ananas tranchés (emp. Can.) 2 lbs.	0.00	1.80
Ananas râpés (emp. Can.) 2 lbs.	0.00	2.00
Ananas râpés (emp. Can.) 2½ lbs.	2.40	2.45
Bluets Standard 2 lbs.	0.00	0.9½
Bluets Standard gall.	0.00	4.00
Cerises blanches sans noyau, 2 lbs.	1.92½	1.95
Cerises rouges avec noyau, 2 lbs.	0.00	1.50
Fraises sirop épals 2 lbs.	1.50	1.52½
Fraises (confitures)	1.35	2.20
Framboises, heavy syrup, 2 lbs.	1.77½	1.80
Gadelles rouges, heavy syrup 2 lbs.	1.90	0.00
Gadelles noires, heavy syrup, 2 lbs.	1.90	0.00
Groselles, heavy syrup, 2 lbs.	1.80	1.85
Mûres, sirop épals 2 lbs.	0.00	1.60
Olives, 1 gal. gal.	1.25	1.49½
Olives, 2 gal. gal.	1.10	1.46½
Olives, 5 gal. gal.	1.00	1.43
Pêches jaunes 2 lbs.	0.00	1.70
Pêches jaunes 2½ lbs.	2.50	2.55
Pêches blanches 2 lbs.	1.77½	1.80
Pêches blanches 2½ lbs.	2.50	2.55
Pêches blanches 3 lbs.	2.82½	2.85
Poires Flemish Beauty, 2 lbs.	0.00	1.55
Poires Flemish Beauty, 2½ lbs.	0.00	1.90
Poires (Bartlett) 2 lbs.	0.00	1.65
Poires (Bartlett) 3 lbs.	2.40	2.45
Poires Pie pelées gall.	4.00	4.05
Poires Pie, non pelées 3 lbs.	1.25	1.30
Poires Pie, non pelées 3 gall.	3.50	3.55
Pommes 3 lbs.	0.95	1.00
Pommes Standard gall.	2.40	2.50
Prunes Damson, sirop épals, 2 lbs.	1.10	1.15
Prunes Lombard, sirop épals, 2 lbs.	0.00	1.00
Prunes Lombard, Standard, gallon.	0.00	2.80
Prunes de Californie, 2½ lbs.	0.00	2.75
Prunes Greengage, sirop épals, 2 lbs.	0.00	1.60
Prunes Greengage Standard, gallon	0.00	4.00
Rhubarbe Preserved, 2 lbs.	0.00	1.50
Rhubarbe Preserved, 3 lbs.	0.00	2.25
Rhubarbe gall.	0.00	3.25

Fruits sous verre, flacons de 1 chopine:

Fraises doz.	0.00	3.00
Pêches doz.	0.00	2.85
Cerises rouges doz.	0.00	2.40
Cerises blanches doz.	0.00	2.25
Cerises noires doz.	0.00	2.40
Framboises doz.	0.00	2.40
Mûres doz.	0.00	2.40
Gadelles rouges doz.	0.00	2.40

Conserves de viandes

Bonne demande.

	Par doz.	
	No 2	No 1
Dinde désossée 1 lb.	3.90	4.00
Lunch Ham 1 lb.	1.75	1.80
Lunch Ham 2 lbs.	3.10	3.20
Lunch Tongues 1 lb.	0.00	0.00
Lunch Tongues 2 lbs.	0.00	0.00
Lunch Tongues (Aylmer), 1½ lb.	0.00	0.00
Mince Meat, en seau lb.	0.07½	0.09
Mince Meat, en seau, imp.	0.00	0.16
Poulet non désossé, bte 1 lb.	0.00	2.85
Poulet désossés bte 1 lb.	3.90	4.00
Tongue Lunch bte 1 lb.	0.00	0.00
Wm. Clark a avancé le prix du Roast Beef 1s. de \$1.80 à \$1.85 et 2s. de \$3.15 à \$3.25 ainsi que des Ready Lunch Loaves, Veau, Jambon, Boeuf, assortis 1s. de \$2.50 à 2.55.		

Conserves de poissons

La demande est très bonne. Il se pour rait que les prix du saumon et du homard augmentent.

Nous cotons:

Anchois à l'huile (suivant format)	dos.	1.60	4.50
Caviar	18 lb. doz.	4.25	4.50
Caviar	1-4 lb. doz.	7.75	8.00
Caviar	1-2 lb. doz.	14.25	14.50
Clams	1 lb. doz.	0.95	1.10
Crevettes en saumure, boîtes	1 lb.	1.75	1.85
Crevettes en saumure, boîtes	2 lbs.	0.00	3.00
Crevettes sans saumure, 1 lb.		0.00	1.75
1 1/2 lb.		0.00	3.25
Finnan Haddies	doz.	1.10	1.20
Harengs frais, importés, dos.		1.10	1.20
Harengs marinés, Imp. "		1.20	1.30
Harengs aux Tom. Imp.		1.35	1.40
Harengs kippered, Imp. "		1.40	1.45
Harengs Imp, bte de 100. bte		1.70	1.75
Harengs Canadiens	doz.	0.95	1.00
Homards, bte plate, 1 lb. "		5.00	5.20
Homards, bte plate, 1-2 lb. "		2.60	2.75
Homards, bte haute, 1 lb. "		0.00	4.50
Huitres (solid meat), 5 oz. doz.		0.00	1.40
Huitres (solid meat), 10 oz. doz.		0.00	2.35
Morue étuvée calsse, 100 lbs		0.00	6.00
Royans aux truffes et aux achards	bte	0.17	0.18
Sardines canadiennes 1/2 bt. cse		3.75	4.00
Sardines françaises, 1/2 btes, bte		0.15	0.31
Sardines françaises, 1/2 btes, bte		0.22	0.50
Sardines Norvège (1/2 bte) cse		7.50	11.00
Sardines Norvège (1/2 bte) cse		17.00	18.00
Sardines Portugaises (1/2 btes)	cse	9.00	12.00
Sardines Portugaises (1/2 btes)	cse	15.00	16.00
Sardines sans arêtes		0.23	0.24
Saumon rose Cohoes, Fra-ser River, boîte plate "		0.00	1.50
Saumon rouge (Sockeye).:—			
Horse Shoe et Clover Leaf boîte haute, 1 lb.	doz.	2.02 1/2	2.05
Horse Shoe et Clover Leaf boîte plate, 1 lb.	doz.	2.20	2.22 1/2
Horse Shoe et Clover Leaf boîte plate, 1-2 lb.	doz.	1.27 1/2	1.30
Saumon rouge Sockeye (Rivers' Inlet), boîte haute, 1 lb. doz.		0.00	1.90
Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb.	doz.	0.00	1.80
Saumon rouge du printemps, 1-2 lb.	doz.	0.95	1.00
Saumons Humpback, 1 lb. doz.		0.90	1.00

LARDS ET JAMBONS

La demande pour les jambons et les lards fumés est passable.

Nous cotons:

Lards Américains

Lard Monarch (manque)			
Lard Jomé		28.75	
Lard Woodlawn 19/35 morc		00.00	
Viandes fumées			
Lard fumé, désossé	lb.	0.20	0.20 1/2
Lard fumé, de côte	lb.	0.00	0.23
Jambons, 25 lbs. et au-dessus		0.17	0.18
Jambons, 18 à 25 lbs.		0.18	0.19
Jambons, 13 à 18 lbs.		0.00	0.20
Jambons, 10 à 12 lbs.		0.00	0.21
Jambons, désossés		0.19	0.21

SAINDOUX

Il se fait peu d'affaires en saindoux purs. La demande est assez bonne pour les saindoux composés, dont les prix sont

à la hausse. Nous modifions nos cotes en conséquence.

Nous cotons:

Saindoux pur

En Seau de 20 lbs, le seau	0.00	3.20
En tinettes de 50 lbs.	lb.	0.15 1/2 0.15 1/4
Canistres de 10 lbs.	lb.	0.15 1/2 0.16 1/2
Canistres de 5 lbs.	lb.	0.15 1/4 0.16 1/2
Canistres de 3 lbs.	lb.	0.16 0.16 1/2

Saindoux composé

En seaux de 20 lbs.	lb.	0.00	2.65
Canistres de 20 lbs.	lb.	2.45	2.55
Canistres de 10 lbs.	lb.	0.12 1/2	0.14
Canistres de 5 lbs.		0.12 1/2	0.13 1/2
Canistres de 3 lbs.	lb.	0.12 1/2	0.14 1/2
Tierces	lb.	0.12 1/2	0.12 1/2
Demi-quarts	lb.	0.00	0.12 1/2
Tinettes, 60 lbs.	lb.	0.00	0.12 1/2
Tinettes, 50 lbs.	lb.	0.00	0.12 1/2

FROMAGES CANADIENS

Les petits fromages d'environ 20 lbs se vendent aux épiciers au prix de 11 1-2 à 12c la livre.

FROMAGES IMPORTES

On cote le fromage de Gruyère:

Fromage entier de 27 lbs. ou de 80 lbs., 27c. à 28c. la lb.	
En quantité moindre 30c. la lb.	
Le fromage de Roquefort se vend de 32c. à 35c. la livre et le Limbourg de 19 à 20c. la lb.	

On cote encore:

Gorgonzola	lb.	0.40
Edam	lb.	0.35

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

Nous cotons:

Acide borique, bris de 336 lbs., lb.	0.10	
" " quantité moindre, lb.	0.12	
Alun, barils de 336 lbs.	lb.	0.01 1/2
Alun, barils de 112 lbs.	lb.	0.02
Alun, quantité moindre	lb.	0.03
Blanc de céruse, bris de 336 lbs. 100 lbs.		0.70
Blanc de céruse, quantité moindre 2 lbs.		0.01
Bois de campêche	lb.	0.02 1/2 0.03
Borax en cristaux, bris de 336 lbs.	lb.	0.05
" " quantité moindre, lb.		0.05
Borax en cristaux, bris de 112 lbs.		0.05
" " quantité moindre, lb.		0.06
Borax en poudre, bris 112 lbs. lb.		0.05 0.06
Boules à mltes	lb.	0.00 0.00
Camomille	lb.	0.20
Campêche (Extrait de):		
Boîtes de 12 lbs.	lb.	0.07 1/2 0.07 1/2
" 24 lbs., pqt. de 1 lb. "		0.08 0.08 1/2
" 24 lbs., pqt. de 1/2 lb. "		0.09 0.09 1/2
" 24 lbs., pqt. de 1/4 lb. "		0.11 0.11 1/2
" 24 lbs., les 3 gran-deurs assorties		0.00 0.08 1/2
Campbre (en oz.)		0.00 0.75
Carbonate d'ammoniaque, bls. 112 lbs.	4 lbs.	0.10
Carbonate d'ammoniaque, quantité moindre	lb.	0.15
Cire blanche pure	lb.	0.40 0.45
Couperose, bls 370 lbs.	lb.	0.01
Couperose, quantité moindre, lb.		0.02
Gélatine rouge en feuilles	lb.	0.60
Gélatine blanche en feuil., lb		0.30 0.40
Gélatine Knox en feuil., doz.		1.25 1.30
Gomme arabique	lb.	0.18
Houblon pressé	lb.	0.12 1/2 0.15
Indigo de Madras	lb.	0.60
Lessis commun	doz.	0.35
Lessis commun	grosse	3.75
Paraffine pour cierges . lb.		0.10 0.12
P raffine pour cierges . lb.		0.10 0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs. sac		0.70
Résine blanche	lb.	0.03 1/2 0.04 1/2
Résine G, suivant quantité, lb.		0.02 1/2 0.03

Salpêtre en cristaux, bis 112 lbs.

lb.	0.05
-----	------

Salpêtre en cristaux, quantité moindre

lb.	0.06
-----	------

Sel d'Epsom, sacs 224 lbs.

lb.	0.01 1/2
-----	----------

Sel d'Epsom, qté moindre

lb.	0.02
-----	------

Soda à pâte, 112 lbs.

0.00	2.00
------	------

Soda à laver:

Sacs 224 lbs., 100 lbs.	0.75	0.80
1-2 sacs 112 lbs., 100 lbs.	0.80	0.85
Quarts 336 lbs., 100 lbs.	0.85	0.90
Barils 112 lbs, baril	0.95	1.00
Soude caustique, drums 750 lbs. lb.	0.02 1/2	
Soude caustique en morceaux, kegs 50 lbs.	keg	1.50 1.60
Soude caustique en morceaux, kegs 100 lbs.	keg	0.00 2.75
Soufre en bâtons, brls 336 lbs., lb.		0.01 1/2
Soufre en bâtons, qté moindre, lb.		0.03
Soufre moulu, sacs 112 lbs.		1.65 1.70
Soufre moulu, qté moindre	lb.	0.03

Tourteaux de Hu moulu:

1 à 9 sacs	sac	0.00	1.90
10 à 19 sacs	sac	0.00	1.85
20 sacs et plus	sac	0.00	1.80
Vitriol, brls.		0.05	0.05 1/2
Vitriol, quantité moindre . lb		0.00	0.06

BOUGIES ET CIERGES

Nous cotons:

B Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs:		
6 à la lb.	lb.	0.00 0.08
12 à la lb.	lb.	0.00 0.08 1/2
B Paraffine, 6 à la lb.		0.08 1/2 0.09
B Paraffine, 12 à la lb.		0.09 0.09 1/2
B Stéarine, 14 oz. 6 et 12		0.00 0.12
B Stéarine, 16 oz. 6 et 18		0.13 0.14 1/2
Cierges approuvés	lb.	0.00 0.40
Cierges non approuvés	lb.	0.16 0.20

PLATS EN BOIS

Les prix des plats en bois sont baissés d'environ 5c par calsse de 250.

Nous cotons:

Ovales de 1/2 lb., crate	0.00	0.30
Ovales de 1 lb., crate	0.00	0.32 1/2
Ovales de 2 lbs., crate	0.00	0.40
Ovales de 3 lbs., crate	0.00	0.50
Ovales de 5 lbs., crate	0.00	0.60

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

Cuvette No 0, la doz.	10.50
Cuvette No 1, la doz.	8.50
Cuvette No 2, la doz.	7.00
Cuvette No 3, la doz.	6.00

TINETTES EN BOIS

Nous cotons:

Tinettes à beurre, 70 lbs., pièce	0.26	0.28
Tinettes à beurre, 50 lbs., pièce	0.22	0.24
Tinettes en épinette, à beurre, 30 lbs., pièce	0.20	0.21
Tinettes en épinette blanche, 20 lbs., pièce	0.17	0.19
Tinettes à beurre, 10 lbs., pièce	0.13	0.15

EPINGLES A LINGE

Epingles ordinaires.

Boîtes de 5 grosses	la bte	0.80
Epingles à ressort.		
Boîtes de 2 grosses	la bte	0.30

BALAIS

Nous cotons:

Avec manches ordinaires. La doz.	
4 cordes	5.25 6.00
3 cordes	4.00 4.40
2 cordes	3.40 3.75
Avec manches Bambou.	
4 cordes	4.25 5.50
A long manche	3.00 3.50

D'enfants, 3 cordes	0.00	2.00
D'enfants, 2 cordes	0.00	1.80
D'enfants, 1 corde	(manque)	
Manches de faubert (mop), doz.	1.20	

ALLUMETTES

Nous cotons:

Telegraph, bte de 10 gr.	4.80
Telephone, bte de 10 gr.	4.70
Tiger, bte de 10 gr.	4.30 à 4.45
Headlight, bte de 1 gr.	4.65
King Edward, bte de 1-2 gr.	4.70
Eagle, bte de 1 gr.	2.15
Silent, bte de 1 gr.	4.50
Silent, bte de 500	5.35
Rising Star, bte de 1 gr.	6.15

Pour quantité de 5 caisses assorties ou non, fret payé pour tous les points de la province de Québec.

Le prix de \$4.30 pour les allumettes "Tiger" ne s'applique qu'à la province de Québec seulement.

FICELLE ET CABLE DE COTON, ETC.

Nous cotons:

Ficelle 4 brins	lb.	0.27	0.28
Ficelle 3 brins	lb.	0.23	0.24
Corde à linge en rouleau, lb.	0.00	0.22	
Corde à linge, 30 pds	doz.	0.00	0.90
Corde à linge, 40 pds	doz.	0.00	1.10
Corde à linge, 50 pds	doz.	0.00	1.40
Corde à linge, 60 pds	doz.	0.00	1.65
Coton à chandelle	lb.	0.00	0.30
Câbre Sisal, 7-16 et plus	0.00	0.10	
Câble Sisal, 3-8	0.00	0.10	0.11
Câble Sisal, 5-16	0.00	0.11	
Câble Sisal, 1-4	0.00	0.11	
Câble Sisal, 3-16	0.00	0.11	0.11

PAPIER D'EMBALLAGE

On vend le papier Manille à 4 cents la livre et le papier brun ou gris 3c. la lb.

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

Mèches No 2	lb.	0.20
Mèches No 1	lb.	0.15
Mèches No 0	lb.	0.12
Brûleurs No 2	doz.	0.85
Brûleurs No 1	doz.	0.65
Brûleurs No 0	doz.	0.65
Brûleurs, dessus verre, (A), doz.	1.65	
Brûleurs, dessus verre, (B), doz.	1.90	
Cheminées (first), No 2	doz.	0.60
Cheminées (first), No 1	doz.	0.44
Cheminées (first), No 0	doz.	0.41
Cheminées (climax), No 2	doz.	0.62
Cheminées (climax), No 1	doz.	0.46
Cheminées (climax), No 0	doz.	0.43

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en seau se vend \$4.25 la caisse.

Le savon de Marseille (ou Castille) se vend: le blanc de 8 1-2 à 9c. la lb., poids net, et le marbré rouge de 8c. à 9c.

GRAISSE A ROUES

On cote:

Graisse Imperial, en lots de grosse	doz.	0.52
Caisse de 4 doz.	doz.	0.55
Quantité moindre	doz.	0.60
Graisse au mica		
Bottes de 1 lb. (par 3 doz.)	doz.	0.95
Quantité moindre	doz.	1.00
Bottes de 3 lbs. (par 2 doz.)	doz.	2.50
Quantité moindre	doz.	2.60

HUILE D'OLIVE

Nous cotons l'huile de Loubon:

Pintes	0.00	2.90
Chopinnes	0.00	1.40
1-2 chopines	0.00	0.75

Les huiles d'olive surfines sont cotées:

Estagnon 1/2 gal	0.90	1.00
Estagnon 1 gal	1.75	1.90

Estagnon 5 gal. Impérial	0.00	8.50
Bouteilles 4 oz.	doz.	0.90 1.00
Bouteilles 8 oz.	doz.	1.30 1.40
Bouteilles 16 oz.	doz.	4.60 4.75
Litres		8.00 8.25

L'huile d'olive Barton et Guestier a été baissée. On la cote:

Qrts.	7.75	8.00
Pts.	4.37	4.50
1/2 pts.	2.45	2.50

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:

	Grosse.	Doz
Bouteilles de 1 oz.	\$3.60	\$0.35
Bouteilles de 2 oz.	5.00	0.45
Bouteilles de 3 oz.	6.00	0.55
Bouteilles de 4 oz.	7.25	0.65
Bouteilles de 1-2 chopine.	11.50	1.10
Bouteilles de 1 chopine	17.50	1.60
Bouteilles de 1 pinte	28.00	2.50
Estagnon de 40 lbs.	0.09	0.10
Quart, lb.	0.00	0.10
Moins d'un quart, gall.	0.00	1.14

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons l'huile de foie de morue de Terre-Neuve, de \$1.40 à \$1.60 le gallon, suivant quantité et l'huile de foie de morue de Norvège, de \$1.50 à \$1.65.

HUILE DE COTON

Nous la cotons:

Au baril	gal.	1.10
Moins d'un baril	gal.	1.25

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre \$0.09; le gallon, \$1.10; l'estagnon, par livre \$0.09 1-2 et à la livre \$0.10 1-2.

VASELINE

Nous cotons:

No 1, la grosse	\$ 6.72, esc. 5 p.c.
No 2, la grosse	14.40, esc. 5 p.c.
No 1, la doz.	0.60 net.
No 2, la doz.	1.25 net.

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

Pratt's Astral Oil	le gal.	0.19
Standard Acme	le gal.	0.17
Silver Star	le gal.	0.15

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Les efforts faits pour réaliser des profits sur la vente du blé à courts termes ont eu pour résultat une avance de 7-8c. à 1 1-4c.

En clôture, le blé d'Inde était en avance de 1-8c et l'avoine également.

	Sept.	Déc.
Blé	1.01 3/4	1.01 7/8
Blé-d'Inde	62 1/4	61 1/2
Avoine	36 1/2	38

Marché de Montréal

Le marché des grains est ferme avec tendance à la hausse. Il s'exporte un peu de blé et d'avoine.

Les farines de blé sont à prix soutenus avec un assez bon courant d'affaires.

En issues de blé les prix sont fermes et la demande est satisfaisante.

Marché tranquille aux anciens prix pour la farine d'avoine roulée.

Blé du Nord No 1	1.13	1.14
Blé du Nord No 2	1.10	1.11
Blé du Nord No 3	1.07	1.08
Blé du Nord Feed	0.90	0.92
Avoine Man. No 2	0.42	0.43

Avoine Man. No 3	0.40	0.41
Orge à moulée	0.50	0.52
Pois No 2 ordinaires	0.80	0.82
Sarrasin (48 lbs)	0.00	0.00
Seigle	0.00	0.00
Blé-d'Inde No 3	0.70	0.71

Farines

Patentes du printemps, premières	2 sacs	0.00	6.30
Patentes du printemps, secondes	sacs	0.00	5.80
Patente d'hiver	2 sacs	0.00	5.50
Straight rollers	sac	2.50	2.60
Straight rollers	baril	0.00	5.25
Forte à Boulanger	2 sacs	5.60	5.80
Farine de blé d'Inde	2 sacs	0.00	5.00
Farine à pâtisserie	sac	0.00	2.70

Farine d'avoine

Avoine roulée, 90 lbs	sacs	0.00	2.80
Avoine roulée	baril	4.45	4.70

Issues de blé en sacs

Son Manitoba, au char, ton	00.00	22.00
Grû Manitoba, au char, ton	00.00	22.00
Son d'Ontario, au char, ton	20.50	21.00
Middlings d'Ontario, au char, ton	22.00	00.00
Moulée au char	26.00	29.00

FROMAGE

Marché anglais

M.M. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool à la date du 22 juillet 1910:

La demande a été meilleure pour le fromage canadien au commencement de la semaine et les commerçants se montrent un peu plus disposés à acheter aux conditions c.f.f. Malheureusement la demande est tombée, et il se fait peu d'affaires. Les prix sont à peu près sans changement, bien que le fromage coloré soit à une prime de 6d. par cwt.

Nous cotons:

Nouvelle Zélande, blanc (ex-London)	58/0 à 59/0
Nouvelle-Zélande, coloré, (ex-London)	56/0 à 57/0
Canada, blanc, haut choix, nouveau	54/0 à 55/0
Canada, coloré, haut choix, nouveau	54/6 à 55/6

M.M. Mills & Sparrow nous écrivent de Londres à la date du 22 juillet 1910:

La qualité du fromage nouvellement arrivé de Nouvelle-Zélande n'était que moyenne, et ce fromage fait tardivement ne soutient pas favorablement la comparaison avec celui expédié plus tôt. Toutefois il a été l'objet d'une bonne demande, car les bas prix auxquels s'est vendu le fromage jusqu'à présent ont incité beaucoup de détaillants à activer sa vente.

La demande pour le fromage canadien s'est améliorée, et les prix ont une tendance à durcir.

Marchés d'Ontario

Brockville, 28 juillet.—Offert 1440 boîtes blanc et 735 coloré. Pas de vente.
Belleville, 28 juillet.—Offert 2455 boîtes blanc. Vendu 1050 boîtes à 11c. et 180 à 10 15-16c.
Winchester, 28 juillet.—Offert 700 boîtes blanc et 288 coloré. Ventes à 10 3-4c.
Russell, 28 juillet.—Offert et vendu 500 boîtes à 10 3-4c.
Kingston, 28 juillet.—Offert 1367 boîtes. Ventes à 10 7-8c. et 10 13-16c.
Vankleek Hill, 28 juillet.— Offert et vendu 1630 boîtes à 10 13-16c et 10 7-8c.
Iroquois, 29 juillet.—Offert 200 boîtes blanc et 538 coloré. Vendu 570 boîtes à 10 3-8c.

Ottawa, 29 juillet.—Offert 931 boîtes. Vendu 174 boîtes à 10 3-4c.
 Alexandria, 29 juillet.—Vendu 876 boîtes blanc à 10 3-4c.
 Napanee, 29 juillet.—Offert et vendu 1655 boîtes à 10 7-8c.
 Kemptville, 29 juillet.—Offert et vendu 1070 boîtes à 10 7-8c. et 11c.
 Picton, 29 juillet.—Offert 1480 boîtes coloré. Vendu 1080 boîtes à 11c. et 315 à 10 13-16c.
 Perth, 29 juillet.—Offert et vendu 1500 boîtes à 10 3-4c et 10 13-16c.
 London, 30 juillet.—Offert 2015 boîtes. Vendu 240 boîtes blanc à 10 13-16c et 70 coloré à 10 3-4c.
 Listowell, 30 juillet.—Offert 2592 boîtes blanc. Pas de vente.
 Woodstock, 3 août.—Offert 1413 boîtes. Pas de vente.
 Madoc.—3 août.—Offert et vendu 650 boîtes à 10 13-16c.
 Peterboro, 3 août.—Offert et vendu 3604 boîtes à 11c. et 11 1-16c.

Marchés de Québec

Cowansville, 30 juillet.—Offert 103 boîtes. Vendu 57 boîtes à 10 7-8c et 46 à 10 11-16c.
 St-Hyacinthe, 1er août.—Ventes à 10 5-8c.

Marché de Montréal

Le marché manque d'activité et nous sommes toujours en dessous, comme exportation, des quantités expédiées au dehors pendant les deux saisons précédentes, date pour date.
 On paie aux producteurs des prix variant de 10 3-8 à 10 5-8 suivant qualité.
 On vend aux épiciers 12c. les fromages de la saison et de 15c. à 16c. les fromages vieux.

Les exportations pour la semaine finissant le 30 juillet, ont été les suivantes:

1910—72,382 boîtes
 1909—75,422 boîtes
 1908—77,428 boîtes

Du 1er mai ou 30 juillet elles ont été comme suit:

1910—747,560 boîtes
 1909—785,525 boîtes
 1908—777,903 boîtes

BEURRE

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool à la date du 22 juillet 1910:

Le marché a été soutenu toute la semaine, sans changement de prix. La demande est modérée et les beurres de haut choix se vendent assez bien; mais les qualités secondaires ont peu de demande. La cote officielle du beurre danois n'est pas changée.

Nous cotons:

Ladles des Etats (manque)
 Renovated, choix (manque)
 Irlande, crèmerie, choix . . . 106/0 à 109/0
 Canada, crèmerie, choix . . . (manque)
 Australie, haut choix (manque)
 Nouv. Zélande, haut choix . . . (manque)
 Sibérie, crèmerie, haut choix 100/0 à 104/0
 Argentine, haut choix (manque)
 Danois, crèmerie, choix et haut choix, en barils . . . 115/ à 117/0

Marchés de Québec

Cowansville, 30 juillet.—Offert 580 boîtes. Vendu 210 boîtes à 22 1-8c et 75 à 22 1-4c.
 St-Hyacinthe, 1er août.—Ventes à 21 3-4c.

Marché de Montréal

Les prix du beurre de crèmerie sont assez soutenus; les stocks s'accroissent sur place par suite d'une exportation trop réduite en présence d'une forte production. Le maintien des prix nous disposerait à croire qu'une partie du beurre actuellement dans les entrepôts frigorifiques aurait été vendue à des maisons d'Angleterre et serait tenue ici pour des fins de spéculation.

On paie aux producteurs de 21 3-4 à 22 suivant qualité pour les beurres de crèmerie. On les détaille de 23 à 23 1-2c. la lb. Les beurres de ferme valent, suivant qualité, de 20 à 22c.

Les exportations pour la semaine finissant le 30 juillet ont été les suivantes:

1910—2.274 paquets.
 1909—2.153 paquets.
 1908—5.822 paquets.

Du 1er mai au 23 juillet, elles ont été comme suit:

1910— 7.511 paquets.
 1909— 9.520 paquets.
 1908—55,223 paquets.

OEUFs

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool à la date du 22 juillet 1910:

Bonne demande. Les oeufs d'Irlande sont rares.

Nous cotons:
 Oeufs d'Irlande 9/0 à 10/6
 Oeufs du Continent 6/10 à 8/6

Marché de Montréal

Bonne demande active, on cote comme la semaine dernière:

Oeufs strictement frais, 26c.; oeufs choisis, 23c.; oeufs No 1, 20c.

LEGUMES

Asperges la doz. 3.50 5.00
 Aubergines la doz. 0.00 2.50
 Betteraves nouvelles . . . doz. 0.00 0.50
 Carottes doz pqt. 0.30 0.40
 Céleri nouveau la doz. 0.75 1.00
 Champignons lb. 0.65 0.75
 Choux américains . . . crate 1.75 2.00
 Choux de Bruxellesmanquent
 Choux de Montréal . . . doz. 0.60 0.75
 Choux fleurs 1.00 2.00
 Concombres de Montréal, doz. 0.00 0.50
 Cresson doz. paquet 0.00 0.30
 Epinards la boîte 0.00 0.75
 Echalottes la doz pqt. 0.00 0.15
 Fèves vertes et jaunes, le panier 0.00 2.00
 Navets nouveaux doz. 0.00 0.25
 Oignons blancs lb 0.00 0.03 1/2
 Oignons d'Espagne, la crate 0.00 3.00
 Oignons égyptiens . . . sac 0.00 3.25
 Panais paquet 0.00 0.25
 Patates (au détail), lesac 90 lbs. 0.75 0.90
 Patates (en gros), le sac 90 lbs 0.65 0.70
 Patates nouvelles. brl. 3.00 3.25
 Persil doz de paquets 0.00 0.50
 Piment le crate 0.00 4.00
 Poireaux la doz pqt. 0.00 1.00
 Radis la doz. pqt. 0.20 0.25
 Raifort la lb. 0.00 0.15
 Rhubarbe la doz. pqt. 0.00 0.30
 Salade de Montréal, frisée doz. 0.00 0.20
 Salade de Montréal, pommée, doz. 0.00 0.40
 Salsifis la doz. de pqt. 0.00 1.50
 Tomates Jersey crate 0.00 2.50
 Tomates Tennessy Flat crate 0.00 1.00
 Topinambours . . . le quart 0.00 3.50

FRUITS VERTS

Ananas Floride cse 3.75 4.50
 Bananes, régime (en crate) 1.40 2.25
 Bluets, grosse boîte 0.00 2.50
 Bluets la boîte 0.00 1.25
 Cerises de France, petit panier 0.75 1.00
 Cerises de France, grand panier 1.25 1.50
 Citrons Messine (300c) 7.00 8.00
 Cocos, sac 150 lbs. 3.75 4.00
 Fraises, N. E. . . . le casseau 0.13 0.16
 Framboises, le casseau 0.13 0.15
 Limons la boîte 0.00 1.00
 Mandarines la bte 3.00 4.00
 Oranges Jamaïque brls 0.00 7.00
 Oranges Navel 4.65 5.54
 Oranges de Valence 420 0.00 8.00
 Oranges de Valence 714 0.00 8.00
 Oranges Sorrente—
 Caisse, 200 0.00 4.00
 Caisse, 300 0.00 5.00
 Caisse, 100 (1/2 boîtes) 0.00 2.00
 Caisse, 150 0.00 2.50
 Caisse, 80 0.00 1.75
 Caisse, 64 0.00 1.25
 Pamplémousses de Floride, bte 0.00 5.00
 Pamplémousses de Cuba, bte 4.00 5.00
 Pêches de Californie, 2 rangs 1.60 2.00
 Pêches de Californie, 3 rangs 1.75 2.00
 Pêches de Californie, 4 rangs au panier 2.00 2.50
 Pêches Alberta, 6 paniers au crate 0.00 3.50
 Poires de Californie. crate 3.50 4.00
 Prunes Bleues de Californie 1.75 2.00
 Prunes Rouges de Californie 1.50 2.00
 Prune Japon de Californie 0.00 2.00
 Pommes le quart 6.00 8.00
 Pommes Alberta, panier 1 min 0.00 2.00
 Pommes de Colorado. bte 0.00 3.60

POMMES

MM. J. C. Houghton & Co. nous écrivent de Liverpool à la date du 21 juillet 1910:

Une petite consignation de pommes de Lisbonne, d'environ 1200 boîtes est arrivée dernièrement, de sorte que les prix ont avancé encore. Les pommes d'Orporto se vendent bien.

PRIX A L'ENCAIN

	Vendredi 18 Juillet	Mercredi 20 Juillet
Lisbonne bte 13 0 15 0		
Port cse 8 6 14 0 10 0 13 3		
" baril 11 3 12 0		

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

Marché de Montréal

Le foin est faible au Canada et en Europe; aux Etats-Unis les marchés sont très fermes pour les vieux foins de qualité supérieure.

Nous cotons à la tonne, en lot de char, sur rails à Montréal:

Foin pressé, No 1 13.00 13.50
 Foin pressé, No 2, extra . . . 12.00 12.50
 Foin pressé, No 2, ord. 10.50 11.00
 Foin mélangé de trèfle 9.50 10.00
 Trèfle pur 8.50 9.00
 Paille d'avoine 4.00 4.50

PEAUX VERTES

La demande est toujours médiocre et les prix des peaux de bœuf sont diminués de 1c. Par contre les prix des peaux d'agneau sont plus élevés de 5c.

Les commerçants de Montréal paient aux bouchers: boeuf de la ville No 1, 10c.; No 2, 9c.; No 3, 8c.; boeuf de la campagne, No 1, 10c.; No 2, 9c.; No 3, 8c. Veau de la ville No 1, 14c.; No 2, 13c.; veau de la campagne, No 1, 14c.; No 2, 13c.; agneau, 30c.; cheval, \$2.50.

LE LAIT

Le Lait est le plus admirable aliment que la chimie la plus perfectionnée ne pourrait inventer.

I

Le problème du lait perd peu à peu de son obscurité aux discussions des Congrès successifs où il a été envisagé. A l'heure actuelle, il reste surtout à déterminer quelles sont les manipulations licites en matière de laiterie. Tout d'abord, le lait étant une matière éminemment périssable, il est indispensable de se préoccuper des divers procédés par lesquels on doit le conserver et le transporter. L'addition au lait de matières anti-septiques ou simplement étrangères est généralement condamnée. Par contre, il y a unanimité pour déclarer licites et mêmes souhaitables des procédés de conservation par la chaleur, tels que la pasteurisation et la stérilisation, ou bien encore des pratiques tendant à réduire le volume du lait en enlevant son eau de composition sans modifier ses propriétés essentielles. Tout le monde comprend l'intérêt qu'offre une étude des laits aseptisés et des laits concentrés, comparés entre eux et avec le lait cru.

Cette question a été traitée d'une façon magistrale par M. Francis Marre, expert-chimiste près la Cour d'appel de Paris. (Revue Scientifique, juillet 1909.) Nos lecteurs verront cette étude avec intérêt. Avant de commencer, nous leur ferons remarquer qu'une telle étude ne peut actuellement aboutir à des conclusions fermes, à cause des nombreuses incertitudes scientifiques auxquelles elle se heurte.

La pasteurisation et la stérilisation ont pour but de détruire les microorganismes contenus dans le lait, par conséquent, d'augmenter la durée de sa conservation et d'éviter que cet aliment serve d'agent de transmission de certaines maladies parasitaires communes à l'homme et aux bovidés (la tuberculose en particulier).

Les procédés domestiques destinés à produire ce résultat, c'est-à-dire à aseptiser les laits par la chaleur, sont passibles de critiques. L'ébullition pendant trois ou quatre minutes détruit les ferments lactiques et les germes pathogènes, mais non les germes de la caséine (le lait bout à 212 degrés Fahrenheit).

Elle constitue un bon procédé de purification du lait, mais à la condition qu'elle ait lieu immédiatement après la traite. Après un premier transport, elle est insuffisante, parce que, si elle détruit les

germes qui pullulent dans le lait, elle est impuissante à annihiler l'action de ces germes et de leurs toxines depuis l'heure de la traite.

On appelle toxines les produits sécrétés par les microbes. L'ébullition a, d'ailleurs, la plupart des inconvénients de la stérilisation industrielle: altération de la saveur, destruction des lécithines et des zymases, précipitation du citrate de chaux et de la lacto-albumine.

Nous ne pouvons entrer ici dans de grands développements chimiques. Contentons-nous de dire que la lécithine existe dans le jaune d'oeuf et dans les oeufs et la laltance de la carpe. Quant aux zymases, ce sont des diastases, c'est-à-dire des corps qui déterminent des fermentations accompagnées de dégagement de gaz. Ainsi, c'est une zymase qui transforme le sucre du vin en alcool.

Cependant, dans les cas où les nourrissons ne s'accoutument pas du lait stérilisé, l'administration du lait bouilli est quelquefois très heureuse.

Le chauffage au bain-marie est un autre procédé domestique souvent préféré à l'ébullition et susceptible de rendre des services. Bien que l'eau du bain-marie soit maintenue à l'ébullition pendant 40 minutes, le résultat obtenu est une pasteurisation et non une stérilisation proprement dite. Le lait doit être soigneusement laissé au frais et consommé dans les 24 heures. La nécessité de procéder à l'opération conservatrice aussitôt que possible après la traite est encore plus impérieuse que pour l'ébullition et tout caractère de sécurité disparaît malgré l'emploi du bain-marie, s'il s'agit de lait de provenance douteuse. Les moyens domestiques de désinfection du lait sont valables contre la plupart des germes pathogènes (encore faut-il ne pas oublier que le bacille de Koch résiste jusque vers 185 degrés Fahr.); mais, au point de vue de la conservation, ils sont insuffisants, d'où la nécessité d'avoir recours à des procédés industriels.

Lait pasteurisé.—La pasteurisation appliquée au lait ne prolonge que pour un temps très court (quelques jours) la période de conservation. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'alimenter des agglomérations d'une certaine importance et qu'il faut y amener le lait de distances assez considérables (50 à 125 milles par exemple), la pasteurisation permet de mettre à la disposition du consommateur un aliment de consommation normale, privé de germes pathogènes et autant que possible de bactéries banales.

La température à laquelle il conviendrait d'opérer la pasteurisation est de 185 degrés Fahr.; le bacille de Koch, le plus redoutable par sa fréquence des germes pathogènes du lait n'est pas détruit. Malheureusement le lait chauffé à 185 degrés Fahr. risque beaucoup d'acquiescer un goût de cult qui déplaît à certains con-

sommateurs, et les industriels, obligés de tenir compte de cette altération des qualités sapides, ne dépassent pas 167 degrés Fahr.

II

Nul aliment ne peut réunir tous les avantages que le lait présente.

Lorsqu'on pourra, à coup sûr, éliminer des troupeaux les animaux tuberculeux, cette différence aura moins d'importance, car les ferments lactiques ordinaires sont détruits par un chauffage de cinq minutes, entre 131 et 149 degrés Fahr. et la plupart des microbes pathogènes, habituellement véhiculés par le lait, sont détruits entre 149 et 158 degrés Fahr. Mais il n'en est pas de même de quelques ferments acidifiants aussi résistants que le bacille de la tuberculose.

Quant aux spores du tyrothix, ferment de la caséine, elles ne sont détruites qu'après une exposition de dix minutes à 230 degrés Fahr.

Il est inutile de rappeler à nos lecteurs que la caséine est le principe immédiat du lait; elle se coagule par l'action des acides; c'est elle qui se coagule sous l'action de la présure.

C'est par l'acide acétique qu'on la coagule dans la préparation industrielle de cette substance.

Le lait pasteurisé n'est donc pas un lait stérilisé, il est même bon de faire bouillir avant de l'utiliser. Il contient assez de germes pour que ceux-ci pullulent immédiatement et l'altèrent si on le maintient aussitôt après l'opération à une température inférieure à 59 degrés Fahr.; il est, en tout cas, indispensable de le refroidir brusquement. L'efficacité de la pasteurisation diminue beaucoup lorsque le lait n'a pas été manié, dès la traite, dans de bonnes conditions de propreté.

Si, au contraire, l'opération est pratiquée presque aussitôt après la traite, sur du lait recueilli aseptiquement, elle devient très valable. Sans doute, elle n'augmente que de quelques jours la durée de la conservation, mais on ne peut formuler contre elle la plupart des objections qui ont été faites au lait stérilisé. Au point de vue alimentaire, en effet, la pasteurisation, telle qu'elle est habituellement pratiquée, c'est-à-dire lorsque le chauffage ne dépasse pas 158 degrés Fahr., ne modifie pas sensiblement les qualités du lait; les ferments solubles ne sont pas détruits; la proportion d'acide phosphorique insoluble par rapport à l'acide phosphorique total, est à peine supérieure à celle qui existe dans le lait cru.

En résumé, le lait pasteurisé industriellement a conservé les qualités du lait naturel; il s'en rapproche plus que du lait stérilisé et ne provoque pas chez les nourrissons les troubles digestifs parfois occasionnés par ce dernier.

Malheureusement, la pasteurisation qui

Courroies Spéciales

Nos courroies sont recouvertes de de notre Ciment Imperméable et peuvent être exposées au froid ou à la chaleur sans danger de les gâter.



D.K. McLaren, Limited

Montréal, 309 rue Craig Ouest.
Québec, 21 rue St-Pierre.

Fer-blanc

"ALLWAYS" et "CANADA CROWN" véritablement au Charbon de Bois.
"TRYM" au meilleur Coke.

Toutes marques Standard, qualité de confiance, prix modéré.
N'acceptez pas de substitution.

A. C. LESLIE & CO., Montreal.
LIMITED.

ON NE VEND QU'AU COMMERCE DE GROS.

donne d'excellents résultats pour des liquides tels que le vin et la bière, ne constitue ici qu'une préservation temporaire, incomplète et même illusoire, si le lait auquel elle s'adresse n'est pas de très bonne qualité ou est recueilli avec une propreté douteuse.

Lait stérilisé.—Pour être absolue, la stérilisation doit être faite à 230 degrés Fahr. pendant quinze minutes. C'est ainsi qu'il faut procéder quand on veut conserver le lait durant des semaines ou des mois; ainsi tous les microorganismes sont détruits, y compris les spores et les ferments de la caséine et, si l'embouteillage est soigné, il n'y a aucune réinfection à craindre.

Les bons échantillons de lait stérilisé peuvent être conservés au moins trois mois et souvent davantage après l'opération. Cependant la durée de la conservation n'est pas infinie et lorsque la graisse prend une odeur de suif, le lait doit être rejeté.

Depuis que l'emploi du lait stérilisé a été vulgarisé, on a sauvé un nombre considérable d'enfants, qui auraient succombé à des maladies transmissibles, telles que la tuberculose ou la diarrhée infantile. Cependant il ne faut pas méconnaître que le lait stérilisé a une composition différente de celle du lait naturel et une valeur nutritive moindre. Les nourrissons ne le supportent pas toujours. Parfois, sous l'influence de cette alimentation apparaissent des troubles digestifs et des troubles généraux de la nutrition se traduisant par l'anémie ou le rachitisme.

C'est qu'en effet la stérilisation fait subir au lait diverses modifications d'ordre chimique; au bout de quelques jours, la graisse n'y persiste plus qu'à l'état d'émulsion; elle surnage à la surface du lait et la digestion en devient plus difficile. D'autre part, il est probable que les ferments solubles ou zymases détruits par la stérilisation sont des stimulants des actes nutritifs. La valeur de l'aliment vivant, c'est-à-dire de l'aliment possédant encore certaines cellules douées d'activité biochimique (douées de la vie), n'est

plus à démontrer dans la prophylaxie des affections à caractère scorbutique.

La lécithine, qui diminue déjà de 12 p.c. dans le lait chauffé au bain-marie à 203 degrés Fahr. diminue dans la proportion de 30 p. c. lorsque le lait est stérilisé à l'autoclave aux températures de 220 à 230 degrés Fahr., et cette décomposition de la lécithine explique dans une certaine mesure les troubles digestifs consécutifs à l'usage exclusif du lait stérilisé.

Laits concentrés, laits en poudre.—Ces produits, lorsqu'ils ne sont pas conservés par addition de saccharose, sont avant tout des produits stériles; la stérilité est la conséquence obligée de leur préparation; elle est, d'autre part, la condition sine qua non de leur utilisation.

La réduction du lait à un volume essentiellement inférieur au volume normal a pour but d'assurer le transport facile de cet aliment à des distances considérables.

Au point de vue théorique, le lait concentré est un lait auquel on a enlevé une quantité considérable de son eau de constitution sans toucher aux autres substances composantes et sans modifier ni la structure chimique de celles-ci, ni leurs rapports élémentaires.

Jusqu'à ces dernières années on a considéré l'addition du sucre comme indispensable à la préparation du lait concentré. Le lait concentré sucré n'est pas stérilisé et le sucre, comme dans la confiture, joue le rôle de conservateur. Les laits concentrés sucrés doivent subir la stérilisation à l'autoclave. Ils sont mis en vente, tantôt écrémés, tantôt non écrémés, ces derniers seuls, sont intéressants à comparer avec les précédents au point de vue de leur valeur nutritive.

(A suivre)

Un individu ingénieux de Londres a établi une nouvelle industrie dans les rues de cette ville; il nettoie les pipes pour un penny au moyen d'un appareil à vapeur. Il a monté sur une charrette de marchand ambulante une petite chaudière à vapeur et invite les fumeurs à lui confier leur pipe pour un nettoyage

complet par une injection de vapeur moyennant un penny. Il paraît que le procédé est un des plus efficaces qui aient jamais été imaginés pour rendre douce à fumer une pipe sale. On arrive au même résultat en fixant un tuyau en caoutchouc à un petit robinet au dessous de la monture d'une chaudière à vapeur et en laissant la vapeur traverser le tuyau et le fourneau de la pipe. Malheureusement peu de personnes ont accès à des chaudières à vapeur pour opérer ce nettoyage. Cependant il ne devrait pas être difficile d'imaginer un petit appareil portatif à vapeur pour s'en servir chez soi.

* * *

Mark Twain était un fumeur invétéré. Malgré la maladie à laquelle il a succombé, une angine de poitrine, il continua à fumer jusqu'au dernier moment, bien que les médecins lui eussent strictement interdit l'usage du tabac au premier indice de troubles cardiaques. Il atteignit néanmoins le bel âge de soixante-quinze ans, sans avoir jamais abandonné son cigare ou sa pipe. Un fait qui indique combien il aimait le tabac, c'est qu'au grand dîner donné en son honneur à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, il fit de son penchant pour le tabac le sujet principal du discours qu'il prononça en cette circonstance: "Je me suis toujours fixé pour règle, de ne pas fumer en dormant, et de ne jamais me passer de fumer éveillé. Voilà soixante ans que j'ai commencé à fumer. Je n'ai jamais acheté de cigares encadrés de bandes. Ils étaient trop chers pour moi. J'ai toujours acheté des cigares à bon marché. Il y a soixante ans, ils ne coûtaient que quatre dollars par baril; mais plus tard mon goût s'est amélioré, et je paie maintenant sept dollars par baril pour mes cigares."

Les personnes répondant aux annonceurs voudront bien mentionner qu'elles ont vu leur annonce dans "LE PRIX COURANT."

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Matériaux de Construction, Etc.

Revue des Marchés

FERRONNERIE

Les affaires sont un peu ralenties, les fermiers étant occupés aux moissons. C'est d'ailleurs ce qui arrive chaque année à pareille saison. Les travaux des champs accaparant tout le temps des cultivateurs, il s'en suit que leurs paiements laissent à désirer. Mais les perspectives du commerce sont bonnes et, les moissons terminées, il est à croire que les choses rentreront dans l'ordre normal. Comme changements de prix, voir les paragraphes suivants: Cuivre en Lingots, Plomb en lingots et Huile de lin.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

L'escompte est de 25 pour cent.

Les prix sont de 7c. pour tuyaux en plomb et de 9c. pour tuyaux de plomb composition.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Prix fermes.

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers 60 et 10 p. c.; tuyaux moyens et extra-forts 70 p. c. et accessoires légers, moyens et extra-forts 70 pour cent.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs:

Nous cotons, prix de la liste:

1-4	100 pieds	5.50
3-8	"	5.50
1-2	"	8.50
1	"	16.50
3-4	"	11.50
11-4	"	22.50
11-2	"	27.00
2	"	36.00

Nous cotons net:

21-2	"	16.30
3	"	21.54
31-2	"	27.07
4	"	30.89

Tuyaux galvanisés.

Nous cotons, prix de la liste:

1-4	100 pieds	5.50
3-8	"	5.50
1-2	"	8.50
3-4	"	11.50
1	"	16.50
11-4	"	22.50
11-2	"	27.50
2	"	36.00

Nous cotons net:

21-2	"	22.20
3	"	29.19
31-2	"	30.70
4	"	41.75

Les escomptes sont les suivants:

Tuyaux noirs: 1-4 pouce, 63 p. c.; 3-8 pouce, 59 p. c.; 1-2 pouce, 69 p. c.; 3-4 pouce à 2 pouces, 71-1-2 p. c.

Tuyaux galvanisés: 1-4 pouce, 48 p. c.; 3-8 pouce, 44 p. c.; 1-2 pouce, 59 p. c.; 3-4 à 2 pouces, 61-1-2 p. c.

Tuyaux en acier

3	pouces	100 pieds	8.50
2½	pouces	"	10.50
3	pouces	"	12.00
3½	pouces	"	15.00
4	pouces	"	19.25

Fer-blanc

Prix fermes.

Nous cotons:

Au Charbon—Allaways ou égal

1c, 14 x 20, base	bte	4.40	4.50
-------------------	-----	------	------

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse.	0.75	1.00
----------------------------	------	------

suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Coke—Lydbrook ou égal

1c, 14 x 20, base	bte	4.10	4.25
-------------------	-----	------	------

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net).

Au Charbon—Terne-Dean ou égal

1c, 20 x 28	bte	7.00	7.25
-------------	-----	------	------

(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net).

Feuilles Fer-blanc pour Bouilloires

(Caisse de 560 lbs.)

XX, 14 x 60, gauge 26	lb.	0.07	0.07½
-----------------------	-----	------	-------

Feuilles étamées

72 x 30 gauge 28	les 100 lbs.	7.75	8.00
------------------	--------------	------	------

72 x 30 gauge 26	les 100 lbs.	8.25	8.50
------------------	--------------	------	------

72 x 30 gauge 28	les 100 lbs.	8.75	9.00
------------------	--------------	------	------

Tôle Canada

Prix fermes.

Nous cotons: 52 feuilles demi-poll, \$2.40; 60 feuilles, \$2.45 et 75 feuilles \$2.50.

Tôle noire

Prix fermes.

Nous cotons: 20 à 24 gauge, \$2.20; 26 gauge, \$2.25; 28 gauge, \$2.50.

Tôles galvanisées

Nous sottons à la caisse: Fleur

	"Gorbals Best"	Queens Comet	de Head Lys
28 G	4.20	3.95	4.20 4.05
26 G	3.45	3.50	3.75 3.80
22 à 24 G	3.50	3.45	3.75 3.55
16-20	3.25	3.20	3.45 3.30

Apollo

10½ oz=28	Anglais	4.10
28 G=26	Anglais	3.85
26 G		4.35
24 G		3.60
22 G		3.60
16 à 20 G		3.45

Moins d'une caisse, 25c. de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

Les petites tôles sont également très fermes.

Petite tôle 18 x 24 . . . 52 files 4.45

Petite tôle 18 x 24 . . . 60 files 4.70

Plaques d'acier

Prix fermes.

1-8 pouce	100 livres	2.65
3-16 pouce	"	2.55

Zinc en feuilles

Nous cotons: \$6.65 à \$6.90 les 100 lbs.

Tuyaux de poêle

Nous cotons par 100 feuilles: 5, 6 et 7 pouces, ordinaires \$7.00 et polis \$9.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35 et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, garantie 21c. à 24c.; do commerciale, 19c. à 22c.; do, à essayer les tuyaux, 20 à 22c.

Couplets

L'escompte sur les prix de la liste est de 65 et 10 pour cent pour les couplets en fer et en acier.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Nous cotons:

Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p. c.

Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p. c.

Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, ½ et moindres, 70 p. c.; 7-16 et au-dessus 60 p. c.

Boulons à machine, 3-8 pce et au-dessous 60, 10 et 10 p. c.

Boulons à machine, 7-16 pce et au-dessous 60 p. c.

Boulons à lisse, 3-8 et plus petits, 60 et 10 p. c.

Boulons à lisse, 7-16 et plus gros, 55 et 5 p. c.

Boulons à charrue, 50 et 10 p. c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons: Noix carrées 4 1-4c. la lb. de la liste. Noix hexagones, 4 1-2c. la lb. de la liste.

Pour moins d'une boîte de 100 lbs., les prix sont à augmenter de 1-2c. par lb.



Il n'existe pas de cartouches à balle ou à plomb qui soient empaquetées dans un étui aussi beau et aussi commode que les

Cartouches "DOMINION"

Approuvées et Améliorées.

Demandez tableaux et pancartes pour orner votre magasin.

Dominion Cartridge Co. Ltd., MONTREAL.

Broches à clôtures

Le prix de la broche ondulée No 9, est coté \$2.85 pour quantité de moins d'un char et \$2.80 pour lot de char.

Le prix de la broche barbelée est actuellement de \$2.45 les 100 livres à Montréal et en plus petite quantité, de \$2.50.

Crampes à clôtures

Fer poli \$2.60
Fer galvanisé 2.85

Broche pour poulaillers

L'escompte sur les carreaux de 2", 1 1/2" et 1" est de 60 et 2 1/2 p.c., les autres grandeurs sont cotées comme suit, prix nets:

1/4 x 20 x 24" \$3.40
1/4 x 20 x 30" 4.10
1/4 x 20 x 36" 4.75
1/2 x 22 x 24" 5.00
1/2 x 22 x 30" 6.30
1/2 x 22 x 36" 7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:
Acier fin du No 17 au No 24, 25 pour cent sur la liste.

Cuivre jaune 37 1/2 p. c.
Copper (cuivre rouge) 37 1/2 p. c.

Broche galvanisée:

No 5 les 100 lbs 3.97
No 6 à 8 les 100 lbs 3.40
No 9 les 100 lbs 2.90
No 10 les 100 lbs 3.45
No 11 les 100 lbs 3.50
No 12 les 100 lbs 3.05
No 13 les 100 lbs 3.15
No 14 les 100 lbs 4.00
No 15 les 100 lbs 4.20
No 16 les 100 lbs 4.45

Poli Brûlé:

No 0 à 9 les 100 lbs 2.30
No 10 les 100 lbs 2.35
No 11 les 100 lbs 2.42
No 12 les 100 lbs 2.60
No 13 les 100 lbs 2.70
No 14 les 100 lbs 2.80
No 15 les 100 lbs 2.85
No 16 les 100 lbs 3.00
Brûlé, p. tuyaux . . 100 lbs No 18 3.85
Brûlé, p. tuyaux . . 100 lbs No 19 4.70
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

Broche à foin

Nous cotons:
No 13, \$2.70; No 14, \$2.80 et No 15, \$2.95. Broche à foin en acier coupée de longueur, escompte 25 p. c. sur la liste.

Broche moustiquaire

Nous cotons: \$1.70 par rouleaux de 100 pieds et \$1.75 par rouleaux de 50 pieds.

Broquettes

	Escomptes.
Pour boîtes à fraises	75 et 12 1/2 p.c.
Pour boîtes à fromage	85 et 10 p.c.
A vallées	80 et 12 1/2 p.c.
A tapis, bleues	80 p.c.
A tapis, étamées	80 et 15 p.c.
A tapis, en barils	40 p.c.
Coupées bleues, en doz.	75 et 12 1/2 p.c.
Coupées bleues, en 1-4 pe- santeur	60 p.c.
Sweeden, coupées, bleues et ornées, en doz.	75 p.c.
Sweeden, coupées, bleues et ornées, en vrac	80 et 20 p.c.
A chaussures, en doz.	50 p.c.
A chaussures, en pqts 1 lb.	60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.35 prix de base, f.o.b.

Clous coupés

Bonne demande.

Nous cotons: prix de base \$2.40 f.o.b. Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par 100 lbs.: No 7, \$26; No 8, \$23.00; No 9, \$22.00; No 10, \$20; avec escompte de 55 p.c. pour la première qualité et de 57 1-2 p.c. pour la 2e qualité. Ajouter 1-2c net extra pour boîtes de 1 livre.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b. à Montréal:

	No 2	No 1
	et plus	et plus
	grand	petit
Fers ordinaires légers et pesants le qrt	3.65	4.00
Neverslip crampons 7-16, le cent	2.60	
Neverslip crampons 1-2, le cent	2.90	
Neverslip crampons, 9-16, le cent	3.20	
Neverslip crampons, 5-8, le cent	3.80	
Neverslip crampons 5-16, le cent	2.10	
Neverslip crampons 3-8, le cent	2.40	
Fers à neige le qrt	0.00	3.90
New Light Pattern le qrt	4.00	4.25
Featherweight Nos 0 à 4		5.50
Fers "Toe weight" No 1 à 4		6.25
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril 10c. à 25c. extra par baril.		

Chaînes en fer

On cote par 100 lbs.

3-16 No 6	10.00
3-16 exact 5	8.50
3-16 Full 4	7.00
1-4 exact 3	6.50
1-4	6.50
5-16	4.40
3-8	3.90
7-16	3.80
1-2	3.70
9-16	3.60
5-8	3.40
3-4	3.30
1	3.30
7-8	3.30

Vie à bois

Nous cotons les escomptes suivants sur la liste:

Tête plate, acier	85 et 10 p.c.
Tête ronde, acier	80 et 10 p.c.
Tête plate, cuivre	75 et 10 p.c.
Tête ronde, cuivre	70 et 10 p.c.
Tête plate, bronze	70 et 10 p.c.
Tête ronde, bronze	65 et 10 p.c.

Fanaux

Nous cotons:

Cold Blast No 2 doz.	6.75
Wright No 3 doz.	8.50
Ordinaires doz.	4.75
Dashboard C. B. doz.	9.00
No 0 doz.	5.75

Peints, 50c. extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:

Royal Canadian doz.	\$42.75
Colonial doz.	42.75
Safety doz.	44.50
E. Z. E. doz.	42.00
Rapid doz.	42.00
Paragon doz.	42.25
Bicycle doz.	47.25

Munitions

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 35 et 5 pour cent.

Plomb de chasse

Nous cotons:

Ordinaire 100 lbs	7.50
Chilled 100 lbs	7.90
Buck and Seal 100 lbs	8.80
Ball 100 lbs	8.70

L'escompte est de 25 pour cent sur la liste.

METAUX

Antimoine

Le marché est ferme et sans changement.

Nous cotons de \$8.25 à \$8.50 les 100 lbs

Fontes

Nous cotons:

Carron Spécial	0.00	20.00
Carron Soft	0.00	19.75
Clarence No 3	0.00	18.00
Cleveland No 1	0.00	18.75
Middlesboro No 3	0.00	17.75
Summerlee No 2	0.00	20.25

Fer en barre

Nous cotons:

Fer, marchand base 100 lbs.	1.90
Fer forgé base 100 lbs.	2.05
Fer fini base 100 lbs.	2.15
Fer pour fers à cheval base 100 lbs.	2.15
Feuillard mince 1 1/2 à 2 pcs, base	3.15
Feuillard épais No 10 base	2.20

Acier en barre

Nous cotons net, 30 jours.

Acier doux base 100 lbs.	0.00	1.90
Acier à rivets base 100 lbs.	2.10	2.15
Acier à lisse base 100 lbs.	0.00	1.90
Acier à bandage, base 100 lbs.	0.00	2.00
Acier à machine, base 100 lbs.	0.00	1.95
Acier à pince base 100 lbs.	0.00	2.40
Acier à ressorts, base 100 lbs.	2.75	3.00

Cuivre en lingots

Les prix sont plus élevés de 25 cents par rapport à nos dernières cotes.

Nous cotons: \$14.00 à 14.25. Le cuivre en feuille est coté à 30 cents.

Etain en lingots

La demande est plus forte et les prix restent sans changement.

Nous cotons: 35 à 35 1-2c.

Plomb en lingots

La demande est plus forte et les prix sont plus élevés de 10 cents par rapport à nos cotes précédentes.

Nous cotons: \$3.60 à \$3.70.

Zinc en lingots

Marché faible et prix sans changement.
Nous cotons de \$5.65 à \$5.75 les 100 livres.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE

Huile de lin

Les prix sont plus élevés.
Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie, 95c.; huile crue, 92c.

Huile de loup-marin

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 60c

Essence de térébenthine

Forte demande et prix très fermes.
Nous cotons net, 30 jours: au gallon, pour un baril 87c.; de 2 barils à 4 barils 85c.; et pour quantité moindre de 1 baril 92c.

Blanc de plomb

Nous cotons:

Blanc de plomb pur	5.65	5.75
Blanc de plomb No 2	4.95	5.10
Blanc de plomb No 3	0.00	5.00
Blanc de plomb No 4	4.45	4.75

Pitch

Les prix sont sans changement.
Goudron dur 100 lbs. 0.55 0.65

Peintures préparées

Nous cotons:

Gallon	1.25	1.70
Demi-gallon	1.30	1.75
Quart, le gallon	1.35	1.50
En boîtes de 1 lb.	0.09 1/2	0.10 1/2

Verres à Vitres

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 peds, \$1.70; 100 peds, \$3.20; 26 à 40, 50 peds, \$1.80; 100 peds, \$3.40; 41 à 50, 100 peds, \$3.85; 51 à 60, 100 peds, \$4.10; 61 à 70, 100 peds, \$4.35; 71 à 80, 100 peds, \$4.85.

Double Diamond, 100 peds: 0 à 25, \$1.75; 26 à 40, \$7.25; 41 à 50, \$8.75; 51 à 60, \$10.00; 61 à 70, \$11.50; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$14.00; 86 à 90, \$16.50; 91 à 95, \$18.00. Escompte 33 1-3 p.c.

Sur Diamond, escompte 20 p. c.

Vert de Paris pur

Nous cotons:

Barils à pétrole	0.00	0.18½
Drums de 25 à 100 lbs	0.00	0.19
Drums de 25 lbs	0.00	0.19½
Boîtes papier, 1 lb.	0.00	0.21
Boîtes ferblanc, 1 lb.	0.00	0.22
Boîtes papier, 1-2 lb.	0.00	0.23
Boîtes ferblanc, 1-2 lb.	0.00	0.24

Câbles et cordages

Nous cotons:

Best Manilla base lb.	0.00	0.10½
British Manilla base lb.	0.00	0.09½
Sisal base lb.	0.00	0.09
Lathyrn simple base lb.	0.00	0.10
Lathyrn double base lb.	0.00	0.10½
Jute base lb.	0.00	0.10½
Coton base lb.	0.00	0.23
Cordes à châssis base lb.	0.00	0.34

Ficelle d'engerbage

Bonne demande.

Manilla, 650 peds lb.	0.09½
Manilla, 600 peds lb.	0.08½
Manilla, 550 peds lb.	0.08½
Sisal, 500 peds lb.	0.08

Par 5 tonnes, 1-8c. de moins. Par lot de char, 1-4c. de moins.

Papiers de Construction

Nous cotons:

Jaune et noir pesant	0.00	1.85
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.32
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.40
Goudronné, les 100 lbs	0.00	1.85
Papier à tapis, les 100 lbs	0.00	2.75
Papier à cou., roul., 2 plis	0.00	0.70
Papier à cou., roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.50

FERRAILLES

	La lb.
Cuivre fort	0.00 0.11
Cuivre mince ou fonds en cuivre	0.00 0.09½
Laiton rouge fort	0.00 0.10
Laiton jaune fort	0.00 0.08
Laiton mince	0.00 0.06
Plomb	0.02½ 0.02½
Zinc	0.00 0.03
	La tonne
Fer forgé No 1	0.00 12.00
Fer forgé No 2	0.00 0.00
Fer fondu et débris de machines No 1	0.00 16.00
Plaques de poêles	0.00 12.50
Fontes et aciers malléables	0.00 9.00
Pièces d'acier	0.00 5.00
	La lb.
Viellies claques	0.00 0.09½

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 196e livraison (16 juillet 1910).—Lance et Quenouille, par Pierre Maël.—La caricature et les inventions par André Savignon.—Le voltigeur hollandais, par Georges G. Toudouze.—Les secrets de la prestidigitacion, pêche à la ligne facile, par Saint-Jean de l'Escap.

Abonnements. France: Un an, 20 fr.—Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr.—Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

A TRAVERS LE COMMERCE DE LA FERRONNERIE

La Compagnie Eastern Canada Steel & Iron Works a obtenu le contrat pour l'acier du nouvel édifice de la Québec Light, Heat and Power Company. Ce contrat est au montant de \$90,000 et l'édifice aura sept étages.

—MM. R. E. Harris, président et Thomas Cantley, directeur, de la Nova Scotia Steel and Coal Company, étaient dernièrement à Montréal. On s'attend à des résultats importants de cette visite au point de vue de l'avenir de la Compagnie.

—La Compagnie Dominion Mosatile Flooring s'est formée au capital de \$100,000. Les hommes à la tête de cette nouvelle firme sont MM. J. G. Dupont, Auguste Bourque, T. Dacust, P. St-Pierre et Charles Lebel.

—M. F. A. Heaton de la maison W. Scott & Sons, Montréal, est parti en Europe pour affaires.

—M. N. Graham, ancien surintendant du département des ingénieurs mécaniciens et électriques de la Compagnie des Tramways Electriques de Montréal, s'est assuré quelques bonnes agences dans la même branches d'affaires et est parti de Montréal pour Vancouver.

—Une nouvelle compagnie a été formée à Montréal, sous le titre de Arnold Electric Company of Canada, pour lancer sur le marché l'appareil nettoyeur Arnold Electric Vacuum. Le gérant de cette compagnie est Mr. G. T. Pratt et les bureaux sont situés 72 rue St Mathieu, Montréal. Des agences exclusives sont offertes par la compagnie aux quincailliers du Canada; c'est indubitablement une bonne occasion de faire des profits. La machine se vend au détail à un prix très modéré.

—Mr. L. J. A. Surveyer, un des principaux quincailliers de Montréal, est revenu d'un voyage aux Hudson Heights. Ce voyage a fait beaucoup de bien à sa santé et lui a donné une nouvelle vigueur qui lui permettra de développer encore ses affaires, cette année.

—Une compagnie s'est formée pour exploiter un minerai de fer le long de la rivière St Maurice, près de Trois Rivières. Les gisements de ce minerai rend 80 pour cent de fer. Il est connu depuis quelque temps, mais aucun essai d'exploitation n'en a encore été fait.

—Mr. B. Jenkins, de la maison Thomas Jenkins & Co., Birmingham, Angleterre, a été présenté, la semaine dernière, à la Bourse de Montréal, par Mr. J. G. Crowdy, gérant de la Compagnie James Huton, Montréal.

PROTECTION CONTRE LE FEU

Il est évident que l'assurance constitue la première protection. Nous avons toujours conseillé aux marchands de toujours avoir leur établissement bien assuré. Nous irons plus loin. Tout homme d'affaires avisé sait qu'il a besoin d'être assuré à l'extérieur comme à l'intérieur. Un incendie peut se déclarer par la faute d'un fumeur ayant jeté imprudemment une allumette hors de votre trottoir en bois sur votre véranda ou ailleurs. Une lampe abandonnée dans la cave, où il pourrait y avoir un tuyau à gaz, coûtant peu, ou un fil électrique, a causé bien des incendies. On peut assigner de nombreux

ses causes à des incendies qui se sont déclarés à l'intérieur; mais on néglige souvent le danger extérieur.

Par exemple, il n'est pas bien coûteux d'avoir quelques extincteurs bien éprouvés, mis en bonne place dans l'établissement; les grenades à main sont bonnes aussi, mais les extincteurs chimiques et les boyaux d'incendie valent encore mieux. Leur coût n'est pas élevé quand on pense au sentiment de sécurité et à la tranquillité d'esprit que ces appareils procurent. En outre, un bon principe en affaires, c'est de se dire que rien ne compensera une interruption causée par un incendie, bien que les pertes soient entièrement couvertes et les primes d'assurance entièrement payées.

Maintenez une bonne assurance sur votre stock et votre établissement, mais ne vous contentez pas de cela. Que votre bâtisse soit à l'épreuve du feu autant que possible. Ayez sous la main des appareils vous permettant de combattre un feu qui peut se déclarer ailleurs.

ORIGINE DE L'EXPRESSION "CHEVAL-VAPEUR"

Le premier qui employa l'expression "cheval-vapeur, pour mesurer la puissance d'une machine motrice, fut James Watt, l'inventeur de la machine à vapeur moderne. L'une de ses premières machines fut installée dans une brasserie de Londres, où elle servait à faire fonctionner une pompe qui avait été jusque-là actionnée par un cheval. Le propriétaire de la brasserie, voulant se rendre compte de l'économie ou du bénéfice réalisé avec la nouvelle machine, mit un cheval vigoureux en service à sa pompe pendant huit heures, en stimulant son ardeur à grands coups de fouet. Dans ces conditions, le travail fourni fut naturellement très considérable et représenta environ 2,000,000 de kilogs d'eau dans la journée, ce qui correspondait à 75 kilos élevés à la hauteur d'un mètre dans une seconde. Watt continua à employer le même criterium ainsi que le nom qui lui avait été appliqué, à savoir "cheval-vapeur", pour exprimer la force développée par ses machines, quoique sa valeur ne corresponde en aucune façon au travail réellement accompli par un cheval. Des expériences effectuées dans des conditions très sérieuses avec 250 chevaux ont établi que le travail produit par un cheval dans une journée correspond à 30 kilogr. à la seconde, c'est-à-dire aux deux cinquièmes seulement de la mesure "cheval-vapeur" adoptée partout aujourd'hui.

Enfermez vos soucis de bureau dans votre place d'affaires pendant la nuit. Il pourrait arriver que le lendemain matin ils aient disparu.

Ne vous faites pas "D'IDÉES" au sujet de

Floorglaze

Nous vous en prions, ne vous figurez pas que FLOORGLAZE est bon *uniquement* pour les planchers. FLOORGLAZE est un émail pour planchers, de couleur durable ayant toute l'élasticité de la bonne peinture, et plus encore; il a une douzaine d'emplois dans la maison, extérieurement et intérieurement. Il est annoncé de façon que vous ne pouvez faire autrement que de le vendre *une fois*, et sa propre qualité le fait vendre encore aux *mêmes* personnes et à leurs voisins.

FLOORGLAZE est la sorte de marchandise qui vous fait impression comme étant celle qui convient à votre magasin.

Imperial Varnish & Color Co,
LIMITED
TORONTO

Une bonne chose à faire maintenant serait de demander à votre marchand en gros une carte en couleurs et une boîte-échantillon de FLOORGLAZE.

Demandez aussi ce beau et durable "Vernis Elastilite" que nous fabriquons. Bon pour l'intérieur et l'extérieur—pour finissage brillant ou imitation.

Le Secret du Succès!

Notre traitement spécial de l'huile employée pour le

Fini Elastica à Planchers

et notre manière de la vieillir nous ont mis à même de produire un verni qui ne se fendille pas, ne blanchit pas comme beaucoup d'autres vernis, mais demeure élastique et à l'épreuve de l'eau en tout temps.

En commandant votre Fini à Planchers, procurez-vous sûrement



Non pas quelque chose qui y ressemble, mais



N. B.—Tous les vernis "Standard" sont vendus en canistres de mesure impériale.

"Elastica" est un fini parfait pour planchers, article que tous les quincailliers peuvent tenir avec profit et satisfaction.



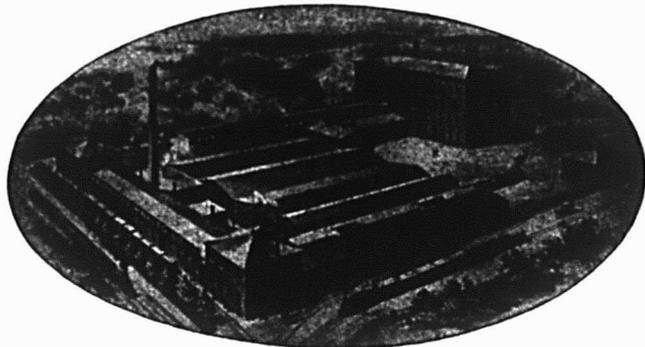
INTERNATIONAL VARNISH CO. LIMITED

(Manufacture Canadienne de Standard Varnish Works)

TORONTO

WINNIPEG

New-York, Chicago, Londres, Berlin, Bruxelles.



Le seul établissement du genre au Canada.

The Asbestos Manufacturing Company,
LIMITED.
LACHINE, P.Q. CANADA.

Manufacturiers de toutes sortes de Produits en Asbeste.

Avez-vous vu les **BARDEAUX** en Ciment à l'Asbeste ?

Ils ne brûlent pas — n'ont pas besoin de Peinture.

DEMANDEZ ECHANTILLONS ET PRIX

MINES: Bell Asbestos Mines, Thetford Mines,

ADRESSEZ VOTRE CORRESPONDANCE A

The Asbestos Manufacturing Company, Limited.
705, Edifice de la Banque des Townships de l'Est,
MONTREAL, CANADA.

ESSAYEZ

nos Célèbres Peintures Préparées de Fabrication Anglaise,

Marque "FALCON,"

Blanc de Plomb, Minium, etc. Vernis pour Peintres de Bâtisses et Peintres de Voitures.

Notre EMAIL-FALCONITE Blanc, nos Emaux Oxydés FALCON,

Nos Peintures Vernis pour Voitures, Nos Teintes Vernis LACKERITE, etc.

WILKINSON, HEYWOOD & CLARK
LIMITED

(de LONDRES, Angleterre)

SUCCURSALE CANADIENNE 300 Rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

FRANCIS C. REYNOLDS, Gérant.

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2%) égal au taux de huit pour cent (8%) par année sur le Capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 Août prochain et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque, en cette ville et à ses Succursales, le et après le premier jour de Septembre prochain, à tous les Actionnaires inscrits au registre le 16 Août prochain.

Par ordre du Conseil de Direction

M. J. A. PRENDERGAST,

Gérant-Général.

La Construction

Permis de construire à Montréal

Semaine terminée le 30 Juillet.

Avenue du Parc, quartier Laurier, une maison formant un logement, 2 étages, 2e classe; coût probable, \$6,000. Prop. Dr. W. J. Patterson.

Avenue Colbrooke, Notre-Dame de Grâce, une maison formant un logement, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$2,000. Geo. Howe, 338 Coleraine.

Rue Cuvillier, Hochelaga, une maison formant 3 logements, 3e classe; coût probable, \$3,000. Prop. Rebecca Roy, 65 Notre-Dame Est.

Rue Parthenais, quartier Ste Marie, une maison et un entrepôt; coût probable, \$24,000. Prop. Dominion Flint Glass Co., 179 Avenue DeLorimier.

No. 425 Lagachetière, modifications à une maison; coût probable, \$2,500. Prop. St-Georges Society, 425 Lagachetière.

Boulevard Saint-Joseph, 5 maisons formant 15 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$12,500. Prop. P. Casey, 791 St-Denis.

Rue Lasalle, quartier St-Denis, 2 maisons formant 5 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$2,800. Prop. J. Legaré, 470 Gilford.

Rue du Marché, quartier St-Louis, un magasin, 3 étages, 2e classe; coût probable, \$4,000. Prop. Madame J. P. Viger, L'Assomption.

Rue Labelle, quartier St-Denis, 3 maisons formant 6 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$3,600. Prop. H. Gousset, 2602 Labelle.

No. 827, Notre-Dame Ouest, modifications à une maison et un magasin; coût probable \$2,800. Prop. Aimé Leclerc, 829 Notre-Dame Ouest.

Rue Gauthier, quartier Papineau, une maison formant 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$3,000. Prop. Madame M. Martin, 929 Logan.

Rue Simard, quartier DeLorimier, une maison formant 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$2,000. Prop. Madame A. Paré, 1171 Simard.

Sixième Avenue, Rosemont, une maison formant 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$1,500. Prop. Mde G. Lépine, 476, 6ème Avenue, Rosemont.

Rue St-David, quartier St-Joseph, une maison formant un logement, 3e classe; coût probable, \$1,500. Prop. Herald Publishing Company.

Rue Mance, quartier Laurier, 2 maisons formant 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$4,500. Prop. Dame D. Kylee, 1742 Hutchison.

Rue DeLorimier, quartier DeLorimier, 2 maisons formant 8 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$5,000. Prop. A. Mongeau, 1242 Bordeaux.

Coin Johnson & St-Christophe, 2 maisons formant 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$3,500. Prop. C. Guilmette, 750 Saint-Denis.

Boulevard St-Laurent, quartier Laurier une maison, 2 étages, 2e classe; coût probable, \$10,000. Prop. La Fabrique de St-Jean de la Croix.

Rue Masson, quartier Ste-Marie, une maison formant 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$2,000. Prop. O. Desrochers, 210 Masson.

Rue Dorion, quartier Ste-Marie, 4 maisons formant 12 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$10,000. Prop. W. Lafeunesse & Cie, 476 Berri.

Rue St-Urbain, quartier Laurier, deux maisons formant 6 logements, 2 étages,

BANQUE DE MONTREAL

(FONDEE EN 1817)

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé.....\$14,000,000 00
Fonds de Réserve..... 12,000,000 00
Profits non Partagés..... 681,561 44

SIEGE SOCIAL, MONTREAL

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire.
R. B. Angus, Président.

Sir Edward Clouston, Bart., Vice-President.

E. B. Greenfields, James Ross, David Morrice, Sir William Macdonald, Hon. Robt Mackay, C. R. Hosmer, H. V. Meredith, Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O., A. Baumgarten.

Sir Edward Clouston, Bart., Gérant-Général.
A. Macnider, Insp. Chef et Surint. des Succursales.
H. V. Meredith, Aast. Gér.-Gén. et Gér. à Montréal
C. Sweeny, Surintendant des Succursales de la Colombie Anglaise.

W. E. Stavert, Surintendant des Succursales des Provinces Maritimes

F. J. Hunter, Inspecteur Succursales N. O. et C. B.

E. P. Winslow, Inspecteur, Succursales Ontario.

D. R. Clarke, Inspecteur Succursales Provinces Maritimes et Terre-Neuve.

SUCCURSALES :

144 Succursales au Canada.

Grande-Bretagne, Londres, Bank of Montreal—
47 Threadneedle St., E. O., F. Williams Taylor, Gérant.

Etats-Unis, New-York—64 Wall St., R. Y. Hedden
W. A. Bog et J. T. Mollneux, Agents.

Chicago, Banque de Montréal—J. M. Greata, Gér.
Spokane, Wash., Bank of Montreal

Terre-Neuve: St. John's, Bank of Montreal
Birchy Cove, Bale des Isles Bank of Montreal

Mexico, D. F., Bank of Montreal.
T. S. C. Saunders, Gérant

GEO. GONTHIER

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

103 Rue St-François-Xavier
MONTREAL
TEL. BELL. MAIN 2701

Arthur W. WILKS Alexander BURNETT

WILKS & BURNETT

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces
Règlement d'affaires de Faillites

601 BATISSE BANQUE MARCHANDS
Téléphones { BELL MAIN 6500
MARCHANDS 849 MONTREAL

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ

(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317 Edifice New-York Life
11 Place d'Armes, - - MONTREAL
Bell Main 4912

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIER

116, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
EN FACE DU BUREAU DE POSTE

DIRECTOIRE de MONTREAL

PAR LOVELL.

1910-1911

NOMENCLATURE DES RUES ET DES NOMS DES CITOYENS PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

NOMENCLATURE PAR CATEGORIES DES MAISONS D'AFFAIRES QUI ANNONCENT.

NOMENCLATURE DE MAISONS DIVERSES.

Toutes ces adresses comprennent celles des citoyens de Westmount, Maisonneuve, Montreal West, Outremont et Verdun; il y est ajouté une liste d'adresses concernant Lachine, Longueuil, St-Lambert, Montreal South, Ville St-Pierre, Sault au-Récollet et Ville St-Laurent.

ANNÉE COMMENÇANT LE 15 JUILLET 1910.

Les exemplaires de ce directoire sont prêts maintenant à l'office de publication, 23 rue St-Nicholas.

Il ne nous en reste qu'un petit nombre en mains.

Prix, \$7.50.

JOHN LOVELL & SON, LIMITED,
Editeurs,
23 rue St-Nicholas, Montréal.

La Lanterne Cold Blast

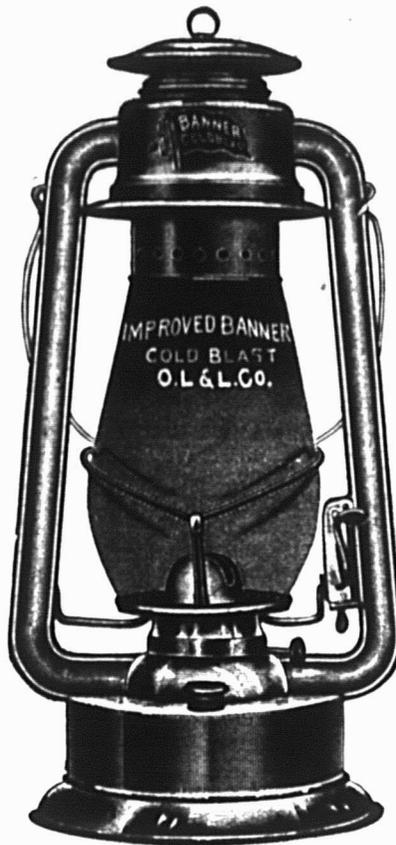


A toutes les qualités
d'une Lanterne C. B.

MAIS

C'est UNIQUEMENT dans
la Lanterne Banner que
l'on trouve ce qu'il y a
de mieux.

Garantie à l'épreuve du vent.



"Banner"

1910

Pas de doigts serrés,
pas de coulage.

Brûle plus longtemps
que toute autre lan-
terne.

En vente dans toutes les
maisons de gros.

ONTARIO LANTERN & LAMP CO., Limited,
HAMILTON - ONT.

LA BARATTE "FAVORITE"

est bonne de quelque côté que vous la considérez. Le baril est en bois franc parfaitement séché, avec balance à tourillons boulonnés. Le support est en acier à cornières très léger, parfaitement rigide et très fort. Elle est actionnée le plus commodément à la main et au pied, et a des coussinets à cylindres pour fonctionner aisément. Elle

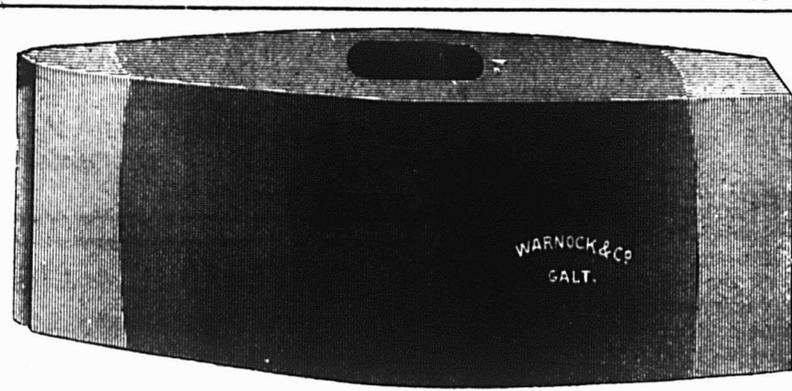
Bat facilement toutes les autres Barattes

au Canada comme article de vente. En fait, il se vend plus de barattes "Favorite" que de barattes de toutes les autres marques. C'est la baratte qui vous paie le mieux.

8 grandeurs, pour baratter de $\frac{1}{2}$ à 30 gallons de crème.

DAVID MAXWELL & SONS, St. Mary's, Ont.

Agence à Montréal, 446-448 rue St-Paul



Outils à bord tranchant et Marteaux
en Acier Sheffield, faits par des Ou-
vriers Canadiens.

Nos marchandises donnent complète satisfaction. Il
est profitable de les mettre en stock.

ALLAN HILLS EDGE TOOL CO.,
LIMITED

GALT, -- -- -- ONTARIO.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

Bureau Principal, - - MONTREAL.

Capital payé - - \$3,500,000
Fonds de Réserve - \$3,850,000

JAMES ELLIOTT, Gérant Général.

A. D. DURNFORD, Inspecteur en Chef et
Surintendant des Succursales.

Succursales dans la Province de Québec :

- Arthabaska
- Bedford, Qué.
- Chicoutimi
- Drummondville
- Fraserville et Rivière du Loup Station.
- Knowlton
- Lachine Locks
- Montréal -
Rue Saint Jacques -
Rue Sainte Catherine -
Maison neuve -
Market and Harbour -
Côte des Neiges
Saint Henri -
- Pierreville
- Québec
- Richmond
- Roberval
- Sorel
- Saint-Césaire
- Sainte-Flavie Station
- Saint-Ours Qué.
- Sainte Thérèse de Blainville
- Victoria-ille
- Waterloo

78 Succursales dans tout le Canada. -

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans
toutes les principales villes du monde.
Emission de Lettres de Crédit pour le com-
merce et lettres circulaires pour voyageurs.

3e classe; coût probable, \$4,000. Prop. N.
Desjardins, St-Laurent.

Rue Mentana, quartier Lafontaine, une
maison formant 5 logements, 3 étages,
3e classe; coût probable, \$3,500. Prop.
Emery Lespérance, 67 Bienville.

Rue Ontario, Hochelaga, une maison
formant 2 logements, 3 étages, 3e classe;
coût probable, \$6,000. Prop. Denis Messier,
1 St-Germain.

St-Dominique, quartier Laurier, une
école, 4 étages, 2e classe; coût probable,
\$50,000. Prop. Com. Scolaire St-Jean de
la Croix, Colp St-Zotique et St-Laurent
V. Guilbault, contracteur.

No 190, rue St-Jacques, modifications
à une maison; coût probable, \$125,000.
Prop. City Central Real Estate Co.

No. 208 rue Guy, modifications à une
maison; coût probable, \$700. Prop. E.
Lemire, 963 St-Jacques.

LES COMPAGNIES SDE CHEMINS DE FER ET LEURS RELATIONS AVEC LE PUBLIC

L'homme qui débâtlère contre les compa-
gnies de chemins de fer marche à recu-
lon. La prospérité du pays dépend de
celle des chemins de fer. Quand ces com-
pagnies ferment leurs ateliers, elles an-
nulent leurs commandes de fer, les wa-
gons vides encombrant les voies de gara-
ge, ce que tout le monde est loin de dési-
rer et la cohorte des gens en quête de
pain se forme.

Toujours dans les moments de gêne, un
grand nombre de personnes attendent du
secours du gouvernement. Mais que dire
d'un gouvernement qui déclare la guerre
à ceux qui donnent actuellement du tra-
vail à des milliers de personnes et nous
assurent ainsi la paix et la prospérité ?
Si les hommes qui sont à la tête du Gou-
vernement insistent pour se poser comme
amorceurs d'affaires, on entendra de
nouveau les rugissements de la populace
demandant de l'ouvrage ou du pain, et
les femmes et les enfants sans défense se-
ront jetés dans la mêlée. Dans ce pays,
les affaires procurent du travail et de
l'argent à tous ceux qui veulent travail-
ler. N'empêchez pas les affaires de mar-
cher.

Des actes exceptionnels contre les com-
pagnies de chemins de fer devraient être
défendus par les statuts. Les vols avec
effraction, les vols de grand chemin, les
attaques à main armée, les raptus sont
tous des procédés exceptionnels. Et que
pensez-vous de la dignité d'un président
qui a recours à un acte exceptionnel pour
gagner une maigre victoire légale passa-
gère, sur une partie importante du peup-
le qu'il a juré de protéger au point de
vue de ses droits légaux.

Les compagnies de chemins de fer n'ont
qu'une seule chose à vendre—le transport
du public — et le peuple de ce pays con-
sent à payer ce que vaut le transport et
désire le faire. Nous ne sommes pas des
mendiants, et nous ne demandons rien au-
dessus de sa valeur.

L'homme qui pousse à la haine des ra-
ces et qui fait croire que la guerre existe
entre les compagnies de chemins de
fer et le public, n'est qu'un faux bonhom-
me. Les compagnies de chemins de fer
ne prospèrent qu'autant que le peuple
prospère, et tous les gérants de ces com-
pagnies le savent.

(Signé) Elbert Hubbard.

La Banque Provinciale du Canada

Siège Central; 7 & 9, Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital Autorisé - - - - \$2,000,000.00
Capital Versé - - - - \$1,000,000.00
Réserve et Surplus - - - - \$361,358.98

Conseil d'Administration :

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie
Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: M. W. F. CARSLY, de la Maison en
Gros de Carsley Sons & Co.
Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian
Pacific Railway Co."
Monsieur ALPHONSE RACINE, de la Maison A. Racine
& Cie, Marchands en gros, Montréal.
Docteur B. P. LACHAPÈLLE, Administrateur du Crédit
Foncier Franco-Canadien.

TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant
A. S. HAMELIN, Auditeur-Général; J. W. L.
FORGET, Inspecteur ALEX. BOYER, Secré-
taire.

Censeurs :

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE
Ex-Juge en Chef de la Cour d'Appel.
A. S. Hamelin, Auditeur.
Sir LOMER GOUIN, Premier Ministre Provincial de la
province de Québec.

Département d'Epargne

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'inté-
rêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant
termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande.

37 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Correspondants à l'Etranger:

Etats-Unis: New-York, Boston, Buffalo, Chicago,
Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital - - - \$2,000,000
Réserve - - - 1,200,000

Notre service de billets circulai-
res pour les voyageurs "Travellers
Cheques" est en opération depuis
un an et a donné satisfaction à tous
nos clients; nous invitons le public
à se prévaloir des avantages que
nous offrons.

Notre bureau de Paris,

RUE BOUDREAU

7, SQUARE DE L'OPERA

est très propice aux voyageurs
canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de
fonds, les collections, les paiements,
les crédits commerciaux en Europe,
aux Etats-Unis et au Canada, aux
plus bas taux.

Maison Fondée en 1870.

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de

Ferronnerie et Quincaillerie
Verres à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Nos. 232 à 239 rue St-Paul
Voutes 12 et 14 St-Amable. Montréal.

La maison n'a pas de commis voyageurs et fait
bénéficier ses clients de cette dépense. Atten-
tion toute spéciale aux commandes par la maille.
Messieurs les marchands de la campagne seront
toujours servis aux plus bas prix du marché.

R & O Navigation Intérieure

EXCURSIONS SUR L'EAU PAR DES VAPEURS MODERNES ET ELEGANTS

Ligne Montréal-Toronto, (par les
Mille Îles, et Rochester, N.-Y.). Les
bateaux partent à 12.30 p.m., tous
les jours dimanches exceptés.

Ligne Montréal-Toronto-Hamilton
(par les Mille Îles et la Baie de
Quinte). Le vapeur Belleville part
tous les vendredis à 7 p.m.

Taux bas spéciaux sur ce bateau.

Ligne Montréal-Québec.—Les va-
peurs partent tous les jours à 7 p.m.

Ligne Québec-Saguenay.—Les va-
peurs quittent Québec à 8 a.m., tous
les jours.

BUREAU DES TICKETS EN
VILLE, 126-128 rue St-Jacques, en
face de l'Hôtel des Postes.

SI vous APPROUVEZ

la ligne de conduite du "PRIX COU-
RANT", abonnez-vous.

Faites-le connaître à vos amis, amenez-
le à s'abonner.

Parlez-en à vos fournisseurs afin qu'ils
se rendent compte de l'efficacité de sa
publicité.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"



Les ordres que nous avons en mains sont les plus forts que nous ayons jamais eus ; mais nous avons de la place pour un certain nombre de nouveaux Clients qui veulent grossir les rangs des hommes qui emploient avec satisfaction les

• POMPES McDOUGALL

Nous disons la même vieille histoire : qualité d'abord et prix aussi facile que possible pour vous. Entendons-nous. "AREMACDEE" est une garantie.

THE R. McDOUGALL CO., LTD.

GALT, CANADA

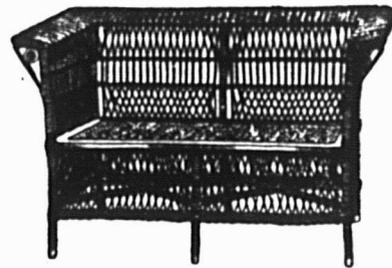
Meubles en Rotin

de toutes
sortes.



Voitures
de Bébés.

No. 6.—Voiturette pliante.



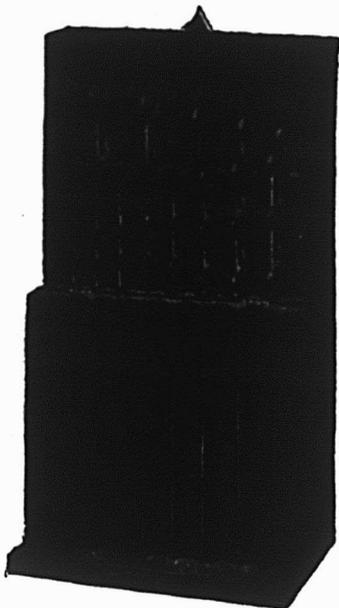
Catalogue envoyé aux
marchands.

Meubles de Véranda pour
Habitations d'Eté.

**IMPERIAL
RATTAN CO.,
LIMITED**
STRATFORD, - ONT.

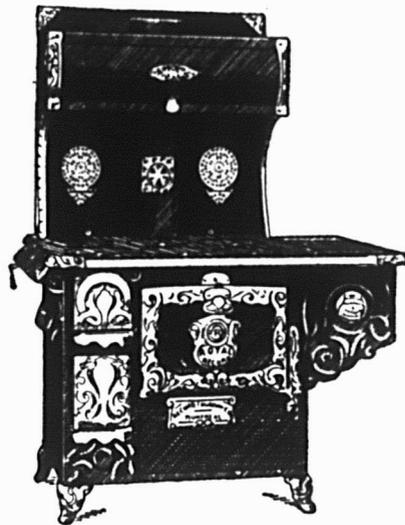
Mèches de Tarière

Demandez à votre Fournisseur les Mèches de Tarière
"RAPID" et "PARRY."



The Rapid Tool Company, Limited
PETERBOROUGH, CANADA.

Catalogue Envoyé sur Demande.



LE
Poêle
QUE
VOUS
DEVEZ
VENDRE

Bien annoncé il est en grande demande.
Un Bon Profit Vous est Assuré

Ecrivez-nous pour termes et conditions
de vente.

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.,
MONTREAL

Renseignements

Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

Cessions

Farnham—Maguire, Jas., hôtel.
 Lachine—Demers, O., à A. Desmarteau boucher.
 Lévis—Kronstrom, L. E., V. E. Paradis, garden.
 Montréal—Empire Paint & Varnish Co. Fischel G. & Co. à J. Desautels.
 Menalson, Jacob, nouveautés.
 Primeau, J. O., tailleur.
 Fickler, M. & Co., nouveautés.
 Québec—Cloutier, Onésime, A. Huard, garden, chaussures.
 St. Hilaire de Dorset—Fournier, Louis.

Curateurs

Asbestos—Griffith, J. J. à Henri Richard
 Montréal—Watson, A. à Crystal Spring Kennel Co.

Dissolutions de Sociétés

Granby—Giddings, H. F. & Co. manfrs.
 Lachine—Greenough, J. plombier.
 Montréal—Desjardins & Thériault, hôtel.
 Lachance & Fillon.
 Rodrigue & Alain, chaussures.
 Benedict, Frank L. & Co.
 Colonial Railway Training School.
 Dufresne & Locke, chaussures.
 Dumas, Emile, chaussures.
 Roxton Falls—Dessert, J. & Fils.

Fonds à Vendre

Montréal—Blackwood, T. M., peintre.
 Riendeau, H. & Co, plombier.

St-Agathe des Monts—Libolron, Geo. mag. gén.
 Waterloo—Gates, Mde. E., ferronnerie.

Fonds Vendus

Montréal—Mallet, A.
 Bloom, Harry, tailleur et chaussures.
 Waterloo—Gates, Mde. E., mag. gén.

Incendies

Les Eboulements—Perron, Hermel, mag. gén.
 Québec—Bertrand, W. ferronnerie.
 Sherbrooke—Thompson C. G. & Co.

Nouveaux Etablissements

Clarenceville—L'Ecuyer & St-Jean, mag. gén.
 Granby—A. Caron & Fils, bois.
 H. & F. Giddings & Co.
 Lévis—Sovereign Shirt Co.
 Montréal—F. Boisvert.
 Canadian Tea & Coffee.
 Children Shoe Specialty Co.
 Eustache Décarie & Frère, contrs.
 Hotel Oriental, restaurant.
 E. Jobin & Co.
 Lamothe & Legault.
 Milzin & Bier.
 Mitra & Hanna, mag. gén.
 Montreal Medical Co.
 I. Moquin Frères, cigares.
 Pomerville & Robinault.
 Sanser Co.
 H. F. Watson, Weldon & Co.
 Zion Pharmacal Co.
 J. Besner & Co., bouchers.
 Canadian Instalment Co.
 F. X. Charbonneau & Massé, marchands.
 Dr. Baudel Remedy Co.
 Geo. Doulfas, fruits.
 Grosstein & Cohen, fourrures.
 Lachance & Fillon, mag. gén.

Lavallée & Turcotte, tailleurs.
 E. Papas & Co., fruits.
 Rodrigue & Alain, chaussures.
 Rousseau Bros.
 Royal Fire Extinguisher Co.
 Royal Garment Co., tailleurs.
 Tiles & Hayman.
 Watson & Wilson, Jr., contracteurs.
 Québec—Dion & Co., épiciers.
 American Financial & Promoting.
 Le Magasin de L'Ouvrier, nouveautés.
 St-Louis de Lotbinière.
 St-Edouard de Lotbinière—J. B. Devilliers & Fils, mag. gén.
 St-Joseph de Soulanges—G. A. Biron, Enreg. marchand.

SERVICE DE WAGONS-RESTAURANTS DU G. T. R.

Le service des wagons-restaurants du Grand Tronc Pacifique commence déjà à être l'objet de commentaires favorables. Il y a quelques jours, un certain nombre de représentants de la maison Marshall Field, de Chicago, ont fourni le témoignage suivant qui n'a pas été sollicité :
 " Nous avons beaucoup voyagé et, dans notre opinion, le service et la cuisine dans ces chars-restaurants sont aussi parfaits que tout ce que nous avons déjà vu."

C. H. FORD,
 Gérant des Agents, Chicago, Ill.
 H. L. JOHNSON
 Gérant des Ventes, New York.
 H. CUNNINGHAM,
 Winnipeg.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED.

MANUFACTURIERS DE

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIMÉ POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pos de large, RAILS en "T" de 12, 18 et 21 lbs à la verge, SOLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPÉCIALITÉ

FER EN GUEUSE "FERRONA" POUR FONDERIE, "CHARBON OLD SYDNEY."

Acierie, Trenton, N.E. Hauts Fourneaux, Ferrona, N.E.
 Mines de Charbon, Sydney Mines, N.E. Mines de Fer, Wabana, Ter'n'vo

Bureau Principal: NEW GLASGOW, N.E.

JOSEPH RODGERS & SONS, Limited

Sheffield, Ang.

Evitez les imitations de notre

COUTELLERIE,

en vous assurant que cette MARQUE EXACTE se trouve sur chaque lame.

Seuls agents pour le Canada:

JAMES HUTTON & CO., Montréal.

REGISTERED TRADE MARK



GRANTED 1882

SCIES MAPLE LEAF

Nos Scies sont trempées au moyen d'un procédé secret.

Satisfaction garantie.



THE MAPLE LEAF SAW WORKS
 SHURLY & DIETRICH, Propriétaires, Galt, Ont.

PROVINCE DE QUEBEC

COUR DE CIRCUIT

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

COUR SUPERIEURE

ACTIONS

Défendeurs	Demandeurs	Mon tant
Chambord		
Deer, Annie	O. P. Vignault	155
Blondeau, Jos. P.		
Bolvin, T. (St. Louis de Metabetchouan)	La Jacques-Cartier	140
Drummondville		
Biron, S. L.	The Premium Agency Co.	330
Isle Perrot		
Leduc, Z.	Union Brewery Ltd.	100
Joliette		
Merchants Biscuit Co.	Gunn Langlois Co.	125
Lachine		
Laplante, Alph.	J. B. Mallette	165
Lachine, Ville de	La Hache 2e cl.	
Longueuil		
Longueuil, Ville de	J. P. E. Dubuc	4400
Outremont		
Beaudry, Ls.	Kent Co. Ltée	312
Ste-Geneviève Batiscan		
Trudel, Paul	Chapman Dart Co.	179
St-Guillaume d'Upton		
Forget, Bonaventure,	Pepin, Ls.	
Larivière, Pierre	Donat Laferrière	186
St-Louis de Metabetchouan		
Blondeau, Jos. P. (Chambord)		
Boivin, Thos.	La Jacques-Cartier	140

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

Défendeurs	Demandeurs	Mon tant
St-Paul		
Lavallée, Pierre	J. Charland	181

JUGEMENTS RENDUS

Défendeurs	Demandeurs	Mon tant
Haileybury		
Morris & Manwell	A. Berman	26
Huntingdon		
McNaughton, Angus	J. Rosenthal	83
Lachine		
Bussières, O.	N. Bougie	4
Longueuil		
Tarte, Antonio	L. P. DeGrandpré	25
Maisonneuve		
Fillon, J. A. A.	Les Artisans	71
Neuville		
Savard, Mathias	Can Nursery Co.	36
Parc Frontenac		
Lafrance, Wm.	H. Cohen	39
Robinney		
Guogan, Archibald	Canadian Times	5
Saint-Gabriel de Brandon		
Laramée, C.	Massey Harris Co.	58
Ste-Rose		
Viau, J. C.	International Harvester Co.	31
Verdun		
Blais, Jos.	L. J. Lefebvre	10

NOUVELLES DECLARATIONS SOUS LA LOI LACOMBE

Employé.	Employeur.
Benoit, Horm.	Dominion Car Co.
Chaput, L. V.	Cité de Montréal
Degrace, J.	Boisvert Bros.
Delcourt, Geo.	Ames Holden Co.
Généreux, Alf.	Grandas Hermanos Cie
Goudreau, Pierre.	La Cité de Lachine
Hamel, W. R.	Laurentian Water Co.
Hurteau, Geo.	Jas. Alexander, Ltd
Julien, J.	La Cité de Montréal
Kendall, S.	J. McNamus
Levesque, Jos.	Fitzgibbon et al
Livernois, Jos. F.	La Pharmacie Robert
Mason, Geo.	G. T. R. Co.
McBurney, Percy	Jas. McKenna
Pieper, William	D. Shapiro
E. Sauvageau	Art. Sauvageau
St-Onge, Pierre	La Cité de Montréal
Wissell, Sam.	M. S. R. Co.

Bureau de l'Agent de District des Passagers

Bureau du G. T. R. à Londres, Ang

Une brochure très nouvelle et très belle vient d'être publiée par les bureaux du Grand Tronc. Sur la face de la couverture est représentée le nouvel et imposant édifice du Grand Tronc, rue Cockspur, Londres. Un certain nombre de vues intérieures sont disséminées dans la brochure. Outre que le nouvel édifice de Londres est le principal office du trafic en Grande-Bretagne, il fournit une demeure temporaire aux visiteurs canadiens et américains. Les voyageurs peuvent s'y faire adresser leur correspondance, et ils y trouvent une belle salle de lecture et d'attente. L'édifice est aussi pourvu de salles de réunion pour hommes d'affaires de passage à Londres. Il y a là un bureau de renseignements où les hommes d'affaires peuvent obtenir toute information concernant l'expédition et le coût du transport des marchandises de toutes les parties de l'Europe au Canada et aux Etats-Unis.

Dans les vitrines, on peut voir des produits du Canada, des tableaux représentant des paysages dans les montagnes, des scènes industrielles et une carte céramique illuminée de l'Amérique du Nord montrant le réseau du Grand Tronc et ses embranchements conduisant à la Côte du Pacifique.

Les visiteurs peuvent aussi faire enregistrer leur adresse pour renseigner leurs amis qui peuvent désirer les rencontrer.

Le site occupé par l'édifice du Grand Tronc, rue Cockspur, est des plus centraux à Londres: le Piccadilly (Circus Station), le Bakerloo (Trafalgar Square Station), le Metropolitan et Hampstead Tibes (Charing Cross station), sont tous à deux ou trois minutes de marche de l'édifice. Des autobus s'arrêtent à la porte, transportant les voyageurs au nord au sud, à l'ouest ou à l'est de Londres par les routes de Haymarket, Pall Mall, Piccadilly, Strand et Whitehall.

En arrière des bureaux sont le parc St James avec l'édifice historique des Horse Guards et le nouvel édifice de l'Amirauté d'un côté, le palais Buckingham dans le lointain et le palais de Westminster au sud-ouest.

Choix de Fermes Mélangées pour culture de grains, laiterie, élevage du bétail.

Des renseignements complets seront envoyés gratuitement sur demande adressée à

W. D. SCOTT,
SURINTENDANT
de l'Immigration.
OTTAWA, - Canada.



L'Ouest du Canada offre Une Terre Libre, le Sol le Meilleur, le Climat le plus Beau et des Chances de Succès Sans Égales.

Sommaire des Règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne, qui est le seul chef d'une famille, ou toute personne mâle âgée de plus de 18 ans, peut acquérir comme homestead un quart de section de terre disponible du Dominion, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le postulant doit se présenter en personne à l'Agence ou Sous-Agence des Terres du Dominion pour le district. Une entrée par procuration peut être faite dans toute agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur de celui qui se propose d'acquérir un homestead.

Devoirs — Six mois de résidence sur la terre et de culture chaque année pendant trois ans. Un homme ayant un homestead, peut habiter à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres qu'il possède en propre et occupée par lui, ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un homme occupant un homestead et dans de bonnes conditions, a la prérogative d'acheter avant d'autres un quart de section le long de son homestead. Prix, \$3 00 l'acre.

Devoirs. — Il doit résider pendant six mois, chaque année, et au cours de six ans, à partir de la date d'entrée de son homestead (y compris le temps requis pour obtenir la patente de homestead), et cultiver 50 acres en plus.

Un homme ayant un homestead, dont les droits au homestead sont expirés et qui ne peut pas obtenir une préemption, peut prendre un homestead acheté, dans certains districts. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs. — Il doit résider six mois, chaque année pendant trois ans, cultiver cinquante acres et ériger une maison d'une valeur de \$300.00

Superficie cultivée en blé dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Années.	Acres.
1902	2,665,864
1903	3,234,086
1904	3,378,301
1905	3,881,199
1906	5,013,544
1907	4,898,286
1908	5,624,000
1909	6,878,000

On s'attend à ce que l'année 1910 offre une autre forte augmentation de superficie en culture.

Ventes par le Shérif

Du 8 au 12 Juillet 1910.

District d'Arthabaska

The Royal Trust Co. et al vs. Uldéric Vignault.

Drummondville. — Le lot No. 58, avec bâtisses.

Vente le 10 août, à 10 heures a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Jos. Lapointe et uxor, es-qualité vs. E. Lamerre.

Canton Simpson. — Pts des lots Nos. 10a et 10b, avec bâtisses.

Vente le 10 août, à 10 heures a. m., à la porte de l'église paroissiale de St-Frédéric de Drummondville.

District de Chicoutimi

Le Crédit Foncier Franco Canadien vs. Célestin Bouchard.

Canton LaBarre. — Pt du lot No. 25, du 4e rang, avec bâtisses.

Vente le 9 août, à 10 heures a. m., à la porte de l'église paroissiale de St Bruno.

Le Crédit Foncier vs. Arthur Bouchard.

Canton LaBarre. — Pt du lot No. 25 du 4e rang, sans bâtisse.

Vente le 9 août, à 11 heures a. m., à la porte de l'église paroissiale de St-Bruno.

District de Gaspé

A. A. Laferrrière vs. Napoléon Garant. Canton Hamilton. — Le lot No. 579a, avec bâtisses.

Vente le 11 août, à 11 heures a. m., à la porte de l'église de la paroisse de St-Charles de Caplan.

District de Joliette

François Rivest vs. Maxime Vincent. St-Charles-Borromée. — Le lot No. 13.

Vente le 10 août, à 10 heures a. m., à la porte de l'église paroissiale.

District de Montréal

Jos. Rielle vs. Gerald Coyle. Verdon. — Le lot No 4636-19, sans bâtisse.

Vente le 11 août, à 11 heures a. m., au bureau du Shérif à Montréal.

District de Terrebonne

Isidore Boucher vs. Dame Malvina Thi baudeau et vir.

St-Scholastique. — Le lot No 96, avec bâtisses.

Vente le 10 août à 11 heures a. m., au bureau du Shérif à St-Scholastique.

District des Trois-Rivières

Olivier Flageole vs. Thomas Bellefeuille et uxor.

St-Flore. — Le lot No. 315; Pt du lot No. 384, du rang St-Olivier, avec bâtisses.

Vente le 10 août, à 10 heures a. m., à la porte de l'église de St-Jean des Piles.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1964e livraison (23 juillet 1910)—Lance et Quenouille, par Pierre Mael.—La carigature et les inventions, par André Savignon.—Le voltigeur hollandais, par George G. Toudouze.—La vertu est récompensée.—Schumann, par Tougard de Bolsillon.

Abonnements. France: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr.—Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.



LA LIGNE ROYALE.

NOUVEAUX VAPEURS A TURBINE A TRIPLE HELICE.

Absolument les plus modernes.

Navires les plus rapides sur la route la plus courte.

DE MONTREAL, QUEBEC ET BRISTOL.

DEPARTS

De BRISTOL :	De MONTREAL :
21 juillet ROYAL GEORGE	4 août
4 août ROYAL EDWARD	18 août
18 août ROYAL GEORGE	1 septembre

et ensuite le jeudi, tous les quinze jours.

La Nouvelle Malle Royale entre le Canada et la Grande Bretagne.

Pour taux, fret et passages, s'adresser à un agent quelconque de la compagnie, ou à Wm Philips, faisant fonctions de Gérant du Traffic. Guy Tombs, faisant fonctions d'Agent Général du Fret et des Passagers, et A. H. Davis, Agent des Passagers, Edifice Imperial Bank, Montréal.

ARTICLES POUR L'OUVERTURE DES CLASSES.

Attendez notre voyageur avant de placer votre commande.

Nous vous offrons, cette année, la plus grande variété de LIVRES, PLUMES, CRAYONS, CAHIERS, etc.

Souvenez-vous que nos prix défient toute concurrence.

La CIE J. B. ROLLAND & FILS,
8 à 14, rue St-Vincent,
MONTREAL.

GRAND TRUNK SYSTEM

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE A BON MARCHÉ DE MONTREAL A

Brockville . \$3.90 Cornwall . \$2.15
Ottawa . . . 3.45 Québec . . . 5.00
Sherbrooke. 3.30 St-Jean. . . 1.00
St-Hyacinthe 1.30 Valleyfield 1.15

Pour autres endroits tout renseignement, voyez les brochures concernant les excursions de fin de semaine, que vous pouvez vous procurer aux bureaux du G. T. R.

EXCURSIONS AU BORD DE LA MER

DE MONTREAL A

PORTLAND \$7.50
OLD ORCHARD 7.75
KENNEBUNKPORT 8.10

ET RETOUR

Dates de départ: 8, 9, 10 11 août.

Limite de retour: 30 août, 1910.

SERVICE DES TRAINS

Les chars d'ortoirs quittent Montréal à 8.15 p.m., tous les soirs. Les wagons-lits quittent Montréal à 8.00 a.m., tous les jours. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ne va qu'à Kennebunk le dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.

Excellent service de Char-Buffer sur les trains de jour entre Montréal et Portland.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marlon & Marlon, Ingénieurs-Consults. Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

QUEBEC STEAMSHIP CO.

LIMITÉE.

ST. LAWRENCE LINE.

SS. "CASCAPEDIA"

1900 Tonnes.

PARTIRA DE MONTREAL (Section 23) Lundi, 15 Août à 4 heures p. m.

et de Québec le jour suivant à midi pour Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Plouffe.

Excellentes commodités pour passagers. Aucune cargaison n'est reçue après midi, le jour du départ.

De NEW-YORK à QUEBEC, par la Rivière Saguenay, renommée au loin, arrêts à Charlottetown et Halifax. Le SS. Trinidad, 2000 tonnes, part de Québec, les 19 août et 2 septembre à 5 p. m.

Pour fret, passage et salons, adressez vous aux Agents des Tickets de la QUEBEC STEAMSHIP COMPANY: W. H. Henry, 205 rue St-Jacques, W. H. Olancy, 130 rue St-Jacques, Thomas Cook & Son, 630 rue Ste Catherine Ouest, L. J. Rivet, 13 Boulevard St-Laurent, ou J. B. Brock & Co., 311 rue des Commissaires, Montréal.

TEL. BELL, MAIN, 1859

LEANDRE BELANGER

Notaire, Comptable et Commissaire

No 20 rue St-Jacques - MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

BIRON & SAVIGNAC

NOTAIRES

97, rue St. Jacques, - Chambres 18 et 19.

Montréal.

Règlement de successions.
Argent à prêter sur lère et 2ème hypothèques.
Propriétés Immobilières à vendre et à acheter.
TEL. MAIN 509

Rés. : 437, St-Antoine Tél. Bell Uptown 2874

JOS. A. BRUNET, L. LB.

NOTAIRE

Edifice Banque d'Épargne, 2e Etage, Chambre 5

180, Rue St-Jacques, Montréal.

Argent à prêter sur propriétés immobilières
Tél. Bell Main 79

Tél. Bell Main 2785

Résidence : Ste-Thérèse

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE

Argent à prêter.
Règlement de
Successions

Edifice St-Charles

43, rue St-Gabriel.

MONTREAL.

Henry N. Chauvin, Geo. Harold Baker,
Harold Barle Walker**CHAUVIN, BAKER & WALKER**

AVOCATS

179 rue St-Jacques, Montréal

TANGREDE PAGUELO

AVOCAT

COMMISSAIRE, COUR SUPÉRIEURE

Bureau : 72 Notre-Dame Est, - Montréal.

Vis-à-vis le Palais de Justice

Collection de Comptes, Billets, etc., sans frais.
Tél. Main 3051**C. D. SHELDON**

COURTIER DE PLACEMENTS

Spécialité de placements dans les chemins de
fer et stocks industriels.Venez ou écrivez pour avoir des renseignements com-
plets sur mon système de placements.CHAMBRE 101, 180, rue St-Jacques
MONTREAL

Téléphone, Main 5089

W. H. D. MILLER

ANCIENNEMENT

STEVENS & MILLER

Membres du Montréal Board of Trade

GRAIN, MILL FEED, ETC.

Chambres 436-437, Board of Trade, Montréal.

A VENDRED'ici à quelques jours, une belle
terre sur l'île de Montréal, avec
installation pour l'élevage des
volailles, en tout 23 bâtisses. Bon
marché pour un prompt acheteur.

Aussi 6 logis et 2 magasins.

Prix, \$5,800 ; revenu \$7,200.

L. DENEAU,

1885, rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL.**DAOUST REALTY Limited**

COURTIERS D'IMMEUBLES

Edifice "La Presse" Montréal.
Tél. Main 4918.Spécialité :
LOTS VACANTS.Téléphones :
Main 1908, 1909.Résidence :
St-Louis, 403.**JOHN FINDLAY**

IMMEUBLES

ASSURANCE

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

30, rue St-Jean, MONTREAL.

J. E. Gravel.

E. A. Ouimet.

Gravel & Ouimet

Agents d'Immeubles

Prêts--Assurances--Successions

77 rue St-Jacques,
Tél. Bell Main, 3971 MONTREAL

Bell Téléphone, Est 3804

O. MASSICOTTEMembre du Board of Trade, Membre de la
Chambre de Commerce, Commissaire de la
Cour Supérieure.Agent d'Immeubles. Chances d'Affaires.
Edifice "La Patrie."

Seul propriétaire des terrains New Orchard.

W. LAMARRE & CIE

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

Foin, Paille, Avoine, Etc.

242 AVENUE ATWATER

Près St-Jacques, ST-HENRI.

Correspondance sollicitée.

BELL TEL. MOUNT 609.

MARCHANDS 1824.

Résidence Privée : 535 rue Ontario.

AMEDEE ALLARDEntrepreneur Général et Manufacturier
dePortes, Chassis, Escaliers, Découpage, Tournage
Etc., Etc.

Coin Adam et Lasalle, Maisonneuve.

Tél. Est 1899

Résidence :

1211a, rue St-Denis
Tél. St-Louis 1124**JOS. BINETTE**

ENTREPRENEUR ET CONTRACTEUR

458, rue St-Charles-Borromée - Montréal

HORMISDAS CONTANT, Entrepreneur-
Plâtrier, 609 Berri. Phone Bell Est-1177.

TEL BELL ST. LOUIS 1292

A. PAQUETTE & FILS

ENTREPRENEURS GENERAUX

1539, rue St-Hubert, MONTREAL.

TEL. BELL

Les Commandes seront exécutées
promptement et à prix modérés.**OCT. VAILLANCOURT**Entrepreneur et Manufacturier de
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, ETC.
1848, rue Sanguinet, Ville St-Louis.**L. R. MONTBRIAND,**

Architecte et Mesureur,

No 280 rue St-André,

Montréal.

DAVIS & VÉZINA.

Manufacturiers de

Portes, Châssis, Fixtures,
Plainage, Emboutage, Etc.

Tél. Bell : BBT 5648

1290, Ontario Est, - Montréal.

Quincaillerie de tous genres.
Serrures Incrochetables, Etc

L. J. A. Surveyer,

Importateur Direct.

52, Boulevard St-Laurent,
MONTREAL.Téléphone Longue Distance No 39
Magnifiques Salles d'échantillons pour Commis-
Voyageurs, complètement détachées de l'Hôtel**HOTEL VICTORIA**

J. L. FATEAUDE, Prop.

Coin Labelle et Ste-Anne, - ST-JEROME, P.Q.

**SPECIFIEZ
L'AGIER RAPIDE
et les
FORETS RAPIDES**

de la
Marque "CONQUEROR"
si vous voulez avoir
Ce qu'il y a de Mieux et à
Meilleur Marché.

SEUL AGENT de VENTE au CANADA
ALEXANDER GIBB
13 Rue St-Jean MONTREAL

Assurances

CONSEILS PRATIQUES AUX NOU-
VEAUX AGENTS

(Suite)

En parlant à de bons solliciteurs d'assurance, j'ai constaté que ces hommes terminaient la plus grande partie de leurs affaires à la première entrevue. Un agent peut avoir à faire plusieurs voyages avant de voir un homme qu'il désire assurer et lui parler; mais une fois qu'il a obtenu une entrevue, c'est pour lui le moment psychologique.

L'agent n'a pas encore dépensé son énergie à convaincre cet homme, il ne lui a pas fait sentir son influence magnétique, et l'occasion s'offre pour lui de présenter ses arguments avec une force qu'il ne retrouvera pas à une seconde entrevue.

Dans le bon montant d'affaires que je trouve le moyen de m'assurer en dehors de mes heures de bureau, je suis certain que j'en conclus 90 pour cent à la première entrevue. Me rendant compte qu'ayant d'autres devoirs qui prennent une grande partie de mon temps et que je pourrais ne pas avoir une seconde occasion, à brève échéance, de continuer le travail commencé, je me suis fixé pour règle de faire tous mes efforts afin de conclure un contrat.

J'ai constaté invariablement qu'à une entrevue plus tardive je n'avais plus la même force de persuasion.

Parfois je peux être interrompu et, bien que je puisse arriver à terminer plus tard une affaire, je n'ai pas alors le même enthousiasme que la première fois. Si un agent n'a pas l'habitude de conclure la plus grande partie de ses affaires à la première entrevue, il devrait essayer de le faire; il s'apercevra alors qu'il a mis en réserve de l'énergie et du magnétisme qui lui serviront dans d'autres cas.

Je ne veux pas dire par là que tous les agents devraient travailler de la même manière, mais l'homme qui a l'habitude de prendre la plus grande partie de ses contrats d'assurance dès la première entrevue, fera encore un plus fort volume d'affaires s'il se met en campagne avec la ferme résolution de vaincre dès le début.

Le même argument s'applique à la remise de reçus qui engagent le client. Si un agent obtient un règlement en même temps que la demande d'assurance, tout va bien pour lui. S'il ne le fait pas, il aura à recommencer son travail et, comme il n'aura plus la même énergie qu'au début parce qu'à la deuxième entrevue il doutera quelque peu de réussir la force de conviction lui manquera et il perdra de l'argent.

Ayez un carnet sur lequel vous inscrivez les noms des hommes que vous pen-

**Jardine Universal Ratchet
Clamp Drill.**

(Perceuse à Rochet Universelle de Jardine.)

Employée dans toutes sortes de manufactures pour les réparations urgentes aux machines.

Tous les ateliers de machines et de chemins de fer devraient l'employer.

Les constructeurs de ponts, les poseurs de voies ferrées et les ouvriers en constructions métalliques en ont besoin constamment.

A. B. JARDINE & CO.
HESPELER, ONT.

Ontario Silver Co., Limited,

NIAGARA FALLS, Canada.

MANUFACTURIERS DE

Cuillers, Fourchettes, Couteillerie,
et Articles en Plaqué.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE ET NOS COTATIONS.

The John Morrow Screw, Limited.
Ingersoll Nut Co., Limited.

Ecrous comprimés à chaud. Ecrous comprimés à froid. Ecrous demi-finis. Ecrous finis. Ecrous en acier tourné. Ecrous en laiton carrés et hexagonaux. Ecrous en laiton molletés. Vis d'arrêt. Vis à Grosse Tête.

Spécifiez toujours la marque "MORROW," c'est la meilleure.

INGERSOLL, ONT.

Lithographie sur Fer-Blanc.
Enseignes.

Boîtes. Plateaux. Nouveautés.
Enseignes sur Acier Emailé.
Reproductions. Décalcomanie.

J. N. WARMINTON,

207 rue St-Jacques, - Montréal

**RASOIR "RADIUM" de
H. BOKER & CO.**



Affilé par les ouvriers les plus habiles tous experts dans leur partie. La matière, la main d'œuvre et le fini de ces Rasoirs sont parfaits; chaque Rasoir est garanti durer la vie d'un homme. Demandez notre Brochure Gratuite

"Some Pointers for Gentlemen who shave themselves."

(Quelques Indications pour les Hommes qui se rasent eux-mêmes.)

McGILL OUTLERY CO., Regd.
Boîte Postale, 366, Montréal.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newdealers.

MUNN & Co, 361 Broadway, New York
Branch Office, 635 F St., Washington, D. C.

TELEPHONE MAIN 553.

ESINHART & EVANS

AGENTS PRINCIPAUX

**SCOTTISH UNION & NATIONAL
INSURANCE COMPANY
OF EDINBURGH**

**GERMAN AMERICAN
INSURANCE COMPANY,
NEW YORK**

ET COURTIERS GENERAUX
D'ASSURANCE.

Argent à Prêter sur Biens Fonciers, aux
taux courants les plus bas.

Demande directe
sollicitée.

BUREAU:

EDIFICE LAKE OF THE WOODS,
39 RUE ST-SACREMENT,
MONTREAL.

nez pouvoir assurer. Vous ne vous figurez pas combien ce carnet peut vous être utile. Le système est la chose la plus essentielle pour réussir en affaires.

Dans votre travail, vous rencontrerez beaucoup d'hommes à qui vous espérez vendre plus tard une police d'assurance; vous classez leurs noms dans votre mémoire pour le moment. Mais si vous travaillez constamment, vous accumulerez ainsi une telle liste de noms que vous en oublierez.

Servez-vous d'un carnet où vous aurez inscrit les noms des hommes que vous pensez pouvoir assurer. Consultez ce carnet tous les jours. Vous vous imaginez peut-être pouvoir apprendre ces noms par coeur. C'est une erreur, croyez-le, que vous regretterez un jour.

Souvent après avoir soumis une forme de police à un client pour qu'il l'examine, il vous arrivera que celui-ci vous dira que sa femme fait des objections à ce contrat et qu'en conséquence il ne peut s'assurer. Beaucoup de ces hommes agissent honnêtement en refusant ainsi de prendre une assurance; mais si vous vous fixez pour règle de parler aux femmes, vous constaterez qu'il n'existe aucune objection contre l'assurance et que le mari a manqué de tact en parlant d'assurance à sa femme. Toutes les femmes détestent qu'on leur parle du décès futur de leur mari. Dites avec tact que vous savez qu'une femme n'ignore pas que le pouvoir de son mari à gagner de l'argent est ce qui lui procure le confort nécessaire à elle et à ses enfants. Faites surtout ressortir le résultat de l'amour et du travail, montrez bien à la femme que, sans ce travail pénible, ses enfants devraient se passer des comforts de la vie et même seraient privés d'instruction; expliquez-lui que le père désire simplement assurer l'avenir de ses enfants. Cela ne veut pas dire qu'il va mourir. S'il vit longtemps, son assurance sur la vie peut l'empêcher lui et sa femme, d'être à la charge de leurs enfants sur leurs vieux jours.

L'homme interviewé dira souvent: "Il vaut mieux que je m'assure pour un bon montant, car la somme ainsi placée me rapportera un revenu égal à celui que me procurerait un placement fractionnel continu, et ma famille profitera ainsi du capital et de l'intérêt que ce dernier rapporte.

Vous pouvez répondre:

D'abord—Cela est vrai dans certains cas, mais, quatre-vingt-quinze fois sur cent, ce capital ne sera pas ainsi placé, ou s'il l'est, il ne le restera pas. Le coeur d'une mère est très sensible à tout ce qui concerne l'avenir d'un fils ambitieux, prêt à saisir toute occasion de réussir dans la vie.

Deuxièmement—Etant donné qu'il est possible qu'un fonds d'assurance sur la vie ne soit pas conservé comme il le faudrait, n'est-il pas bon de réserver au

Capital autorisé \$1,000,000.00
Assurance en vigueur 7,000,000.00
Dépôt au Gouvernement 25,000.00

The Provincial Fire Insurance Co., of Canada

COMPAGNIE A FONDS SOCIAL

BUREAU-CHBF

160, RUE ST-JACQUES

Edifice Guardian

MONTREAL

Agents demandés pour la ville
et la campagne.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses taux sont aussi avantages que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne-française et ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des notres.

Siège social 7 PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

London Guarantee & Accident Co. Limited.

Contrats de Garantie et de Fidélité.
Polices d'assurances contre les Accidents et la Maladie.

Polices Collectives contre les Accidents pour les Ouvriers.

D. W. Alexander, Gérant pour le Canada.

TORONTO.

W. M. McCombe, Gérant pour la Province de Québec.
Edifice Canada Life, MONTREAL.

moins une partie de ce que l'homme gagne, au moyen d'une police d'assurance, afin que, quoi qu'il arrive, le reste assure un revenu mensuel qui mette la famille à l'abri; de savoir que sa femme bien aimée ne sera jamais à la charge de lui que ce soit dans sa vieillesse.

Troisièmement. — Vous pouvez ainsi, dans la plupart des cas, démontrer que le taux des primes est fixé de telle sorte que leur montant ne doit pas être payé d'un seul coup, car il est inférieur de 25 à 30 pour cent à celui payé pour une police globale. De plus, l'assuré vivant encore plus de vingt ans, ses enfants vivant aussi et étant à l'abri du besoin, si alors l'assuré désire convertir sa police à terme en une police complètement payée, la prime qu'il paie lui procurera la somme nécessaire pour l'achat de cette police. Mais en tout cas il n'est pas désirable de faire ce changement à aucun moment.

LE DIRECTOIRE DE LOVELL

Le nouveau directoire des adresses de la compagnie John Lovell & Son, Ltd, qui doit paraître bientôt, contiendra, comme toujours, des notes et renseignements très intéressants et sera, comme toujours également accueilli avec faveur par le public.

Celui de cette année a 64 pages de plus que celui de l'an dernier; il renferme 1904 pages.

Le directoire contient à peu près 145,000 noms et ceci représente une population de 507,000 âmes pour la ville et la banlieue; ou, en déduisant pour la banlieue, Westmount, (14,000); Maisonneuve, (22,500); Outremont, (4,000); Verdun, (10,500); il reste pour la ville proprement dite, 456,000 âmes. Les rapports pour la ville et la banlieue donnent 3,814 maisons, logements et appartements, 391 magasins, 264 bureaux comme étant inoccupés, en réparations, ou pas encore prêts pour l'occupation, construits au cours de l'année qui vient de s'écouler. Dans plusieurs rues de la ville, on peut trouver des rues entières où il ne se trouve qu'un très petit nombre de bâtisses inoccupées. Dans plus de 65 édifices aménagés en bureaux, 2,600 bureaux sont loués, et 157 inoccupés. Dans un grand nombre de grands édifices tous les bureaux sont loués. Ces renseignements ont été recueillis d'une façon exacte et on peut s'y fier.

Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux de l'année dernière; la population de la ville était à cette époque, de 389,837 âmes et on a annexé depuis des localités contenant une population dont le chiffre est porté à 41,493 âmes, donnant un total de 431,330. Si on y ajoute la population de Westmount, Maisonneuve, Outremont et Verdun, on arrive à un total de 507,000 âmes pour 1910, soit une augmentation totale de 25,000 sur la population de l'an dernier.

Le nombre total des rues, est maintenant de 1,013.

Les noms de ceux qui demeurent à Westmount, Outremont, Maisonneuve et Verdun se trouvent dans la table alphabétique des adresses, et les noms de ceux qui demeurent à Lachine, Longueuil, St-Lambert, Montréal-Sud, Ville St-Laurent et St-Pierre aux Liens (Blue Bonnets), à la fin du directoire.

Il y a de nombreux tableaux donnant les chiffres du commerce, etc.